



ASSEMBLÉE NATIONALE

CINQUIÈME SESSION

TRENTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

Le mercredi 24 octobre 1984

Vol. 28 - No 5

Président : M. Richard Guay

QUÉBEC

Table des matières

Affaires du jour

Reprise du débat sur le discours d'ouverture et sur les trois motions de censure de l'Opposition	181
M. Guy Chevette	181
M. Jean-Claude Rivest	184
Motion de censure	187
M. Adrien Ouellette	187
M. Christos Sirros	190
M. Élie Fallu	194
M. Yvon Picotte	196
Motion de censure	200
M. Marcel Gagnon	200
Mme Aline Saint-Amand	203
M. Jean-Paul Bordeleau	205

Affaires courantes

Dépôt de documents	
Rapport annuel du ministère du Conseil exécutif	209
Rapports annuels d'organismes du réseau des affaires sociales	209
CSS de la région du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie- Îles-de-la-Madeleine	
CSS de la région de Québec	
CSS de la région de Montréal-Métropolitain	
CRSSS de l'Outaouais	
CRSSS de la Côte-Nord	
CRSSS de l'Abitibi-Témiscamingue	
CRSSS de la Montérégie	
CRSSS de Laurentides-Lanaudière	
CRSSS de l'Estrie	
CRSSS de la région de Trois-Rivières	
CRSSS de la région Saguenay-Lac-Saint-Jean	
CSS de la région de l'Outaouais	
Rapport annuel de la Commission nationale de l'aménagement	209
Rapports annuels de la Société québécoise d'assainissement des eaux (SQAE) et du Conseil consultatif des réserves écologiques (CCRE)	209
Rapport de la Société d'énergie de la Baie James (SEBJ) à la suite de la mort de caribous	209
Questions orales des députés	
La création d'emplois pour les jeunes	209
La recherche de solutions au chômage chez les jeunes	211
Le nombre de jeunes bénéficiaires des mesures appliquées pour combattre le chômage	212
L'accès des jeunes à l'industrie de la construction	213
Les permis des bateaux de pêche	
Kristina Logos et Lumaaq et l'entente de 1922	216
Motions sans préavis	
Félicitations aux lauréats des prix du Québec 1984	
M. Clément Richard	219
M. Gilbert Paquette	219
M. Roma Hains	220
Félicitations à trois participants aux championnats mondiaux de racquetball	
M. Guy Chevette	220
M. Marc-Yvan Côté	221
Avis touchant les travaux des commissions	222

Tables des matières (suite)

Affaires du jour	
Reprise du débat sur le discours d'ouverture	222
et sur les motions de censure de l'Opposition	222
Mme Lise Bacon	225
M. Yves Duhaime	229
M. Claude Dauphin	230
M. François Gendron	235
M. Albert Houde	238
M. Gilbert Paquette	
Ajournement	241

Abonnement: 30 \$ par année pour les débats de la Chambre

Chèque rédigé à l'ordre du ministre des Finances et adressé à
Éditeur officiel du Québec
Diffusion commerciale des publications gouvernementales
1283, boulevard Charest-Ouest
Québec G1N 2C9
Tél. (418) 643-5150

0,75 \$ l'exemplaire - Index 5 \$ en vente au
Service des documents parlementaires
Assemblée nationale
Édifice H - 4e étage
Québec G1A 1A7

Courrier de deuxième classe - Enregistrement no 1762

Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0709-3632

Le mercredi 24 octobre 1984

(Dix heures)

Le Vice-Président (M. Jolivet): À l'ordre, s'il vous plaît;

Moment de recueillement. Vous pouvez vous asseoir. M. le leader adjoint du gouvernement.

**Reprise du débat sur le discours
d'ouverture et sur les trois
matérialisations de censure**

M. Blouin: Bonjour. Nous poursuivons donc, ce matin, le débat sur le discours d'ouverture du premier ministre. Pour bien débiter la journée, nous entendrons d'abord le ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche.

Le Vice-Président (M. Jolivet): M. le ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche.

M. Guy Chevrette

M. Chevrette: Vous me permettrez, au départ, d'essayer de donner la définition de ce qu'est, par tradition, un message inaugural parce que depuis une semaine on discute sur un message inaugural. Il ne semble pas que même les vieux de la politique, les vétérans, pour ne pas dire les pères en cette Chambre, veuillent comprendre; ils ne semblent pas vouloir expliquer à la population ce qu'est un message inaugural. Que je sache, un message inaugural c'est le témoignage de l'annonce de volonté politique, l'annonce d'action, l'annonce d'intention gouvernementale et que ce n'est que par la suite que les programmes viennent concrétiser le discours inaugural.

Depuis une semaine, à toutes fins utiles, on parle de programmes qui viendront alors que le message ne fait qu'annoncer des volontés. Il me semble que la population est en droit de connaître les volontés politiques du gouvernement et que c'est cette même population qui jugera, par la suite, si cela se traduit par des programmes concrets, par des actions concrètes dans le milieu.

Cela étant dit, cela n'existe pas depuis qu'on est là. On appelait cela le discours du trône, antérieurement. Je suis surpris, moi, que des députés comme le député de Bonaventure, qui siège depuis 26 ou 27 ans en cette Chambre, ne considère pas qu'on est vraiment dans la tradition parlementaire. On a annoncé nos volontés politiques et il fera son travail de député de l'Opposition. Il critiquera au besoin si les programmes ne viennent pas, par la suite, appuyer ces

volontés. Plusieurs de mes collègues, jusqu'à maintenant, ont parlé sur le plan économique, ont parlé du plan économique. Nous avons fait des efforts, depuis sept ou huit ans, en tant qu'équipe gouvernementale, et je me contenterai de parler purement et simplement sur le plan économique. On aime cela se comparer et c'est quand on se compare que des fois on se console.

Je peux vous dire que quand on regarde les intentions d'investissement sur le plan manufacturier, sur le plan industriel, quand on se compare à l'Ontario, je dis bien, on doit être heureux comme équipe gouvernementale parce qu'on est de loin les premiers de l'ensemble canadien. Également, je pense qu'il faut être satisfait, tout au moins, des programmes que nous avons mis sur pied, qui ne sont peut-être pas des mines d'or, comme dit l'Opposition, mais qui, concrètement, donnent des résultats. Je pense exclusivement à ce qu'on a fait pour le retour à l'école de nos jeunes; au-delà de 9000 étudiants, 9000 personnes se sont réinscrites aux études. Je pense que ce sont des gestes concrets qu'il faut souligner. C'étaient des bénéficiaires de l'aide sociale qui ont décidé de retourner à l'école. Je pense que c'est normal de dire que c'est un geste positif. Pourquoi être constamment négatif, M. le Président?

On peut parler également du programme de travaux communautaires qui démarre lentement, qui connaîtra ses fruits très bientôt avec la collaboration des différents réseaux du gouvernement. Je me fais un devoir de rappeler les différents programmes comme PECEC, ce programme de création d'emplois par lequel nous avons soutenu plusieurs petites entreprises. J'en parlerai plus en détail tantôt. Je peux parler du plan Biron qui a eu des effets. Combien de subventions, de prises en charge d'intérêts par la SDI ont permis à des entreprises, en pleine crise économique, de se sortir d'affaires et de réussir à maintenir tout au moins les emplois ou d'en créer quelques-uns additionnels!

Mon ministère n'a pas traîné la patte, M. le Président, dans tout ce processus, dans tous ces efforts pour améliorer la situation économique. Je rappelle tout d'abord à cette Chambre que, loin d'être un ministère bonbon, comme disent certains, loin d'être un ministère qui ne fait que donner des subventions ici et là, le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche contribue énormément sur le plan économique. Je ne citerai que quelques chiffres.

En ce qui regarde la faune, il s'est

créé au moins 13 200 emplois dans ce secteur, ayant des retombées économiques d'au-delà de 1 000 000 000 \$. Dans le secteur du loisir, il y a eu au-delà de 2 000 000 000 \$ de retombées économiques et 19 000 emplois de créés, M. le Président. Les deux combinés, on a un total d'au-delà de 37 000 emplois. C'est quelque chose qu'il faut souligner.

Nous avons mis sur pied - nous ne sommes pas gênés pour foncer - même sans attendre une entente entre les deux gouvernements, la politique du ski, qui a engendré des retombées économiques importantes et des investissements majeurs. Nous avons annoncé une subvention au mont Orford et à quelques centres comme le mont Gleason, le mont Orignal dans Bellechasse et, samedi matin prochain, nous annoncerons une série d'investissements dans plusieurs centres dont les monts Sutton, Val Saint-Côme, etc., dans le comté de Berthier, entre autres. J'aurai la chance également d'aller dans les Laurentides pour annoncer des subventions concrètes non seulement qui supposent un don gouvernemental, mais qui supposent que l'entreprise privée injectera également des sommes de 60% de plus par rapport aux subventions gouvernementales. Et c'est créateur d'emplois à part cela.

Donc, mon ministère n'a pas lésiné; il a travaillé pour développer le secteur des parcs en plus. Depuis deux ans, nous avons au moins dix parcs nationaux de reconnus et nous nous apprêtons à tenir encore par des audiences publiques en 1985 pour en reconnaître un autre. Cela crée des emplois, cela attire des gens et de l'investissement dans chacune de nos régions du Québec; cela permet ainsi un développement touristique extrêmement important. D'ailleurs, le gouvernement avait consenti 10 000 000 \$ pour pouvoir aménager nos parcs nationaux, pour pouvoir aménager nos réserves fauniques et pour pouvoir aussi subventionner nos parcs régionaux. M. le Président, je pense que le ministère joue son rôle dans le cadre de la conjoncture économique difficile que nous traversons.

Également dans le programme PADEL (programme d'aide au développement des équipements de loisir), mon ministère a versé cette année au-delà de 3 000 000 \$ dans chacune des circonscriptions électorales du Québec pour permettre soit d'améliorer des équipements récréatifs, soit d'en construire, ce qui a permis de créer de l'emploi également par la même occasion. Donc, ce sont peut-être des chiffres modestes pour un ministère qui, aux yeux du monde, est vu comme petit mais qui, dans les faits, joue un rôle fort important sur le plan économique.

Dans le discours inaugural ou dans le message inaugural, M. Lévesque a parlé également d'un projet qu'on appelle le parc Archipel. C'est avec plaisir que, vendredi

matin, nous irons beaucoup plus dans le détail devant l'ensemble des municipalités ou des maires de la grande région de Montréal. Dès ce soir, je commence mes consultations auprès des maires et nous pourrions rendre public le détail dès vendredi.

Je suis content de voir que dans le discours inaugural on attache énormément d'importance à la qualité de vie, aux valeurs environnementales du citoyen. On sait que dans le grand bassin montréalais, il y a au moins 40% de non vacanciers, de personnes qui font du "balconville", comme on dit en ville. Je pense que les citoyens de Montréal ont aussi droit à une qualité de vie. La population du Québec ne nous pardonnerait pas de dépenser des millions, pour ne pas dire des milliards de dollars, en assainissement des eaux et du même coup ne pas se préoccuper que les gens aient accès à cette eau dépolluée. Les programmes annoncés en ce qui regarde la revitalisation des rives, l'accessibilité aux rives, l'accessibilité à l'eau constituent en soi d'abord un programme de création d'emplois, augmentent la qualité de vie et l'améliorent. En particulier dans la grande région de Montréal, cela m'apparaît indispensable qu'on le fasse. On ne pourra pas répondre à la norme internationale à cause des aménagements qui sont faits. Il faut donc utiliser au maximum les espaces disponibles et faire en sorte que la population de l'agglomération de Montréal puisse profiter pleinement de son site naturel qui est unique d'ailleurs, le site de l'Archipel.

Dès vendredi, il nous fera plaisir de rendre public à l'ensemble de la population montréalaise ce projet qui, à mon avis, sera non seulement générateur d'emplois, nous le préciserons, mais aussi, et je le répète, contribuera à améliorer de beaucoup la qualité de vie. D'ailleurs, mon collègue de l'Environnement rendra ultérieurement lui aussi, public, un projet de régénération des rives, et cela non seulement pour l'agglomération de Montréal mais partout au Québec où on se préoccupe d'assainir les eaux. Il est important, non seulement de dépenser et d'engloutir sous terre des tuyaux de béton qui servent à assainir l'eau, mais aussi de se préoccuper simultanément que nos populations puissent profiter de cette eau assainie et dépolluée.

(10 h 10)

M. le Président, ce sont là des programmes qui se concrétiseront mais qui ne sont qu'esquissés dans un message inaugural qui se voulait à saveur économique tout en conservant le souci d'améliorer la qualité de vie des citoyens.

Depuis une semaine dans cette Chambre, je me demande si l'on vit sur la même planète. On entend de l'autre côté de la Chambre que le gouvernement ne fait rien et n'a rien fait depuis huit ans ou à peu

près. Il me semble, et je vais vous en donner quelques exemples, qu'il y a des projets concrets qui ont porté leurs fruits et qui ne sont même pas ici soulignés. On fait fi de tout ce qui a été bon et même de programmes annoncés et désirés par la majorité de la population et on soutient en cette Chambre qu'il n'y a rien de bon, que c'est un roman-fleuve, que cela n'indique rien et que cela n'indique pas de volonté d'intention.

M. le Président, il y a eu des programmes concrets d'annoncés dans certains discours inauguraux. Le programme Corvée-habitation avait fait partie d'un message inaugural. Qu'est-ce que cela a donné dans les faits? L'amélioration de l'autosuffisance en agriculture avait été annoncée dans un message inaugural. Qu'est-ce que cela a donné dans le concret? On est passé de 30% à environ 50% d'autosuffisance dans certains secteurs bien précis. Le programme Corvée-rénovation avait été annoncé dans un discours inaugural. Qu'est-ce que cela a donné? Un record, réfection de 30 000 logements.

Comment se fait-il qu'on ne trouve absolument rien de bon? Je vais prendre à témoin un député en cette Chambre, qui est mon voisin de comté, le comté de Berthier. Qu'il ne se lève surtout pas en Chambre pour annoncer qu'il ne s'est rien fait dans son comté, car on va s'en parler sur place pour une fois. Je peux vous dire que s'il a eu le titre de "kid-kodak" de l'année dans la région de Lanaudière, cela doit être parce que le gouvernement a fait quelque chose, parce qu'il en a coupé des rubans. Quand nous sommes arrivés au pouvoir, il n'y avait que les villes de Berthier et de Saint-Gabriel qui avaient de petits HLM. Aujourd'hui, dans chacune des paroisses de ce comté, on a construit des HLM. Le député coupe des rubans de façon presque hebdomadaire dans son comté; qu'il ne vienne pas dire en Chambre qu'on n'a rien fait. Qu'il ne vienne pas dire en Chambre qu'on n'a pas soutenu certaines de ses entreprises dans le comté de Berthier. J'en ai une liste qui est plus longue que celle du comté de Joliette. Pourtant, le député se promène, félicite les entrepreneurs, trouve que ce sont de bons programmes et, quand il arrive dans cette Chambre, au vu et au su de la population du Québec, il déclare: Le gouvernement ne fait rien! Il ne se passe rien!

On ira demander aux gens de Saint-Zénon s'il s'est fait quelque chose pour le petit HLM. À Sainte-Mélanie, que s'est-il fait? Dans d'autres paroisses, à Saint-Côme, ma paroisse natale, que s'est-il fait? Le député est très heureux de le dire quand il est sur place, devant vingt personnes, mais en cette Chambre, c'est du négativisme. Je pense que je vais redonner la liste des entreprises qui ont été aidées. Je pense au

CVF, au centre vacances-familles que nous avons créé à Saint-Michel-des-Saints, je pense au HLM de Saint-Michel-des-Saints et d'autres projets concrets d'investissements dans les scieries, etc., avec le PECEC, à Saint-Gabriel, à Saint-Félix-de-Valois. Je pourrais vous donner tous les programmes que nous avons mis sur pied dans ce comté, pour entendre en cette Chambre... Ce n'est pas le député de Berthier, c'est le gouvernement du Québec qui a bâti ces programmes, au-delà des partisaneries politiques.

M. le Président, au-delà des partisaneries politiques, nous n'avons pas fait ce que les libéraux faisaient à l'époque alors que, dans les comtés de l'Opposition, on ne faisait rien. On a tenu compte des populations même dans les comtés dits orphelins ou de l'Opposition. Ces populations ont le droit de bénéficier des mêmes programmes gouvernementaux que les nôtres. Dans mon propre comté, c'est la même chose. Quand je suis arrivé au pouvoir, en 1976, il y avait la ville de Joliette où on trouvait des HLM ou des logements sociaux. Aujourd'hui, à peine huit ans après, il ne reste qu'une paroisse sur dix-sept qui n'a pas son HLM pour les personnes âgées.

On n'a rien fait de bon? Je m'excuse! Tout en rendant service à la population du troisième âge, on a contribué à créer de l'emploi dans le domaine de la construction. Je suis bien prêt à en prendre, je suis bien prêt à accepter n'importe quelle farce, mais je ne suis pas prêt à entendre mentir régulièrement. Cela n'a pas de sens de voir que des gens ne tiennent pas le même discours en cette Chambre que celui qu'ils tiennent dans leur propre milieu.

Nous allons continuer à investir dans ma région. Au député de Berthier qui veut se faire photographe toutes les semaines, on va donner des occasions. Aux chutes Montapeine - c'est réglé à mon ministère, nous allons l'annoncer - nous allons faire un site touristique; cela ne sera pas la faute du député de Berthier, ce sera de la responsabilité du gouvernement actuel.

M. le Président, je vous avoue très honnêtement que, pour moi, à entendre les discours depuis une semaine, c'est à se demander si on est sur une même planète ou si on vit dans un même monde. Je ne comprends pas les attitudes de l'Opposition et surtout leur négativisme me prouve une chose c'est qu'ils ne sont pas mûrs pour passer de ce côté-ci de la Chambre, M. le Président. Ils sont loin d'être mûrs. Tout ce qui les préoccupe, c'est la notion d'élection. La panique les a pris, si vous avez remarqué, depuis un certain temps. Le jour où le gouvernement a annoncé qu'il pourrait enfin parler à des vis-à-vis au gouvernement fédéral, ils sont devenus des antifédéraux. Ils ont assez peur... Il me font rire, M. le

Président. Le ridicule ne tue pas parce qu'il n'y en aurait plus un dans l'Opposition, c'est clair.

Ces gens voulaient faire la preuve que de ce côté-ci on n'était pas parlables avec personne. C'était entièrement la faute des péquistes si les conclusions d'une entente ne se faisaient pas, s'il n'y avait pas de dialogue. Je m'excuse, M. le Président! On peut prendre le téléphone aujourd'hui, appeler et obtenir une information. Il faut se parler; le dialogue se fait à deux. S'il y en a un qui n'écoute pas, de jaser seul cela ne me plaît pas. Quant à vous, cela a l'air d'être votre fort. Mais, de ce côté-ci, cela ne nous plaît pas. Pour une fois qu'on peut se parler, on serait bien... Faudrait-il être nonos pour jouer votre jeu, faudrait-il être stupides de ne pas accepter le dialogue qui nous est offert? Au contraire, on va démontrer qu'on peut parler, qu'on peut s'entendre. On va faire les efforts, et de bonne foi à part cela, pour essayer de le faire. Vous verrez que c'étaient vos grands frères qui n'étaient pas parlables. La preuve qu'ils n'étaient pas parlables c'est que la population entière du Canada les a sortis. Cela, vous le savez très bien.

Donc, M. le Président, nous allons participer de bonne foi à ce dialogue. Nous allons également faire en sorte que nous puissions conclure des ententes dans le meilleur intérêt des Québécois. Je peux vous dire que nous ferons tous les efforts qui s'imposent au niveau de chacun des ministères parce que, enfin, nous pouvons parler, M. le Président.

Je terminerai - on me dit qu'il me reste deux minutes - par un aspect sur lequel je voudrais attirer l'attention de la population et de cette Chambre. Vous avez remarqué que, à chaque élection partielle, il y a des individus qui entrent par la grande porte. On voit l'équipe de l'autre côté se pêter les bretelles. Je leur dirai, M. le Président, très candidement que je préfère les voir entrer un à un, même si c'est dur, pour me réserver leur sortie massive comme cela a été le cas en 1981. Je peux vous dire cela.

Deuxièmement, M. le Président, j'ose espérer que nous ne ferons pas les erreurs que l'Opposition fait présentement. Exemple, leur cohérence. On parle de charte de l'environnement, Mme Bacon se promène avec sa charte. Imaginez-vous, M. le Président, elle fait sa déclaration et elle défend Mines Noranda. Quelle cohérence, le plus gros pollueur au Québec!

On parle après cela... Le député de Vaudreuil-Soulanges, pendant un an, a dit: La taxe sur l'essence, c'est épouvantable, c'est terrible, c'est effrayant; on la coupe de 50% d'une claqué. Il arrive: il n'y a plus rien là, vous avez juste coupé deux réservoirs. S'il n'y avait rien là sur les deux réservoirs, quel

plat a-t-il fait pendant un an? Et c'est comme cela dans à peu près tous les dossiers. On fait une montagne et, quand on dégonfle leurs ballounes, il ne reste plus rien.

M. le Président, les postes de péage. Et je vais prendre un autre exemple. Le député de Berthier dit: Je veux être traité sur un pied d'égalité avec le député de Joliette. Le premier poste de péage qui disparaît, c'est dans son comté. Quelle incohérence, M. le Président! Au moins, de ce côté-ci de la Chambre, ce qu'on prend comme engagement, on le réalise et on va continuer à réaliser nos engagements, tel que préconisé dans le message inaugural du premier ministre. Merci.

Le Vice-Président (M. Jolivet): M. le député de Jean-Talon.
(10 h 20)

M. Jean-Claude Rivest

M. Rivest: M. le Président, au début de mes remarques, je voudrais m'associer au ministre pour rendre témoignage au député de Berthier et à la qualité du travail qu'il a accompli. Je remercie le ministre d'avoir souligné comment le député libéral de Berthier, notre ami Albert Houde, accomplit son travail d'une façon tellement admirable que son voisin du comté de Joliette semble jaloux des performances du député de Berthier dans Berthier. M. le Président, le ministre, par ailleurs, n'a pas eu que des éloges du côté de l'Opposition, en lui reprochant la critique.

Je voudrais, ce matin, essentiellement, axer mon intervention, dans le message inaugural, sur probablement le problème de société le plus grave auquel le Québec a à faire face en ce moment, le problème de la condition faite à la jeunesse québécoise. Notre prétention, comme celle d'ailleurs d'un très grand nombre de jeunes et de la population québécoise, c'est qu'à tort ou à raison je pense qu'il faut établir que le gouvernement qui préside aux destinées du Québec depuis maintenant huit ans a très certainement une part de responsabilité dans la condition tragique qui est faite aux jeunes du Québec. Je pense que ce n'est pas être négatif que de l'affirmer. Quand le taux moyen de chômage des jeunes au Québec depuis 1976 a été de l'ordre de 18,5%, atteignant dans certaines régions des pourcentages de 20% et 25%, on ne peut pas, M. le Président, demander à l'Opposition, demander à quelconque député ministériel de cacher cette triste réalité de la condition de notre société. Il y a malheureusement de moins en moins d'avenir pour nos jeunes dans la société québécoise, et cela, sur le plan politique, sur le plan social et sur le plan humain, est

inacceptable.

Comme on le signalait lors du dernier conseil général du Parti libéral du Québec, cette constatation commande qu'un redressement radical de la situation s'effectue. Nous attendions de ce côté-ci de la Chambre, comme chez les jeunes, comme dans les familles québécoises, de la part du premier ministre dans le message inaugural les signes concrets, évidents et décisifs d'un redressement radical de la situation des jeunes. Or, tout le monde l'a signalé, les porte-parole des jeunes comme les observateurs politiques, le message inaugural du premier ministre sur cette question cruciale et vitale du Québec a été extrêmement décevant. On ne peut pas accepter cela comme parlementaires, comme Québécois, et nous ne l'accepterons pas. Nous l'accepterons d'autant moins que le Parti libéral du Québec, au cours des quinze ou vingt dernières années - et cela, les jeunes se le rappellent - le gouvernement de M. Lesage comme celui de M. Bourassa ont eu leurs succès et ont connu leurs échecs, mais je pense que la population du Québec, les pères et les mères de famille, se rappellent que du temps où il y avait à la gouverne des affaires publiques québécoises un gouvernement libéral, jamais la situation économique, en particulier celle faite aux jeunes, n'a été aussi désastreuse que celle que l'on a connue depuis maintenant huit ans qu'on a un gouvernement du Parti québécois. La raison est fort simple: la marque de commerce du Parti libéral, c'est la relance économique, et qui dit relance économique, dit création d'emplois. Qui dit création d'emplois dit revenus pour les familles. Qui dit revenus pour les familles dit possibilités concrètes pour les jeunes de prendre leur place naturellement dans une société et d'avoir les droits fondamentaux de travailler pour cette société et d'être pleinement respectés. Avec des taux de chômage de 15% et 20%, pour lesquels le gouvernement du Parti québécois a certainement sa responsabilité, cela ne s'est pas fait. Une des raisons fondamentales, à mon avis, de la déconvenue, de l'insuccès, de l'affaiblissement de la crédibilité même du gouvernement du Parti québécois réside dans son incapacité d'avoir fait place aux jeunes dans notre société, lui qui a mobilisé les jeunes comme probablement aucun parti dans le passé n'a pu le réussir autour de son objectif de souveraineté.

Que constate-t-on aujourd'hui chez les jeunes de 18 à 25 ans comme de 25 à 30 ans? C'est cette catégorie d'âge qui s'est rendu compte le plus rapidement de l'impasse incroyable dans laquelle le Parti québécois entraînait la jeunesse québécoise avec ses rêves indépendantistes. Pendant que vous mobilisiez les jeunes autour d'une option aussi irréaliste, aussi peu nécessaire pour le

Québec et aussi irresponsable, vous avez complètement - et c'est la grande critique que la population du Québec vous adresse - négligé de vous préoccuper des conditions d'emploi qui attendaient les jeunes qui étaient dans les collèges et dans les universités. C'est bien ce que vous avez fait.

J'en veux simplement pour preuve le fait qu'il n'y a eu, en huit ans de gouvernement péquiste, que trois petits programmes dont un seul a eu l'ombre d'une efficacité quelconque. Les autres ont été à peu près totalement inefficaces. Ce sont trois programmes qui datent de quelques années où, finalement, les emplois que vous avez créés par ces trois programmes étaient des emplois temporaires. Pendant ce temps, pendant que nous, de l'Opposition - il me semble que personne ne peut nous faire de reproche là-dessus - nous vous disions, pendant que vous jouiez aux exploits référendaires que vous prétendiez être en mesure d'accomplir, en 1980, pendant que vous jouiez à ce jeu, il y avait des gens de l'Opposition qui disaient: Attention! Parce qu'il y aura un prix économique, social et humain à payer pour cette aventure-là et les discours que vous avez faits. Ce sont les jeunes qui ont payé davantage ce prix-là. Aujourd'hui, alors que les jeunes ont littéralement décroché de votre option, de votre parti, je pense que vous avez là la demande, combien pressante, d'une partie tellement importante de notre population, de notre jeunesse qui demande, de la part du gouvernement du Québec, autre chose que des illusions et des chimères. Cette jeunesse demande d'avoir le droit à la vie.

Quand j'entends le message du premier ministre qui nous annonce, par voie de communiqués antérieurs à son message, etc., et de discours, des nouveaux programmes, j'ai personnellement une excellente idée de ce que seront ces nouveaux programmes. Ils ont d'ailleurs été publiés en large partie dans les journaux. Ce sont des programmes extrêmement limités et dont des expériences de programmes analogues ont été tentées en France, en Belgique, en Norvège, aux États-Unis. Ceux-ci ont donné des résultats très relatifs, c'est-à-dire très faibles. La clé de ces programmes, par exemple, celui de "Stage en entreprise", celui de "Partage du travail", c'est l'accord, l'engagement ferme avec le gouvernement, pour qu'ils aient un minimum d'efficacité, et avec des partenaires économiques du gouvernement, c'est-à-dire les associations patronales et les associations syndicales.

Or, les simples programmes que l'on a créés, que l'on nous a annoncés, ces petits programmes qui vont créer pour la plupart et en très grande partie des emplois temporaires, Mme la ministre de la Main-d'Oeuvre et de la Sécurité du revenu et le premier ministre, la semaine dernière, nous

disaient que le gouvernement vient à peine d'amorcer des rencontres préliminaires pour obtenir ces engagements. Après huit ans de gouvernement péquiste, on commence à se soucier de rencontrer et d'informer les partenaires alors que les taux de chômage chez la jeunesse québécoise depuis 1976 sont de l'ordre de 15%, 16%, 18%, 22%, 25% et, à la veille de la campagne électorale, le gouvernement du Parti québécois se réveille en face d'un grave problème social et probablement le problème le plus important.

À l'occasion de la dernière campagne de financement de notre formation politique, je circulais dans mon comté et j'ai rencontré une dame. Je pense que cela a peut-être été l'expérience la plus directe et la plus brutale de mon engagement politique. Cette dame que j'allais voir à domicile me dit: M. Rivest, je ne donne rien à quelque parti politique que ce soit. Je n'irai plus voter. Je lui ai demandé: Pourquoi, madame? Elle me dit: J'ai un fils qui est ingénieur en géologie, diplômé de l'Université Laval. Au moment où on se parle, il travaille à la manutention des marchandises dans une importante compagnie de transport de Québec. Cette femme m'a dit: Jamais, je ne participerai à une activité politique, ou aux partis politiques, tant que la société québécoise ne sera pas capable de donner à mon fils, ingénieur en géologie, la chance de participer au développement du Québec et de témoigner de son attachement à la société québécoise.
(10 h 30)

J'ai réalisé d'une façon tellement brutale le drame personnel de ce jeune de 23, 24 ou 25 ans, le drame que cela comportait pour sa famille, pour ses parents. J'ai réalisé surtout - et je vous invite à méditer là-dessus, les gens du Parti québécois, qui avez eu le mot "Québec" au bout des lèvres tant de fois - ce que cela représente pour le Québec, une situation comme celle-là, ce que ce jeune ingénieur nous a coûté; votre inaction fait que ce jeune ne peut participer au progrès du Québec.

Quand, de ce côté-ci de la Chambre, on parle de relance économique, on parle de création d'emplois, n'est-ce pas là illustrer d'une façon tellement patente, tellement évidente, notre attachement profond au progrès réel - pas au progrès verbal, au progrès théorique, illusoire et utopique que véhicule le Parti québécois. Quand on parle de relance économique, on s'intéresse au vécu des gens. C'est cela que le chef du Parti libéral du Québec, M. Bourassa, a pris comme engagement fondamental en effectuant son retour en politique. C'est à cela qu'ici, au niveau de l'aile parlementaire, nous travaillons à sensibiliser le gouvernement. C'est à cela qu'au niveau des structures du parti, jusqu'à notre congrès du mois de février ou mars prochain, les

libéraux de tout le Québec vont travailler. Nous allons travailler à bâtir une politique pour les gens du Québec, pour le monde du Québec.

C'est pour cela que le chef du parti, M. Bourassa, et tous nos porte-parole insistent tellement pour dire aux jeunes que la solution à ce problème extrêmement complexe ne sera pas le fruit d'une action spontanée; il faut viser au développement d'emplois permanents. Cela comporte des exigences et ces exigences, nous les répétons à l'intérieur du dossier des jeunes comme dans les autres dossiers: rétablir la crédibilité économique du Québec à l'étranger, une crédibilité économique - pas constitutionnelle ou tout ce que vous voudrez - à l'intérieur du Canada. Il ne s'agit pas du genre de crédibilité que le premier ministre est allé véhiculer dans toutes ses interviews au Japon, à gauche et à droite. On fait le combat là-dessus, parce qu'on voit les dommages que les attitudes irresponsables du premier ministre à l'étranger causent, en particulier, à la jeunesse québécoise.

Combien de fois des hommes d'affaires nous disent-ils: On va négocier des contrats à Toronto, à Winnipeg ou ailleurs et on se fait parler du gouvernement du Parti québécois, de toutes ses orientations et de toutes ses histoires; cela nous nuit. Il y a un coût économique et ce sont les jeunes qui ramassent la facture. C'est à cela qu'on essaie de vous sensibiliser.

Avec le gouvernement canadien, huit ans de gouvernement, pas d'entente, aucune espèce de concertation, de coordination, d'intégration, d'effort de complémentarité financière. Il y a des centaines de millions de dollars que le gouvernement canadien a mis à la disposition des jeunes et des dizaines de millions de dollars pour le gouvernement québécois. Comment se fait-il - on peut le demander - qu'un premier ministre, qu'un gouvernement en place n'ait pas pensé que, compte tenu de la gravité de la situation des jeunes au Québec, ce serait utile, essentiel et vital qu'on mette dans une même enveloppe l'argent d'Ottawa et celui de Québec, pour le donner aux jeunes, pour répondre aux urgences des jeunes. Mais non, M. le Président, on s'est chamaillé pour des raisons politiques précises qui viennent de la conception du Parti québécois et de sa visée indépendantiste. On a "politicaillé" pour essayer de déstabiliser le régime fédéral et, encore une fois, ceux qui ont ramassé la facture, ce sont les jeunes.

Ce genre de situation - on va vous le dire clairement et de plus en plus, d'ailleurs - le Parti libéral ne l'a jamais accepté et ne l'acceptera jamais parce que c'est une politique et une attitude profondément humaines qui doit nous scandaliser dans le sens le plus propre du terme. C'est, en l'occurrence, probablement la politique la

plus anti-jeunesse qu'un gouvernement ait jamais conduite et c'est le Parti québécois qui a mené une telle politique. C'est pour cette raison que de ce côté-ci de la Chambre, à la demande du chef du parti, M. Bourassa, nous avons constitué un groupe de députés, avec mes collègues de Marquette, de Jonquière, de Laurier ainsi que d'autres députés qui s'associent également à notre démarche et que nous entendons, comme Parti libéral, proposer vers la fin de l'automne, un programme cohérent, complet de redressement radical de la situation des jeunes au Québec. Nous allons le faire avec la crédibilité parce que nous ne nous improvisons pas comme le premier ministre.

Je ne sais depuis combien de temps le député de Marquette et d'autres avant lui se lèvent en cette Chambre pour demander au gouvernement - depuis trois ou quatre ans - ce qu'il fait pour les jeunes. Vous ne faisiez que des aventures référendaires. Ces aventures sont maintenant terminées. La population est prête à vous juger sur la contre-performance pitoyable que vous avez eue à l'endroit et à l'égard de la jeunesse québécoise qui a droit à autre chose que vos discours et vos intentions de fin de régime qui ont été la marque du message inaugural du premier ministre. La jeunesse québécoise a droit à des emplois permanents, à la relance économique. Elle a le droit de participer à la vie et au développement du Québec et, par votre attitude irresponsable, vous le lui avez refusé et elle ne vous le pardonnera pas parce que vous avez trahi le Québec.

Des voix: Bravo! Bravo! Bravo!

Motion de censure

M. Rivest: Je voudrais simplement conclure cette intervention en essayant d'exprimer justement ce sentiment de la jeunesse québécoise en disant que cette Assemblée blâme sévèrement le gouvernement péquiste pour l'inefficacité de ses actions à courte vue face au problème des jeunes et pour son inefficacité à leur assurer une qualité de vie économique, sociale et environnementale qui réponde à leurs besoins.

Des voix: Bravo! Bravo! Bravo!

Le Vice-Président (M. Jolivet): M. le ministre de l'Environnement.

M. Adrien Ouellette

M. Ouellette: Merci, M. le Président. On vient d'avoir droit à un discours prononcé par le député de Jean-Talon qui, à mon avis, illustre à la perfection l'attitude négative de l'Opposition à quelque moment que ce soit

de l'activité parlementaire au Québec.

Nous sommes au lendemain du prononcé d'un discours inaugural dans lequel on retrouve une foule de mesures qui, comme le mot l'indique, sont justement en mesure de faire avancer de façon significative le Québec, mais l'Opposition s'ingénie à chercher des lacunes et refuse systématiquement de voir le côté positif ou les aspects positifs contenus dans ce discours inaugural. C'est peut-être évidemment la mission qui est dévolue à un parti d'opposition et comme ils commencent à prendre de l'expérience en ce domaine ils deviennent de plus en plus négatifs et l'avenir prévisible nous laisse croire qu'ils vont devenir des experts bientôt. Il y a quand même des limites à ne voir que les aspects négatifs et à refuser de voir tout ce qu'il y a de bon.

Il y a là de leur part d'ailleurs, M. le Président, une incohérence chronique. Je vous donne deux exemples qui touchent le ministère de l'Environnement, ce qui me permet de rattraper les derniers mots du discours de mon prédécesseur en cette Chambre. On a vu l'Opposition libérale se balader partout au Québec il y a quelques mois, par l'entremise du critique en matière environnementale, Mme la députée de Chomedey, avec une charte pompeusement qualifiée de qualité de la vie. (10 h 40)

On faisait grand état de ce document volumineux jusqu'au jour où on s'est permis de l'analyser pour voir ce qu'il contenait. On voyait tout de suite au départ une incohérence flagrante. Dans cette charte, l'Opposition suggérait rien de moins que la mise en veilleuse du ministère de l'Environnement du Québec, favorisant ainsi une espèce de distribution des pouvoirs qui appartiennent à ce ministère au sein de l'ensemble des autres ministères du Québec. Cela voulait dire, par exemple, que le ministère X, qui pose des actions qui risquent d'être négatives face à l'Environnement, serait désormais responsable de l'établissement de ses propres normes. Cela équivaut carrément à dire: Remettons au pollueur - si on applique ce raisonnement à l'entreprise privée - le soin de dresser sa propre réglementation et ainsi nous serons très bien protégés. En somme, confions les poules au renard et il n'y aura aucun problème. C'est la position que nous connaissons à ce jour, de la part de l'Opposition, face à la protection de l'environnement.

Toujours dans ce même ordre d'idées, après dix ou quinze ans de discussions stériles en Amérique du Nord, dix à quinze ans de grands discours faits par les représentants de la soixantaine de gouvernements qu'on retrouve sur le territoire de l'Amérique du Nord, voilà qu'un d'entre eux

prenait une position ferme, une première en Amérique du Nord, celle de déposer un règlement qui allait entraîner la solution aux productions de SO₂ au Québec, générateur de pluies acides. Durant des années, le Parti libéral du Québec a blâmé le gouvernement du Parti québécois de ne pas agir dans ce secteur. Durant des années, le Parti libéral a réclâmé que le gouvernement du Québec pose ses conditions et dépose un règlement qui allait résoudre ce problème. Nous l'avons fait et nous avons été les premiers en Amérique du Nord à le faire. Ce qu'il y a d'intéressant, par contre, c'est que la semaine suivante, l'État de New York posait un geste à peu près semblable au nôtre. Qu'a-t-on vu dans les journaux, dès le lendemain de la parution ou de l'annonce de la prépublication de ce règlement? Un article émanant de la bouche de la porte-parole de l'Opposition en matière environnementale qui blâmait le gouvernement d'oser imposer ses vues à la compagnie Noranda, qui est la deuxième plus grande entreprise polluuse en Amérique du Nord, ce qui démontre, encore une fois, que l'Opposition n'a tout simplement aucune vision concrète de ce que doit être la qualité de la vie. On se balade avec une charte qui vise strictement la démolition du ministère de l'Environnement et on blâme le gouvernement qui prend ses responsabilités dans un secteur vital au niveau de la qualité de la vie. Avec des gens comme cela, il ne faut surtout pas se surprendre de voir autant de discours négatifs dans un secteur très positif, celui de la protection de l'environnement.

Cela me rappelle d'ailleurs, M. le Président, l'attitude qu'avait l'Opposition en 1968 lorsque mon prédécesseur, M. Léger, annonçait le programme d'assainissement des eaux au Québec.

Une voix: 1978.

M. Ouellette: En 1978, je m'excuse. M. Léger annonçait alors que le gouvernement du Québec s'engageait à investir, dans le seul secteur de l'assainissement des eaux usées municipales, un montant de 4 500 000 000 \$. C'est énormément d'argent. L'Opposition esquissait un sourire et mettait en doute la bonne foi de mon prédécesseur. Depuis 1978, depuis le jour où ce programme a commencé à s'appliquer sur le territoire québécois, l'Opposition n'a raté aucune occasion de décrier ce programme et de faire en sorte qu'il périclite le plus longtemps possible. On s'est moqué de mon prédécesseur en disant: Voilà un politicien qui en dit plus que le client en veut, qui lance des chiffres mirabolants dans l'air sachant d'avance que c'était inapplicable. Eh bien, qu'en est-il six ans plus tard? C'est peut-être bon de faire le point pour voir qui, de mon prédécesseur ou des gens de l'Oppo-

sition, avait raison.

M. Léger parlait de 4 500 000 000 \$ d'investissements sur une période de dix ans. Six années se sont écoulées. Aujourd'hui, bien sûr, avec l'inflation qui a été savamment préparée par le gouvernement Bourassa, ces 4 500 000 000 \$ ont été quelque peu haussés. On parle maintenant de 4 700 000 000 \$, soit 200 000 000 \$ de plus. On se donnait dix ans pour dépenser ces dollars. Qu'en est-il aujourd'hui six ans après? Il y a déjà 1 100 000 000 \$ de travaux qui ont été réalisés et payés en grande partie, bien sûr, dans la région immédiate de Montréal. Il y a déjà 3 700 000 000 \$ d'engagés par le Conseil du trésor dans des ententes signées avec les municipalités. Ce qui signifie qu'après six ans, si on mettait fin à ce programme demain matin, si on terminait les travaux enclenchés et qu'on réalisait ce qui est contenu dans les protocoles d'entente signés avec les municipalités, au bout de deux ou trois ans déjà 80% des eaux usées municipales au Québec seraient traitées.

Rappelons que lorsque le gouvernement Bourassa a perdu le pouvoir en 1976, à peine 5% des eaux usées étaient traitées au Québec, alors que plus de 85% l'étaient en Ontario. Après six ans de mise en application de ce programme, on est déjà sur le point de dépasser la province la plus avant-gardiste dans le domaine, l'Ontario. Où est-il le pessimisme là-dedans? On a garanti des montants d'argent pour dépolluer nos cours d'eau et nous sommes en train de réaliser nos engagements à un rythme supérieur à celui qu'on avait prévu à l'époque: 60% du temps, 80% des sommes engagées.

Que dit l'Opposition à ce moment? Je fais référence encore aux propos de la porte-parole de l'Opposition en matière environnementale qui, en commission parlementaire, il n'y a pas tellement longtemps, demandait rien de moins que la mise en veilleuse de ce programme. Elle suggérait un moratoire parce qu'elle prétendait que ce programme ne fonctionnait pas. Or, on a déjà atteint le niveau de 80% de réalisation, ce qui nous laisse croire, avec certitude d'ailleurs, que nous réaliserons ces travaux à l'intérieur de la période qui avait été annoncée en 1978 par M. Léger. Voilà un autre exemple qui démontre à quel point l'Opposition officielle fait flèche de tout bois, charrie n'importe quoi pour décourager les Québécois face à l'administration positive de son gouvernement.

J'entendais tout à l'heure le député de Jean-Talon qui nous rappelait la période mirobolante du gouvernement Bourassa, cette période de six années. Il faudrait peut-être rappeler au conseiller de l'époque de M. Bourassa que ce gouvernement a vécu dans une période de richesse sans précédent en Amérique du Nord et dans tout le monde

occidental, dans une période d'inflation galopante. À ce moment, le gouvernement Bourassa aurait dû s'appliquer, sous les conseils du député de Jean-Talon, un principe fondamental en administration publique, principe qui dit que "gouverner, c'est prévoir". On aurait pu profiter de cette période de richesse pour abaisser le taux de taxation au Québec qui était un des plus élevés au Canada. Non, on ne l'a pas fait.

On aurait pu indexer l'impôt à la baisse puisque l'argent entrait à flot au gouvernement du Québec. On s'est bien gardé de le faire. Mais on peut aussi demander au député de Jean-Talon, qui était le conseiller personnel de M. Bourassa: si cela allait si bien en 1976, pourquoi le premier ministre a-t-il déclenché des élections après seulement trois années de son mandat? S'il l'a fait, sous les conseils du député de Jean-Talon, c'est peut-être que M. Bourassa sentait que le tapis lui glissait légèrement en-dessous des pieds. La preuve a été donnée le 15 novembre 1976, quand le tapis est parti avec une raideur telle que non seulement le gouvernement de l'époque a été radié de la carte, mais son chef lui-même également.

Revenons au discours inaugural, ce discours inaugural qui suscite tant de commentaires négatifs de la Dart de l'Opposition, laquelle prétend qu'il ne contient rien d'intéressant même au niveau environnemental. Eh bien, j'invite les députés de l'Opposition à relire ce discours qu'ils n'ont probablement pas écouté de la bouche du premier ministre. Ils verront que sur le plan environnemental on présente des programmes uniques dans l'histoire du Canada, des programmes qui visent la qualité de la vie à partir de sources de pollution très précises et à partir d'une richesse naturelle très importante au Québec, celle de l'eau.

(10 h 50)

Vous me direz: Pourquoi parlez-vous encore d'eau quand vous parlez d'environnement? C'est fort simple. L'eau c'est le lieu où se retrouvent toutes les formes de pollution. Quelles sont les causes de la pollution de nos rivières? Elles sont très nombreuses. Il y a d'abord, bien sûr, les pluies acides. En passant, nous avons fait notre devoir, au grand désespoir de l'Opposition, dans ce domaine des pluies acides. C'est là qu'on retrouve aussi les déversements des industries chimiques. C'est là qu'on retrouve les côtés négatifs de l'activité agricole, qu'il s'agisse du purin, du fumier ou des produits chimiques d'utilisation agricole. C'est là aussi qu'on retrouve les eaux usées municipales qui émanent de chacun des citoyens du Québec. C'est là, en somme, que la pollution se remarque le plus rapidement et c'est là aussi que la dépollution se remarque le plus rapidement, à la condition que le gouvernement ait le

courage de passer aux gestes et de faire en sorte que nos rivières retrouvent leur qualité d'antan.

Dans son discours inaugural, M. le premier ministre parlait d'espaces bleus. C'est vrai qu'il y a de nombreux espaces bleus au Québec, mais c'est également vrai de dire que, dans la quasi-totalité des cas, la détérioration de ces espaces bleus est telle que les Québécois, qui sont des adorateurs de l'eau par nature, ont fui ces cours d'eau, étant donné leur degré de dégradation à la suite de l'activité humaine en général.

Le programme d'assainissement des eaux, qui connaît une vogue sans précédent, qui connaît même un engouement à la suite de la prime d'accélération qu'on a annoncée au mois de novembre dernier, fait en sorte que ce secteur de pollution sera réglé d'ici à 1988, tel que promis en 1978, mais il n'y a pas que cela à faire si nous voulons vraiment redonner à ces espaces bleus leur qualité première. Au-delà de cela, même le jour où on aura redonné à nos rivières et à nos lacs cette qualité essentielle, il faudra les aménager de façon à en permettre l'accessibilité à tous les citoyens du Québec. C'est précisément ce message qu'on retrouve dans le discours inaugural, mais les libéraux n'ont rien vu ou ils ont fait semblant de ne rien voir, parce que cela leur faisait peut-être trop mal, parce que cela allait au-delà du programme du Parti libéral et nettement au-delà. C'était une première au Canada.

Qu'est-ce qu'on annonce dans ce programme?

Une voix: Quel programme?

M. Ouellette: On annonce que nous allons mettre en place des sommes d'argent, du personnel compétent pour régler les autres sources de pollution de nos cours d'eau. Nous disons: En ce qui concerne le volet municipal, tout va très bien; 80% de l'objectif est déjà atteint. Il nous reste donc 40% pour réaliser les 20% manquants et tout est en place pour y arriver sans problème. Mais quelles sont les autres sources de pollution? Il y a tout le phénomène du déboisement qu'on a connu depuis le début du siècle en particulier, le déboisement qui a favorisé l'érosion; l'érosion qui charrie notamment des déchets toxiques, des déchets chimiques et des déchets agricoles. Il faut donc poser des actions concrètes pour favoriser le reboisement de nos cours d'eau principaux de façon à stopper le plus rapidement possible cette érosion génératrice de pollution diffuse.

On parle aussi de la consolidation des rives. Nos rives se sont détériorées à la suite du déboisement excessif. Il faut donc mettre en place des équipements qui font en sorte que l'érosion et la décadence de nos rives soient également arrêtées dans les plus

brefs délais. On a donc un programme qui va se charger de cette régénération des rives.

Il faut aussi prévoir des équipements d'accessibilité. Nos cours d'eau ayant retrouvé leur attrait d'antan, les Québécois et les Québécoises vont choisir d'y retourner, comme nos grands-pères ou nos pères le faisaient. Il faut donc prévoir des équipements minimums un peu partout sur le territoire du Québec pour permettre à tous les citoyens et à toutes les citoyennes désireux d'utiliser cette richesse naturelle d'y avoir accès en toute sécurité et en tout confort.

Mon collègue, le ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, a donné certaines explications tout à l'heure qu'il approfondira vendredi en conférence de presse à Montréal où il nous dira ce que son programme signifie en matière de réaccessibilité à l'eau. Il nous dira exactement ce que nous visons, en particulier dans la région de Montréal. Quant au programme de l'Environnement qui sera annoncé dans quelques jours, il couvrira l'ensemble du Québec, y compris les parties qui ne seront pas touchées par le programme du Loisir, de la Chasse et de la Pêche.

Bref, M. le Président, si les libéraux refusent de voir des choses positives dans le message inaugural, c'est qu'ils n'ont rien compris ou qu'ils ne veulent strictement rien comprendre. Il n'y a pas un seul gouvernement au Canada qui est allé aussi loin en matière de retrouvailles de cet environnement d'antan. Bien sûr que cela dérange l'Opposition qui aimerait pouvoir répéter sans cesse que le gouvernement du Parti québécois n'a rien fait dans ce secteur. 4 500 000 000 \$ uniquement au niveau de l'assainissement des eaux usées municipales. Plus de 2 000 000 000 \$ seront investis dans le secteur de la dépollution agricole, de la dépollution industrielle qui va bon train parallèlement à celles des eaux. Je serais curieux de comparer ces chiffres avec ce que le gouvernement Bourassa du temps a pu faire en période de richesse excessive. Qu'ont-ils fait les libéraux en matière d'environnement? Rien, strictement rien. Ils n'ont même pas eu le courage de créer un ministère qui s'occuperait de l'environnement, favorisant ainsi la qualité de la vie et la santé de l'ensemble des Québécois.

M. le Président, en terminant, je voudrais rappeler aux gens d'en face que, lorsqu'ils ont choisi de briguer les suffrages au nom de leur formation politique, ils s'engageaient, face à leurs citoyens, à venir les défendre sur le parquet de l'Assemblée nationale, à venir faire valoir leurs intérêts et à faire en sorte que le gouvernement ait un comportement administratif et politique qui convienne aux intérêts de leurs citoyens. Mais que font-ils exactement? Ils viennent ici uniquement pour décrier ce que fait le gouvernement, pour faire ressortir les choses

qui leur paraissent lacunaires et, pour arriver à se donner raison, ils n'hésitent pas à tronquer la vérité et ainsi à déblatérer sur le gouvernement. Je regrette, mais, en ce qui regarde l'environnement, en ce qui regarde plusieurs autres ministères, le gouvernement actuel du Québec a fait immensément plus que son prédécesseur, et surtout si on tient compte que ses premières années de gestion ont été consacrées à la correction des erreurs laissées par le gouvernement Bourassa qui l'avait précédé.

Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Jolivet): Avant d'accorder la parole au député de Laurier, j'aimerais rappeler simplement - cela fait plusieurs fois que je l'entends et il y a un changement dans la réforme parlementaire - que le discours inaugural est devenu désormais le discours d'ouverture. Cela est simplement afin de s'habituer à ce nouveau terme. Je vous dis qu'on devrait utiliser l'expression "discours d'ouverture".

M. le député de Laurier.

M. Christos Sirros

M. Sirros: Merci, M. le Président. Qu'on l'appelle maintenant discours inaugural ou discours d'ouverture, il n'y a pas beaucoup d'ouverture dans ce discours qu'on a entendu la semaine dernière.

Le ministre vient de nous dire qu'on passe notre temps à critiquer, à dénigrer et à être négatifs face au gouvernement et il se demande pourquoi. C'est facile à comprendre, je pense, parce que, du côté gouvernemental, depuis au moins trois ans, à part peut-être quelques rares exceptions, il faut dire que le gouvernement n'a pas été imprégné d'un discours cohérent, d'un langage d'ensemble qui répondait véritablement aux aspirations de la population et des jeunes en particulier. Le gouvernement a plutôt été animé d'un discours qu'on pourrait appeler cryptochrétien, petit discours des petites mesures. L'intéressant, c'est que ce n'est pas moi qui dis ces paroles. Je viens de citer un député de l'autre côté, le député de Rouyn-Noranda-Témiscamingue, qui faisait un discours avant le dernier congrès du Parti québécois et c'était sa propre perception de son propre gouvernement. Pourtant, il n'a jamais osé venir dire ces choses clairement, ici en Chambre, au premier ministre et, jusqu'à ce jour, je ne l'ai pas encore entendu parler sur le discours d'ouverture. S'il avait à parler sur le discours d'ouverture, s'il avait à relier le discours d'ouverture à la question des jeunes, il serait obligé de répéter exactement les mêmes paroles, s'il avait la moindre décence.

Tout ce qu'on a vu jusqu'à ce jour, et non seulement depuis trois ans, mais on peut aller au-delà de ces trois ans, dès le début

de l'ère, de l'époque péquiste, si vous voulez, 1976 jusqu'à aujourd'hui, cela fait huit ans, dans ces huit ans, on est en droit, non seulement comme Opposition officielle mais comme population, comme citoyens, de se demander, face aux grands problèmes sociaux, face aux grands problèmes de société auxquels nous avons à répondre comme parlementaires qui ont décidé de briguer les suffrages pour mener à bon terme les intérêts du peuple québécois, qu'est-ce que le gouvernement a fait en particulier concernant la question des jeunes, concernant la question de l'emploi?

Cela fait trois ans à peu près maintenant que je suis porte-parole en matière de main-d'oeuvre et de sécurité du revenu, que j'essaie honnêtement et que je fais mon possible pour trouver quelque chose de positif dans ce que le gouvernement a mis de l'avant jusqu'à maintenant pour faire face au problème qui allait en augmentant année après année depuis que ce gouvernement est ici, concernant le chômage des jeunes, en particulier.

Depuis le début, le gouvernement avait annoncé ses couleurs en montrant son intérêt beaucoup plus profond quant à l'impact publicitaire et à l'impact sur l'opinion publique que ces mesures pouvaient avoir que pour l'impact que ces mesures pourraient avoir sur la problématique à laquelle on avait à faire face.

Vous vous souvenez, et je parle ici des prétendus programmes de création d'emplois, que dès 1977 le gouvernement nous avait parlé dans le discours du trône, comme on l'appelait à l'époque - qui est devenu le discours inaugural ou d'ouverture, mais, de toute façon, le chemin reste bloqué à l'heure actuelle - du besoin de créer des emplois, de la problématique de l'emploi pour les jeunes. Il

avait mis sur pied dès cette époque la première trouvaille péquiste, le programme OSE à multiples volets. C'était bien "smart" comme cliché publicitaire, si vous voulez, l'opération solidarité économique qui se lisait OSE. On osait faire quelque chose, mais on osait faire des choses qui n'avaient aucun bon sens à moyen et à long terme.

Ce genre d'approche a été multipliée année après année. On a connu depuis sept ans une série de mesures destinées, prétendument, comme je le disais, à créer de l'emploi, mais qui étaient toutes axées vers l'emploi temporaire et vers des programmes qui permettraient à chaque ministre de multiplier les conférences de presse et d'annoncer des "gros programmes", entre guillemets, parce que chaque programme qu'on annonçait ou presque avait aussi des sous-volets qui étaient administrés par différents ministères, entre autres, par celui de l'Environnement, dont on vient d'entendre le ministre.

J'aimerais simplement dire au ministre de l'Environnement, qui vient de nous quitter, qu'on a beau parler d'environnement, mais que l'environnement est aussi quelque chose qui est beaucoup plus immédiat à la personne. Cela concerne aussi son environnement immédiat social, parce que, lorsqu'on crève de faim - j'exagère à peine et même pas - avec 150 \$ par mois, c'est un environnement immédiat auquel on a à faire face comme citoyens dans une société qui se veut civilisée, progressiste et même social-démocrate jusqu'à il y a un certain temps, et il faut se poser de sérieuses questions quant à ce qu'a fait ce gouvernement pour répondre aux aspirations et aux besoins du peuple québécois, M. le Président.

Dans le domaine de la création d'emplois pour les jeunes, cela a été le fouillis complet. Les mots du député de Rouyn-Noranda-Témiscamingue, disant que le gouvernement n'était pas imprégné d'un discours cohérent et d'un langage d'ensemble qui répondait véritablement aux aspirations des jeunes, sont quand même réels. C'est rare que je me lève en Chambre pour dire d'un collègue d'en face qu'il a un certain bon sens, mais il faut admettre la vérité, parce qu'il ne faut pas simplement dire des choses contraires à ce que les autres disent. Quand c'est vrai, c'est vrai. Or, c'est vrai que cela n'a pas été cohérent jusqu'à maintenant.

Comme Opposition, on a fait notre devoir dans ce dossier et dans tous les autres. On a décrié cette approche dès le début. On a prévenu le gouvernement que c'était un gaspillage irresponsable de fonds publics. Si vous additionnez les sommes qui ont été investies dans tous ces programmes depuis six ou sept ans, vous arrivez à tout près de 1 000 000 000 \$ de fonds publics qui ont été ni plus ni moins jetés par la fenêtre. Quand je dis "jetés par la fenêtre", je veux dire que la quasi-totalité de ces programmes n'ont laissé, après leur période opérationnelle, aucun effet réel. Cela veut dire qu'on a pris de l'argent, qu'on a fait travailler artificiellement une quantité de personnes pendant une série d'années et, quand ce soutien artificiel à cette création d'emplois a été terminé, on est retombé exactement où on était avant d'avoir commencé ces programmes. C'était le fameux cercle vicieux: l'assurance-chômage et bien-être social; les sortir du bien-être, les retourner à l'assurance-chômage après 20 semaines pour qu'ils reviennent, finalement, encore une fois à l'aide sociale.

Après avoir décrié cette situation pendant des années de notre côté, l'année dernière, mine de rien, le gouvernement a tout à coup dit que, finalement, c'étaient des "jobines", qu'il fallait changer son fusil d'épaule, que c'était peut-être nécessaire durant la crise, etc., mais qu'il ne faudrait

plus parler maintenant de programmes de création d'emplois temporaires. Il a dit que dorénavant on allait mettre l'accent sur l'emploi durable, l'emploi réel, etc. D'abord, comme Opposition et comme citoyen ordinaire, on se doit de demander au gouvernement: Comment se fait-il que, pendant des années, vous avez construit quelque chose que vous êtes obligé de démolir, ni plus ni moins, pour recommencer à zéro?

Si, comme le ministre de l'Environnement le dit, gouverner c'est prévoir, vous auriez pu voir un peu plus loin que le bout de votre nez et commencer il y a quatre ou cinq ans à agir sur le problème de fond, surtout en ce qui concerne les emplois pour les jeunes, plutôt que de vous contenter d'un battage publicitaire, conférence de presse après conférence de presse, pour annoncer un morceau de programme ici, un morceau d'un autre programme là et gaspiller ni plus ni moins des sommes extrêmement importantes pour arriver, après cinq ans, à nous dire que c'étaient des "jobines". Je cite là le mot que le premier ministre a utilisé l'an dernier quand il a annoncé son plan de relance.

La première constatation, c'est que le passé dans ce dossier et dans bien d'autres - mes collègues en parleront - a été un échec monumental. La preuve, c'est que, effectivement, le gouvernement l'admet. Il dit, ni plus ni moins, que jusqu'à maintenant on a fait le mauvais choix. On est allé dans une direction qui n'a pas produit de résultat et on arrête tout ça. Cela a été arrêté l'année dernière, quelque part, par le ministère de la Main-d'Oeuvre et de la Sécurité du revenu qui mettait fin à tous les budgets consacrés à ses programmes de création d'emplois temporaires, et on va recommencer.

Le passé - il faut examiner le passé avant de parler du présent - a été un échec complet. Le présent. Si le passé a été un échec, à présent, c'est la stagnation totale. L'année dernière, nous avons eu droit à une annonce d'un plan de relance qui mettait encore une fois l'accent sur les jeunes, l'emploi, etc., et on nous annonçait au mois de novembre des choses qu'on aurait durant l'année. Savez-vous qu'entre le mois de novembre de l'année passée et le mois d'août de cette année, dans un intervalle de dix mois, il y a eu à peine 1500 personnes touchées par ces prétendues mesures de relance, les trois programmes?

Une voix: Il ne faut pas être négatif.

M. Sirros: Il ne faut pas être négatif, nous dit-on, mais comment, face à cela, puis-je trouver quelque chose de positif à dire là-dessus? Je ne fais rien de plus que simplement vous étaler les faits, vous dire que, pendant cinq ans, on a gaspillé de

l'argent, que, pendant dix mois, une fois qu'on a reconnu que c'était une erreur, on n'a rien fait, et maintenant, on vient nous dire qu'on est négatif. Les vraies personnes négatives, ce sont les personnes qui, de l'autre côté, passent leur temps à se préoccuper du niveau où se trouve la popularité de leur parti et cherchent des trucs pour s'en sortir à gauche et à droite.

La dernière question - on en a eu une démonstration hier et d'autres collègues en ont parlé - c'est toute la question de l'indépendance que je n'aborderai pas ici parce que je pense sincèrement que j'éclaterais de rire face aux manoeuvres qui se passent de l'autre côté et qu'on tente de prendre au sérieux. C'est épouvantable! Il ne faut pas être négatif!

Je vous souligne des faits. Entre le mois d'août et aujourd'hui, depuis le plan de relance, on nous a annoncé, comme nouvelle approche qu'on a qualifiée de révolutionnaire, de fantastique, de revirement majeur de la Loi sur l'aide sociale - ce qui n'est pas du tout le cas - la mise sur pied de trois programmes: stage en industrie, travaux communautaires, rattrapage scolaire.

(11 h 10)

Le stage en industrie, on l'enrobe de tous les discours sur la formation des jeunes pour appuyer leur "employabilité" c'est-à-dire leur donner une formation pour qu'ils soient plus en mesure de trouver un vrai job et acquérir une certaine expérience. À l'époque où cela a été adopté ici en Chambre au mois de mars dernier, on a dit que, en soi, aucune de ces trois mesures n'était mauvaise. C'est la façon dont le gouvernement aborde le problème qui est mauvaise, une façon décousue, une façon qui n'a aucune cohérence réelle. Si, par exemple, on était vraiment préoccupé de façon sérieuse, responsable et réaliste de la question de la formation de jeunes, on ne mettrait pas sur pied, avec le battage publicitaire qui a été fait, un programme qui n'est pas un programme de formation, mais qui vise à pallier un problème, celui de la discrimination faite aux jeunes dans la Loi sur l'aide sociale. La Loi sur l'aide sociale dit que si vous avez moins de 30 ans et que vous êtes apte au travail, vous ne pouvez pas avoir plus que 154 \$ par mois. Face à cette réalité - tout le monde va convenir qu'il est impossible de vivre avec - le gouvernement devait trouver quelque chose à faire avec cela, au moins donner l'illusion qu'un effort se faisait pour régler ce problème. Il a trouvé ceci: Si un jeune accepte d'aller dans une industrie quelque part, on va lui donner 150 \$ supplémentaires, en plus des 150 \$ du bien-être, et on va demander à l'entreprise de lui verser un autre 100 \$ pour qu'il puisse avoir un revenu de 400 \$. Le train de fond n'est pas la formation des jeunes. Pardon?

Une voix: ...formation.

M. Sirros: C'est ce que j'ai dit, M. le député: le train de fond de ces mesures n'est pas la préoccupation de la formation des jeunes, c'est la préoccupation de donner un certain minimum de revenu, M. le Président.

Quand j'ai fait, avec d'autres collègues, une tournée dans les régions pour voir comment ces mesures fonctionnent, nous avons constaté que la grande majorité des personnes disaient ni plus ni moins: c'est une autre mesure où on va trouver au moins 150 \$ de plus. Ne nous leurrons pas, il n'y a pas de véritable formation dans la plupart des stages. Quelques-uns sont certainement valables. Il doit y en avoir, je ne le nie pas. On peut faire des discours de l'autre côté pour souligner un tel cas ou tel autre. Si vous regardez l'ensemble, la majorité de ces stages ne contient pas vraiment un élément d'apprentissage approfondi qui va laisser des traces réelles sur la capacité du jeune d'intégrer le marché du travail de façon réaliste et réelle à la suite de son stage. Cela va peut-être pallier pour l'instant le problème de 154 \$ par mois du bien-être sans ces stages. On en convient, on a voté pour ces mesures parce qu'on ne pouvait pas accepter, comme opposition responsable M. le Président, de laisser les jeunes avec seulement 150 \$ à un moment où le taux de chômage des jeunes est à 20%. Il n'y a aucun débouché réel sur le marché du travail, ils sont donc prisonniers de l'aide sociale. On a concouru avec la ministre qu'il fallait faire quelque chose, mais on leur a souligné que ce n'est pas véritablement un programme de formation.

Jusqu'à maintenant, on n'a pas vu l'opérationnalisation d'aucune politique de main-d'oeuvre, d'aucune politique de formation concrète. Dans le terrain, dans le champ, c'est le fouillis, pour l'instant en tout cas, entre les centres de travail du Québec, les commissions de formation professionnelle et les industries qui commencent à peine, après huit ans de prétendu gouvernement, à chercher les besoins en termes de formation de la main-d'oeuvre au Québec. Nous vivons aussi une situation où, en dépit du chômage, des entreprises n'arrivent pas à trouver des gens qui sont formés.

Croyez-moi, M. le Président, ce n'est pas à travers le programme "Stages en industrie" qu'on va avoir au Québec une politique de formation de la main-d'oeuvre.

La deuxième mesure: travaux communautaires. Encore une fois, on a voté pour, M. le Président, parce qu'il fallait pallier le problème des jeunes bénéficiaires de l'aide sociale. Ne venez pas prétendre que c'est sérieux, ne venez pas prétendre que cela va donner quelque chose de valable aux jeunes. C'est dans le programme Chantier-

Québec d'il y a quelques mois à peine - le gouvernement disait de créer des jobines - qui a été rebrassé et étendu pour que ce soit, au lieu de vingt semaines à temps plein, un an à temps partiel à 20, 25, ou 30 heures par semaine. C'est exactement le même programme, M. le Président, le même but. Lisez simplement - si vous voulez faire l'exercice, de l'autre côté - la description du programme Chantier-Québec, lisez la description de la mesure travaux communautaires.

La troisième mesure, le rattrapage scolaire: inciter les jeunes qui bénéficient de l'aide sociale à retourner à l'école. On l'a dit et on le répète, c'était la mesure la plus intéressante, la plus valable et on a dit qu'on a trouvé curieux, dans un ensemble de trois mesures destinées, éventuellement dans deux ans, à atteindre 50 000 jeunes... Mettez à côté de cela, juste pour le relief, le nombre total des personnes aptes au travail de moins de 30 ans bénéficiaires de l'aide sociale, qui se chiffre autour de 130 000, 120 000, ajoutez à cela le nombre de chômeurs et vous allez voir l'étendue de ces mesures, sur deux ans, 50 000. Dans ces 50 000, la troisième mesure qui a - à première vue, en tout cas - peut-être le plus d'allure ne visait que 9000 jeunes sur deux ans. Alors, on a dit que celle qui aurait dû être la première priorité du gouvernement parmi les trois mesures était la dernière parce que c'était la mesure qui visait le nombre le moins grand de jeunes. Trouvez-moi la cohérence là-dedans. Ce n'est pas négatif quand même, M. le Président, mais on veut tout au moins avoir une discussion franche de ce côté-ci.

Et en parlant de franchise, quand j'entendais la ministre de la Main-d'Oeuvre, hier, je pense, tout à coup nous parler de chiffres qui sortent on ne sait pas trop d'où, de 20 000 personnes et, pour les appuyer, elle dédaigne parler... Au moins, elle a parlé d'un programme qui s'intitule "Aide à l'emploi scientifique". Je ne sais pas si le mot est triste, M. le Président, mais cela doit être la panique de l'autre côté pour qu'on soit obligé de faire sortir une mesure par la ministre en Chambre qui n'a même pas touché 100 personnes... L'année passée, il n'y a même pas eu - selon les informations - 100 personnes, 100 projets qui ont été appuyés par cette mesure, M. le Président. Et qu'on vienne ici nous lancer le beau titre "Aide à l'emploi scientifique"; évidemment, cela colle parce qu'on parle de virage technologique, de nouvelles technologies, etc., mais quels sont les résultats? Une bourse d'affaires, c'est beau, mais aujourd'hui, dans le journal, le ministre disait qu'on n'a donné l'accord qu'à 67. Chacune, soyons fair-play, a créé sept emplois environ. Faites la multiplication, vous en êtes capables. 7 fois 67, cela donne quoi? Environ 480 emplois.

Une voix: Ce n'est pas négligeable.

M. Sirros: Ce n'est pas négligeable.

Une voix: Sur combien?

M. Sirros: Sur une quantité d'environ 200 000 jeunes chômeurs et vous venez vous vanter de la création de 400 emplois!

Une voix: Voyons donc!

M. Sirros: C'est épouvantable!

M. le Président, je terminerai mon discours là-dessus, en disant aux ministériels de l'autre côté qu'on ne commence pas en essayant d'être négatif, mais, en constatant la réalité. Avec le pragmatisme qui imprègne les membres de ce côté-ci, force est de constater qu'on nous a amenés, jusqu'à maintenant, à un cul-de-sac. Merci.

Le Vice-Président (M. Raricourt): M. le député de Groulx.

M. Élie Fallu

M. Fallu: M. le Président, je dois vous dire qu'en 1962 les hasards m'avaient amené, pendant la campagne électorale fédérale, dans un petit village du Québec où il y avait un célèbre candidat créditiste qui avait harangué une foule très chaude pendant toute une soirée et c'était très humoristique. On s'était formidablement bien amusé, on avait rigolé, ni plus ni moins, de tous les problèmes de la société. Et, en sortant, un type avec qui j'entretiens une conversation me dit comme cela, à brûle-pourpoint: Un gars qui parle aussi bien de nos problèmes, c'est qu'il doit en connaître les solutions. Sauf que, ce soir-là, aucune solution n'avait été amenée.
(11 h 20)

Voilà justement le type de discours qu'on entend depuis mercredi dernier ici en cette Chambre. Il y a des gens qui parlent des problèmes, des problèmes et des problèmes et, même dans les solutions, ils trouvent des problèmes. Mais qu'ont-ils comme solution? Rien! Je n'ai jamais vu un tel désastre dans cette Assemblée nationale en huit ans de séjour. C'est la déception la plus grande de ma vie politique jusqu'à maintenant. Il n'y a que du négativisme. Il n'y a que du "critiquage", mais eux-mêmes n'ont pas le moindre programme. Rien!

Qu'est-ce qu'on a devant nous? Nous sommes dans le débat sur le discours d'ouverture que le premier ministre, selon la tradition britannique, a présenté en cette Chambre au début de la session. C'est ce que je pourrais appeler le discours à la nation dans lequel, d'une part, il évalue le travail ou la situation de l'État, la situation de l'emploi, la situation de l'environnement,

la situation des jeunes, la situation des femmes, la situation de la famille, etc., dans notre société. Il trace ensuite les orientations qu'entend prendre le gouvernement dans les douze ou dix-huit prochains mois, c'est-à-dire à moyen terme, pour répondre aux demandes expressément et clairement formulées par la population.

Le débat que nous entreprenons est un débat privilégié dans la Chambre. Les commissions parlementaires ne peuvent pas siéger. Nous ne devons nous appliquer qu'à ce seul débat. C'est donc un moment très particulier dans notre système parlementaire, un moment privilégié dans le parlementarisme car nous devons débattre devant le président, c'est-à-dire devant la population entière, l'état de la nation et les solutions à apporter à ses problèmes.

On sait qu'il y a une mouvance dans la vie et voilà que nous avons devant nous des doctrinaires. Ils ne se sont pas rendu compte que la société change, qu'il faut régulièrement faire des ajustements, qu'il y a trois ans, c'était une crise économique, qu'il y a eu des solutions temporaires d'apportées à ce moment-là et que, maintenant, il faut rajuster. Ils sont d'une inconscience absolue, alors qu'à mon avis, le discours d'ouverture est sous la marque d'un très grand réalisme, un réalisme politique, au départ. Évidemment, ils ne comprennent pas ou ils font semblant de ne pas comprendre, eux dont la maison mère à Ottawa vient tout juste de brûler. Ils n'ont pas encore tiré les leçons de la disparition complète du Parti libéral dans tout le Canada.

D'autre part, la lecture qu'ils font de la réalité québécoise n'est vraisemblablement pas la bonne, car ils sont complètement obnubilés par un certain nombre de problèmes, le plus souvent faux, notamment en ce qui a trait à l'environnement, notamment en ce qui a trait au développement industriel. D'ailleurs, ils évitent d'en parler, à toutes fins utiles, alors que c'est la préoccupation principale des gens. C'est le moteur de la société.

Le message inaugural a deux axes principaux et enclenche, dans son premier, un virage d'une importance qu'on ne pourra mesurer qu'à très long terme car le gouvernement a choisi, non plus comme c'était le cas dans les gouvernements qui ont précédé ou encore ceux qui étaient à côté de nous, notamment à Ottawa jusqu'à récemment, de lutter contre l'inflation, contre l'érosion monétaire ou toutes sortes d'approches semblables qui ont eu comme résultat de créer un chômage invraisemblable, mais notre gouvernement a choisi un objectif unique, celui de l'emploi. Je ne dis pas celui du chômage, mais celui de l'emploi, en concentrant dans un faisceau unique l'ensemble de toutes les ressources, non seulement les siennes, mais toutes les

ressources d'une société, en faisant appel à toute la société pour que tous ensemble nous visions à un seul et même objectif, la dignité de l'emploi.

C'est ainsi qu'il faut créer des emplois à tout prix. Mais pour cela, il faut permettre les investissements. Il faut au même moment penser aux gens qui sont employés, soit à ceux qu'il faut recycler, soit à ceux qui sont en fonction ou ceux qui désirent retourner au travail. Il faut former les jeunes. De surcroît, il faut donner des outils de développement, c'est-à-dire les outils de la recherche. Toutes ces mesures visent un seul et même objectif, celui de la société de plein emploi, celle que nous atteindrons et celle que nous devons, pour le moins, chercher à atteindre.

Dans le domaine des investissements, nous savons que les sommes d'argent sont disponibles. C'est la somme de 2 000 000 000 \$ avec garantie contre la hausse des taux d'intérêt qui est actuellement offerte à toute l'entreprise manufacturière, touristique ou autres. C'est maintenant une orientation qui est donnée pour permettre la compétitivité de nos entreprises. Là, très rapidement, je ne ferai qu'énumérer car ce serait trop long d'expliquer davantage.

11 s'agit de favoriser, par le biais de la ressource énergétique, notamment l'électricité, la compétitivité de l'entreprise. Les journaux nous apprenaient ce matin comment Hydro-Québec entend répondre immédiatement à cette demande. C'est également l'ajustement de la fiscalité, celle des particuliers comme celle des entreprises. Mais on sait que pour les entreprises, on ne peut guère faire mieux que ce qu'on a fait dans le passé. La fiscalité est la plus basse au Canada. C'est l'ajustement des lois régissant les institutions financières. Cela passe aussi par la déréglementation ou par l'étude de règlements qui peuvent, jusqu'à un certain point, nuire à l'activité économique. C'est aussi la formation du personnel. C'est également et peut-être surtout une nouvelle façon de faire la gestion des fonds publics. Au départ, c'est de continuer ce que le gouvernement a fait depuis les quatre dernières années notamment, soit de maintenir les dépenses au minimum, de maintenir également le déficit à un taux décroissant.

Enfin, l'investissement sert à créer des emplois stables dans tous les domaines, que ce soit dans le domaine de l'agriculture, notamment, dans le nouveau domaine que nous entreprenons actuellement, la serriculture, dans le domaine des pêches, de la forêt, des mines, du tourisme, etc. Donc, créer des emplois stables et annoncer en même temps la fin du "social welfare", c'est-à-dire la fin de la "jobine", ce que ne comprend pas le député de Laurier. Il ne

s'agit pas de mesures très particulières qu'il faut analyser à la loupe. Cela fait partie d'un ensemble. Mais ces gens-là manquent d'ouverture. Ils manquent de capacité de voir comment cela se situe dans un mouvement général, dans un ensemble de société, dans un ensemble de décisions.

Recycler les gens. Les exemples sont maintenant nombreux. Comment faut-il procéder? D'abord, par la préembauche, les qualifications du personnel. J'ai précisé un exemple absolument extraordinaire chez moi que nous sommes en train de vivre avec l'arrivée de Nolisair. Les gens ont été sélectionnés, préembauchés et sont en formation pour que, le 20 décembre au matin, lorsque le premier avion s'envolera, ce soient des gens de chez nous qui soient embauchés et formés. Bientôt, ce sera une action similaire à entreprendre auprès de General Motors. Vous vous imaginez, pour la première fois dans une société, il faudra qualifier au-dessus de 4000 personnes pour qu'au retour de leurs vacances, elles puissent occuper un emploi différent de celui qu'elles occupaient à leur départ.

Il s'agit aussi de former les jeunes par les centres spécialisés dans nos cégeps, par l'ajustement des cours au niveau universitaire, notamment pour prendre le virage technologique. Cela va précisément dans le sens de la société de plein emploi. Cela sert également à l'industrie pour qu'elle puisse atteindre ses seuils de rentabilité et de compétitivité, pour qu'elle puisse vraiment exporter ses produits; la création de très nombreux centres de recherche spécialisés, de centres de productivité - parce que, phénomène étrange, aucun membre du Parti libéral ne l'a souligné, je dois le dire - de centres du vêtement, du textile, du meuble, du bois ouvré et, le tout nouveau qui vient d'ouvrir à Montréal, le centre de promotion de la mode.

(11 h 30)

En quelques mots, il faut situer le premier objectif que trace le gouvernement à notre société en termes de développement économique. Tout miser sur une société de plein emploi par les investissements qui créent des emplois stables et qui respectent l'humain, notamment par le recyclage et la formation. Voilà des idées qui sont cohérentes, voilà des idées force qui font appel, d'ailleurs, à l'ensemble de la société, tant aux syndicats qu'au patronat, qui font appel à tout l'univers de l'éducation comme à celui de l'exportation.

On connaît les résultats de ces orientations qui commencent à se dessiner depuis quelques mois, notamment avec l'énoncé du plan de soutien à la relance qui donne des fruits. Rappelons que, pour l'année 1984, on prévoit quelque 40% d'augmentation des investissements manufacturiers au Québec. Et cela, chez vous comme chez

nous, nous savons que ce sont deux des régions les plus dynamiques du Québec et que vous comptez les investissements manufacturiers exactement comme chez nous, non pas à 10 000 000 \$ près, mais à 100 000 000 \$ et à 500 000 000 \$ près. On commence à en récolter les fruits.

La deuxième orientation de ce message inaugural que je me permettrai de souligner et qui, personnellement, me touche, comme elle touche, d'ailleurs, l'ensemble de mes concitoyens et concitoyennes, c'est celle de la qualité de la vie. Certes, la première qualité de la vie, c'est celle du travail, celle d'un gagne-pain, celle de la dignité de l'autonomie économique. Mais la seconde dignité - et je devrais peut-être dire la première, je ne sais trop, parce que pour moi, elles sont d'égale importance, surtout au moment où le gouvernement la place dans le développement économique - c'est celle de la qualité de vie dans l'environnement. Nous connaissons suffisamment la menace nucléaire. Nous ne pouvons rien de plus en cette Assemblée que de soumettre et de faire adopter des motions. Nous n'avons pas le pouvoir d'agir autrement que par persuasion. Toutefois, en ce qui a trait aux grands problèmes environnementaux de la société, de l'humanité, devrais-je dire, au-delà de notre propre société, non seulement nous pouvons agir, mais nous agissons et nous devons faire encore davantage.

Ce gouvernement est celui qui a créé le ministère de l'Environnement. C'est celui qui a répondu à la demande d'une société devenue plus écologique, plus soucieuse du gaspillage et de la négligence collective qui nous avaient précédés. Et il n'y a plus de classe d'âge pour exiger maintenant que nous vivions dans une société plus écologique et plus économique. Cela a été, rappelons-le rapidement de mémoire, la fermeture systématique des dépotoirs du Québec, la création de sites d'enfouissement sanitaire et même la construction d'incinérateurs comme celui de Québec; la construction d'une usine de traitement des rejets industriels toxiques inorganiques - c'est chez moi, c'est Stablex, à Blainville; le lancement du programme d'épuration des eaux. Il n'y avait que 5% des eaux épurées au Québec en 1976; d'ici à deux ans, nous en serons rendus à 80%.

Qu'est-ce qu'on nous disait chez nous? Un certain ministre de l'ancien gouvernement - j'ai souvenir de l'avoir entendu à Rosemère un jour - nous promettait la dépollution de la rivière des Mille-Îles pour l'année 2004. Elle est en cours de réalisation, M. le Président.

L'action qui a été faite avec les citoyens et les citoyennes dans le soutien à la revitalisation des lacs, la lutte aux pluies acides, alors que non seulement le Québec a décidé d'agir, il a, de son propre chef, par

des outils incitatifs et économiques, réduit de 200 000 tonnes les retombées de SO₂. Tout à l'heure, c'est-à-dire d'ici à 1989, avec le concours de la Noranda, de la Horne, quelque 500 000 tonnes de moins nous retomberont sur la tête. Nous serons le premier gouvernement en Amérique du Nord à avoir fait autant. La régularisation des eaux, dans la plaine de Montréal, avec les digues et maintenant un barrage d'entrée qui est en construction et maintenant l'aménagement des berges.

Imaginez-vous chez nous la fierté, l'espoir qui renaît dans une société. Nous qui vivons sur l'une des plus belles rivières du Québec, une rivière des Mille-Îles, une rivière des îles, une rivière qui a une qualité extraordinaire par sa beauté plastique, qui est d'une fécondité absolument remarquable, les eaux les plus chaudes du Québec, mais cette rivière était inaccessible! Pourtant, 86% des berges ne sont pas loties, c'est une rivière qui reste ouverte. Ce n'est pas une sorte de canal comme l'est en grande partie, malheureusement, la rivière des Prairies. Ce n'est pas non plus le front de fleuve que constitue Montréal. C'est une rivière de végétation, c'est une rivière qui respire avec la berge. Cette rivière, nous sommes en train de la régulariser par un ouvrage de régularisation crue qui est en construction depuis quelques mois, qui sera en marche au printemps 1987. Nous sommes en train de la dépolluer.

Les gens de Laval, nos voisins, investissent cette année 95 000 000 \$, les gens de chez nous investissent plus de 50 000 000 \$ sur la rive nord présentement et nous allons la rendre aux citoyens et aux citoyennes de tous les âges, en termes aussi de développement économique, car on fera des investissements productifs sur cette rivière. Cela deviendra du tourisme de randonnée, du canot camping, ce sera une véritable revitalisation. La rivière des Mille-Îles sera mieux qu'elle ne l'était il y a 50 ans.

En concluant, puisque vous m'indiquez qu'il est l'heure, je voudrais redire que j'ai acquis la conviction, depuis quelques jours, que le pouvoir n'use pas mais, bien au contraire, le pouvoir use quand on ne l'exerce pas.

Le Vice-Président (M. Rancourt): M. le député de Maskinongé.

M. Yvon Picotte

M. Picotte: Merci, M. le Président. Mon bon ami, le député de Groulx, parlait au début de son discours d'une assemblée créditiste où des problèmes étaient souvent soulevés, mais où on ne trouvait pas beaucoup de solutions. J'ai tendance à croire que depuis six ans, le Québec est dirigé par

un premier ministre créditiste. Non seulement il n'a pas apporté de solutions, il s'est souvent interrogé sur les problèmes, mais il a lui-même causé tous les problèmes des Québécois. Je pense que c'est le vrai genre de gouvernement et la vraie philosophie que soulevait tantôt mon bon ami le député de Groulx.

On a beaucoup fait état dans le discours inaugural des problèmes de la jeunesse. Cela fait au-delà de cinq ans que l'Opposition pose des questions à ce sujet, qu'elle demande au gouvernement de se pencher sérieusement sur les problèmes de la relève. Malheureusement, vous avez pu entendre la réponse du premier ministre lors de son discours inaugural, qui a nettement démontré que la classe la plus oubliée, la plus négligée dans notre société, c'est précisément les jeunes au Québec. (11 h 40)

J'aimerais présenter à cette Assemblée une facette de notre jeunesse québécoise. Je veux parler de ces jeunes gens et jeunes filles qui vivent en milieu rural et qui sont notre relève agricole. Ils sont 1200 jeunes à relever le défi, chaque année. Je dis bien, M. le Président, un défi car c'est tout un défi pour un jeune entre 24 et 30 ans que d'acquérir une entreprise qui vaut de 200 000 \$ - c'est la plus petite des entreprises au niveau agricole - à 400 000 \$ ou 500 000 \$ et, parfois, 1 000 000 \$. Le dernier rapport financier de l'Office du crédit agricole faisait état d'un endettement moyen de 51% des fermes acquises par les jeunes. Je dis bien 51% d'endettement. Cela veut dire que le jeune se lance en affaires avec une dette minimale de 100 000 \$, 200 000 \$ ou 300 000 \$. Ce jeune doit penser à rembourser les frais d'intérêt sur son ou ses prêts - je dis bien "son ou ses prêts", parce que la plupart du temps, c'est quelques-uns - avant de retirer quelque salaire que ce soit. À de tels taux d'endettement, la rentabilité de son entreprise est souventefois précaire et plusieurs sont forcés d'abandonner.

Ces cas d'abandon et de faillite ne sont pas uniquement le lot des jeunes, cependant, on doit le souligner. Statistique Canada nous démontrait récemment, plus précisément vendredi dernier - ce qui a été publié cette semaine - que 127 faillites agricoles avaient eu lieu au Québec dans les neuf premiers mois de l'année 1984. Pas pour toute l'année, pour les neuf premiers mois. En neuf mois, au Québec, on a déjà dépassé les 125 faillites de 1983, soit le taux le plus élevé au Canada. Le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation me disait, la semaine dernière, que le Québec était la province la plus subventionnée au niveau agricole. Comment se fait-il qu'elle est la province la plus subventionnée et qu'elle est celle aussi qui a le plus grand nombre de

faillites dans tout le Canada? Il faudrait se poser des questions. Pourquoi, s'il y a tant de subventions et malgré toutes ces subventions, y a-t-il autant de faillites? C'est le record des faillites au Canada: 127 faillites cette année, en neuf mois, comparativement à 125 l'an dernier, en douze mois. Ces gens-là nous ont dit, en commission parlementaire, que ce n'est pas si mal, que cela va bien en agriculture. Le ministre est venu vanter ses politiques la semaine dernière. Vous n'étiez pas là, M. le Président, heureusement, parce que, comme je vous connais, un agriculteur averti comme vous, vous en auriez pleuré des remarques du ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

Je viens de parler de la valeur d'achat très importante que le jeune a à déboursier pour sa ferme, de son taux d'endettement élevé qui le met dans une situation de rentabilité précaire. Il y a aussi d'autres facteurs qui entrent en jeu et qui sont très importants. Ces facteurs ont trait à la complexité de la tâche de l'agriculteur - et de l'agricultrice - qui doit être à la fois administrateur, gestionnaire, vétérinaire, mécanicien, menuisier, comptable, syndiqué et patron, négociateur, financier, vendeur de ses produits. Un agriculteur, c'est tout cela. C'est tout cela en un seul individu avec, non seulement parfois, mais toujours, la collaboration de son épouse qu'on appelle la femme collaboratrice. Ils doivent, comme couple, être tout cela à la fois. Est-il nécessaire à ce moment-ci de souligner toute l'importance que le jeune doit accorder à sa formation dans un tel contexte? À ce sujet, précisément, est-ce que le gouvernement a prévu de l'aide pour les jeunes dans son discours inaugural? Non, M. le Président. Vous avez été en mesure de le constater comme moi, aucune mesure n'a été suggérée pour alléger le financement des jeunes entreprises, alléger le régime fiscal dans le transfert des fermes pour encourager les jeunes à une meilleure formation ou, encore mieux, annoncer des mesures qui verront à assurer une meilleure rentabilité des fermes.

Examinons maintenant dans quel contexte se retrouve l'agriculture au Québec aujourd'hui et où les politiques péquistes nous ont conduits. Je vais vous parler d'autosuffisance et d'indépendance. Dès le début de son mandat, le gouvernement péquiste s'est mis à déployer les éléments d'une politique dite d'autosuffisance agro-alimentaire. L'objectif avait deux avantages politiques évidents. Premièrement, l'autosuffisance est un concept simple, séduisant au premier abord et facile à vendre à une population; d'où son succès incontestable auprès de l'électorat rural en 1976. Deuxièmement, c'est une idée qui cadre parfaitement avec celle de l'indépendance et de la séparation du

Québec. C'est donc en mettant le cap sur l'éventuel grand soir de l'indépendance que furent conçues et mises en place les politiques péquistes d'autosuffisance agro-alimentaire.

Autosuffisance de la production agricole, autosuffisance de son financement, de son régime d'assurance-récolte, de son assurance-stabilisation des revenus, de ses propres normes de qualité, de son propre système d'inspection. Petit à petit le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec fait le vide autour du Québec. Toutes ces dépenses, ces millions qui, normalement, auraient été partagés avec le reste du Canada, ce sont les contribuables québécois qui en ont fait les frais. Ces sommes que nous n'allions plus chercher du gouvernement fédéral allaient-elles nous aider à produire plus, à produire mieux, à nous autosuffire et à nous rendre plus riches? Aux producteurs agricoles qui, dans leur sagesse, auraient pu avoir des réticences à s'embarquer autant, on a ouvert à pleines vanes l'accès au crédit agricole. On a élargi les régimes d'assurance-stabilisation ou d'assurance-récolte. On leur a surtout assuré la rentabilité. Cela a été démontré encore dernièrement en commission parlementaire qu'on leur a dit: Embarque, il faut être autosuffisant là-dedans et ne t'inquiète pas, c'est démontré qu'il y a une rentabilité. Tu vas arriver, mon "chum", vas-y, gêne-toi pas, embarque-toi. Et le gars s'est embarqué pour 500 000 \$ et il est arrivé ce qui est arrivé; on a mangé tout ce qu'il avait présentement et ce que son père lui avait légué en plus.

Pendant ce temps, est-ce que le gouvernement a pensé à asseoir la production agricole sur une fondation solide? N'aurait-il pas été plus sage de commencer par se demander si le marché existait pour les productions qu'on voulait voir s'implanter au Québec? C'était dans la philosophie péquiste de mettre une clôture autour du Québec et de fermer les frontières. Cela a toujours été la philosophie indépendantiste de ce gouvernement. Mais est-ce qu'on s'attendait à fermer nos frontières à la Nouvelle-Zélande pour que son agneau ne vienne plus concurrencer l'agneau du Québec? C'était cela qu'on pensait?

Si c'est cela, pourquoi ne l'a-t-on pas dit? N'aurait-il pas été plus logique d'investir plutôt dans la recherche des moyens pour diminuer nos coûts de production et, par le fait même, abaisser nos prix? Avec des prix concurrentiels, on vend sur son marché d'abord au Québec et on peut songer à exporter nos surplus ou, tout le moins, à échanger avec des pays des productions complémentaires. Est-ce qu'orv a pensé à développer la formation de nos exploitants ou futurs exploitants ou exploitantes agricoles? Est-ce qu'on a réalisé que seulement en doublant la formation actuelle de nos

agriculteurs on pouvait augmenter la productivité de nos fermes de 40%?
(11 h 50)

Du côté de la recherche, qu'est-ce que ce gouvernement a fait? Il s'agit d'examiner les budgets, d'examiner les chiffres, de voir ce que ce gouvernement a investi dans le secteur de la recherche pour remarquer que rien là-dedans n'est indexé au coût de la vie comparativement à ce qu'on donnait il y a quelques années pour la recherche. Là, on en profite, alors qu'il y aura une campagne électorale prochainement, pour annoncer qu'on affectera quelques millions de dollars en recherche. Ce sont tous des petits programmes de 20 000 \$, 25 000 \$ ou 30 000 \$. Les gens en recherche nous disent qu'il n'y a pas de rentabilité à cela, qu'il n'y a pas de volonté politique du côté de la recherche.

Du côté de la formation, s'est-on soucié du développement personnel de l'agriculteur? A-t-on insisté pour que les jeunes aient une meilleure formation de base? On leur a confié la responsabilité de gérer un capital agricole très important - je l'ai mentionné tantôt - avec une moyenne d'actif totalisant 300 000 \$ par ferme, comportant une dette d'au moins 150 000 \$. Leur a-t-on montré à gérer ce capital? Le gouvernement a permis des options agricoles dans différents cégeps et diverses polyvalentes pour se donner bonne conscience. S'est-on soucié de la qualité de l'enseignement agricole qui y est dispensé? A-t-on outillé les professeurs pour leur enseignement? A-t-on pensé à sensibiliser les orientations professionnelles aux besoins de la relève agricole? A-t-on adapté les programmes scolaires aux réalités de l'agriculture régionale et à l'heure du monde agricole aussi? S'est-on soucié que les agriculteurs et leur relève se sont évertués à comprendre le fonctionnement d'une nouvelle production, lorsque les ventes à la ferme étaient à la limite de la capacité de remboursement de leurs dettes, lorsque, par entêtement, le ministre québécois de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, pour des questions de drapeau, certains paiements d'assurance du gouvernement fédéral accusaient des retards importants?

Où était le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation à ce moment-là? Le ministre faisait des remaniements dans la structure du ministère. Il fermait ses bureaux locaux, redistribuait sans aucune planification les dossiers des agriculteurs dans des bureaux régionaux. Il a même formé ce qu'on appelle des BRA. Il a placé de bons "chums", parce qu'il devait se débarrasser des certains gars au ministère et en embarquer d'autres dans d'autres domaines. Il a fait ce qu'on appelle des BRA, des bureaux régionaux agricoles, une

autre structure. Durant ce temps, tous les agriculteurs dans les champs nous disent qu'ils n'ont plus de services au bureau local et régional. Il y a beaucoup moins de gens, des coupures radicales de personnel, deux fois moins de personnes pour les aider à résoudre trois fois plus de problèmes créés par ce gouvernement. C'est cela que le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation a donné à la classe agricole. Alors que les fonctionnaires peu nombreux qui restaient se demandaient qui fait quoi, les agriculteurs étaient visités par les banquiers qui leur disaient: Il va falloir que cela cesse ton affaire, parce qu'il est déjà rendu trop tard. C'est cela qui se passait dans le monde agricole.

L'erreur la plus flagrante qui a été commise, selon moi, M. le Président, c'est d'avoir développé la production sans se soucier des marchés. A-t-on fait une étude de l'évolution du marché du vison avant d'investir massivement dans cette nouvelle production? Les prix de vente du veau de grain avancés dans les programmes du ministère étaient-ils basés sur une évolution du prix moyen ou visaient-ils plutôt les prix les plus élevés que pouvait donner le marché?

En ce qui concerne le prix du boeuf de boucherie, c'est la même chose. Ne pouvait-on prévoir que le prix suggéré dans le programme du MAPAQ pour rentabiliser une ferme de 200 ou de 400 têtes ne s'obtenait que sur une période de deux semaines dans l'année? Dans le secteur du porc, cette production cyclique qui connaît des périodes très creuses régulièrement, pourquoi s'est-on entêté à encourager tant de producteurs à y adhérer? C'est exact, notre porc est d'excellente qualité et se vend très bien sur les marchés d'exportation. Cependant, nous ne sommes pas seuls sur les marchés d'exportation. Avons-nous fait du commerce extérieur efficace? N'avons-nous pas plutôt envoyé des politiciens en mission commerciale plutôt que des gens du milieu agricole? Dans le secteur du mouton, par exemple, on sait que si ce n'était des paiements d'assurance-stabilisation, cette production ne serait pas rentable. Va-t-on, une fois pour toutes, comprendre qu'il faut chercher à diminuer les coûts de production et ne pas s'en remettre uniquement à des plans d'assurances d'une année à l'autre pour assurer la survie des programmes mis en place?

Jusqu'où le contribuable est-il prêt à payer pour avoir tous ces aliments frais du Québec à la méthode Garon? Le contribuable est-il conscient que le gouvernement, par sa façon d'administrer, nous fait payer à coup de régimes, de crédits spéciaux, d'assurance-stabilisation, un supplément indirect à notre facture d'épicerie et qu'on ne s'en sortira pas de la façon dont on est parti au

Québec? C'est là que se situe le noeud du problème créé par les politiques agricoles péquistes.

L'erreur gouvernementale a été de vouloir mettre tous ses oeufs dans le même panier et de nouvelles productions aussi en négligeant d'investir dans les valeurs sûres, comme la formation agricole, les mesures d'aide à la relève, la recherche, le développement et une recherche résolue de débouchés pour nos produits. C'est ainsi que l'ouverture des politiques de l'Office du crédit agricole du Québec conjuguée à l'encouragement massif des conseillers agricoles pour la production a tôt fait de créer un endettement important chez nos agriculteurs. L'euphorie du départ fait place cinq ou six ans après à la surprise, au désenchantement et à la faillite pour un nombre croissant de producteurs: 127 en neuf mois cette année, jusqu'à maintenant. Ces faillites ne sont que la pointe de l'iceberg de l'incapacité du gouvernement du Québec à appuyer ses politiques sur des rentabilités économiques et sociales concrètes.

Charmés au départ par des intellectuels en mal d'idéal, nos agriculteurs découvrent aujourd'hui que ces mêmes personnages passent rapidement au snobisme et à l'arrogance lorsque leurs dogmes sont mis en doute.

Poursuivre cet entêtement, M. le Président, au point d'endetter les agriculteurs québécois à la limite du risque financier, au risque de mettre en danger la structure familiale de notre agriculture, c'est dépasser la mesure. À quel prix les producteurs ont-ils dû risquer, compromettre et parfois perdre leur héritage familial parce qu'ils avaient eu foi aux promesses électorales et gouvernementales péquistes? À quel prix les contribuables du Québec ont-ils payé et devront encore payer des erreurs aussi fondamentales? Quelle sorte d'agriculture aurons-nous à léguer à nos jeunes? Qui nourrira le Québec dans les prochaines décennies? Nos jeunes de la relève se retrouvent aujourd'hui face à de sérieux problèmes de financement, à des règles fiscales contraignantes, à une complexité accrue de la gestion de la technologie et à une rentabilité incertaine.

Le discours inaugural du premier ministre, M. René Lévesque, ne prévoit aucune mesure d'aide aux jeunes, à la relève agricole. Aucune volonté politique d'une vraie concertation entre le milieu de l'éducation, de la main-d'oeuvre et de l'agriculture. Aucune manifestation d'une reconnaissance concrète du bien-fondé d'une bonne formation pour l'aspirant agriculteur. Aucune volonté d'améliorer les services techniques à la relève dans une période justement où les jeunes en ont tant besoin. Au lieu de cela, M. le Président, le gouvernement se propose d'augmenter la production du boeuf et des

céréales et de réitérer cet exploit du boeuf dans les productions horticoles sous terre. Lorsqu'on connaît les difficultés que vivent nos producteurs de bovins, c'est plutôt de témérité dont il faut parler.

On doit conclure de toute évidence que la politique de productivisme du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation poursuit toujours sa course.

Le gouvernement nous fait tout bonnement la démonstration que, encore une fois, il n'a pas appris sa leçon en agriculture et qu'à bousculer la nature et le producteur agricole comme il le fait, il coûte très cher aux contribuables du Québec ainsi qu'aux producteurs agricoles qui subissent ses pressions.

Je termine, M. le Président, en vous disant qu'un gouvernement libéral va relever le défi de l'agriculture au Québec, le défi de l'agro-alimentaire dans toute sa dimension par une planification socio-économique qui tient compte de nos richesses bioclimatiques, de notre potentiel agricole, humain et scientifique et, enfin, des marchés sur lesquels nous transigeons actuellement et sur lesquels nous transigerons dans l'avenir. Tout cela, M. le Président, dans un esprit de concertation et de coopération avec tous les agents du milieu et d'ouverture sur le monde.

Motion de censure

Je termine en vous faisant cette motion de censure: "Que cette Assemblée blâme sévèrement le gouvernement péquiste d'avoir, par des politiques productivistes à outrance et une ouverture de crédit imprudente, incité les agriculteurs à s'endetter à la limite du risque financier et d'avoir, par la même occasion, mis en danger la stabilité du patrimoine agricole des Québécois.
(12 heures)

Le Vice-Président (M. Rancourt): M. le député de Champlain.

M. Marcel Gagnon

M. Gagnon: Merci, M. le Président. Vous comprendrez que chaque fois que je me lève pour prendre la parole ici, à l'Assemblée nationale, même si on essaie de se préparer, après avoir écouté nos adversaires, on finit par être un peu perdu dans ce qu'on voulait dire parce qu'on entend tellement de faussetés, on entend tellement de mensonges qu'on tente de mettre dans notre discours un peu d'éléments au moins pour relever un certain nombre de faussetés que nos adversaires lancent. Destabilisés, c'est vous qui l'êtes. Ne vous en faites pas. Nous, on ne l'est pas. La preuve que vous êtes destabilisés, c'est qu'on n'a qu'à écouter vos discours en réplique au discours inaugural

pour s'apercevoir jusqu'à quel point la panique est dans votre groupe.

Des voix: ...

Le Vice-Président (M. Rancourt): S'il vous plaît!

M. Gagnon: M. le Président, à chaque occasion que j'ai eue de parler d'un discours inaugural ou d'un autre discours, en fait, sur une loi ici, à l'Assemblée nationale, on entend la cassette en face. Je vous demanderais, M. le Président, de bien vouloir les faire taire. Je les ai écoutés religieusement. Maintenant, c'est à mon tour de parler. On vous a écouté religieusement. Laissez-moi parler, s'il vous plaît.

M. le Président, justement celui qui n'est même pas à son siège, qui parle tout le temps et qui souffle les mots à tout le monde actuellement, le député de Jean-Talon, commençait ce matin en disant: C'est épouvantable. Le discours inaugural, c'est épouvantable.

Une voix: Il est à son siège.

Le Vice-Président (M. Rancourt): S'il vous plaît!

M. Gagnon: Le discours inaugural, c'est épouvantable. Il n'y a rien là. En fait, c'est le même discours qu'on a entendu du député de Jean-Talon, pas seulement sur le discours inaugural. C'est toujours ce discours qui revient, même quand on étudie un projet de loi: Il n'y a jamais rien là. Il dit: Nous attendions tout du discours inaugural. Il fallait régler l'ensemble des problèmes du Québec. Il mentionne que tout va mal. Il mentionne que surtout, il ne faut pas dire la vérité aux gens. Il mentionne aussi qu'il ne faut surtout pas donner de l'espoir aux gens. Il faut surtout dire aux Québécois, affirmer et se fâcher, rouge de colère - vraiment rouge - pour montrer jusqu'à quel point on a raison de ne pas avoir espoir dans l'avenir. Il mentionne jusqu'à quel point, comme il a été le conseiller de l'ex-premier ministre qui a été là de 1970 à 1976, il faut rapetisser les Québécois. Il faut absolument enlever tous les éléments d'espoir en ce qui concerne l'avenir du Québec. En fait, sa marque de commerce à lui et à son groupe, c'est le négativisme. Il faut être négatif. L'avenir, au Québec, appartient aux négatifs. C'est le message que les rouges nous font.

En fait, j'ai l'impression que leur problème actuellement, c'est plutôt la jalousie de n'avoir rien fait quand ils étaient là. C'est un gros problème. S'il leur reste encore un peu de conscience, le remords qu'ils éprouvent actuellement transpire. J'espère que c'est au moins un remords de conscience, celui de n'avoir rien fait et cela,

dans tous les domaines. C'est aussi l'envie et peut-être aussi la crainte, après avoir nourri beaucoup d'espoir, de voir qu'ils n'ont aucune chance de revenir au pouvoir. On s'est débarrassé des rouges partout, y compris au gouvernement fédéral. Ce n'était pas croyable. Personne ne le croyait. On s'est débarrassé des rouges partout. Je puis vous assurer que le Québec a pris une police d'assurance contre les rouges. Ils vont s'apercevoir que cela va prendre un peu de temps avant de revenir au pouvoir et qu'ils auront à faire des devoirs. Mais c'est intéressant; ils commencent peut-être à faire leurs devoirs, parce que le député de Jean-Talon, après avoir dit qu'il avait été au pouvoir pendant six ans et dans l'Opposition depuis huit ans vient de nous dire qu'il commence à penser à un programme politique. N'est-ce pas extraordinaire? Les libéraux commencent à penser à un programme politique. Pour souligner le fait, il a même mentionné que les députés autour de lui travaillent à un programme politique. Je pense que cela devrait faire les manchettes de savoir que les libéraux travaillent à un programme politique. C'est quelque chose. Ils n'ont jamais eu de programme politique.

Une voix: De toute façon, ils ne le respecteront pas.

M. Gagnon: Ils n'ont jamais eu de programme politique mais, là-dessus, je dois m'excuser. Oui. Oui, ils ont déjà eu un programme politique: C'était celui de leur spécialité dans le patronage. Ah! C'était leur programme politique et on sait qu'ils ont recommencé à le travailler un peu plus vite. C'est leur programme de patronage qui devrait leur permettre de se faire réélire. D'ailleurs, ils ont déjà commencé d'en faire accroire. Je ne sais pas si vous l'avez constaté lors de leur dernière campagne de financement, mais les entrepreneurs du Québec ont reçu une belle lettre du président de la campagne libérale de financement. Rouge, ah oui! On leur disait: Si vous voulez que le Parti libéral revienne au pouvoir, il faut que vous fassiez votre part. Je comprends... Parce qu'après, on va vous récompenser. On leur déterminait même un quota.

Une voix: Ah oui!

M. Gagnon: On disait: Chez un entrepreneur du genre de ce que vous êtes, votre part devrait être d'environ 1000 \$. On commençait. Leur programme politique était émis. Cela s'est passé justement lors de leur dernière ou récente campagne de financement. Ils l'ont réussie d'ailleurs avec succès après 90 jours de travail. Mais c'est bien parti quant au patronage. Je ne pense

pas qu'ils aient oublié ce programme. Mais dans les autres domaines, chaque fois qu'ils critiquent nos actions... Par exemple, tantôt ils critiquaient notre programme au sujet de l'aide aux jeunes; quand est-ce que le Parti libéral a eu un programme pour aider les jeunes? Quand?

Des voix: Jamais! Jamais!

M. Gagnon: Jamais, un tel programme n'a existé. Je suis très fier qu'on en ait parlé dans le discours inaugural, mais on avait commencé à en parler avant et un programme est même actuellement en vigueur; c'est un programme révolutionnaire pour les jeunes. On ne dit pas qu'on va régler tous les problèmes mais on dit aux jeunes du Québec qu'il y a de l'espoir. Il y a de l'espoir parce qu'on est là, parce qu'on connaît vos problèmes. Vos problèmes n'existent pas d'hier. Les problèmes sont éprouvés par tous les jeunes au Québec mais nous avons la solution; si vous nous aidez, on va régler le problème éprouvé par les jeunes. On a précisément un programme qui est actuellement en vigueur.

Tantôt, j'écoutais le député de Maskinongé parler d'agriculture. Mais c'est incroyable! Même si aujourd'hui on a l'avantage que ces débats soient enregistrés, on n'a pas le temps de mettre bout à bout les discours de façon à montrer les contradictions. Je vois mon collègue d'Arthabaska et d'autres qui ont vécu et qui vivent toujours dans le monde agricole. Ils ont aussi vécu les moments où M. Bourassa était au pouvoir. Qu'on vienne aujourd'hui faire la morale et nous dire qu'on n'a rien fait dans le domaine agricole, qu'est-ce qu'ils ont fait eux? Il a fallu barrer toutes les routes du Québec. Il a quasiment fallu faire des scandales pour que M. Robert Bourassa, premier ministre du Québec de l'époque, daigne se montrer à la télévision à un moment donné et dire: Oui, j'ai compris, l'agriculture existe au Québec. C'était en 1975. Cela faisait cinq ans qu'il était au pouvoir. Qu'est-ce qu'il avait fait dans le domaine agricole dans ce temps-là? Rien! Est-ce que les programmes d'assurance-stabilisation, d'assurance-récolte fonctionnaient? Il n'y avait presque rien.

Aujourd'hui, le député de Maskinongé nous dit: Il faudrait faire notre devoir dans le domaine agricole. Il donne comme exemple qu'il y a actuellement 120 faillites au Québec, depuis le début de l'année. Après avoir passé une crise comme celle qu'on a vécue depuis deux ans, 120 faillites sur 40 000 ou 45 000 producteurs agricoles, dont au moins 20 000 ont un prêt de l'Office du crédit agricole... 120 faillites sur 45 000... Ce n'est pas parce que j'accepte qu'il y ait 120 faillites, mais il faut tout de même être logique. C'est moins de 1%. Environ 1%,

1,5%. Il faut aussi mentionner que ce n'est pas le monde agricole qui est en faillite. Même si c'est déplorable, même s'il y en a quelques-uns qui ont des difficultés, c'est normal. Il est normal d'éprouver des difficultés parce que l'agriculture est devenue un domaine complexe. On s'est spécialisé dans le domaine agricole. On s'est diversifié dans ce domaine. Des difficultés, on peut en éprouver au cours de certaines années; il y a sûrement des gens qui en éprouvent, mais ce n'est pas l'agriculture qui est en difficulté. Il y a sûrement certaines personnes, à cause des différentes avaries qu'ils ont subies, qui peuvent être en difficulté, mais 120 faillites sur 45 000 producteurs agricoles, c'est quand même logique...

Pardon? Trois.

Des voix: ...0,3%.

(12 h 10)

M. Gagnon: Bon. À 0,3%. Quand j'entends des choses semblables et que je me mets à la place de ceux qui sont devant le petit écran, cela doit finir par être un peu déprimant de voir des gens constamment découragés et qui essaient constamment de faire en sorte que les Québécois se sentent plus petits.

Mais cela doit devenir aussi encourageant, parce qu'il y a tout de même des gens de ce côté-ci de la Chambre qui sont là pour rétablir la vérité. Quand le député de Maskinongé mentionne qu'il faut faire notre devoir dans le domaine agricole, je lui dis que nos devoirs sont faits. La preuve, vous l'avez donnée.

Vous mentionniez tantôt que 1200 personnes se préparaient à la relève agricole annuellement, que ces 1200 personnes étaient endettées en moyenne de 51% et que la valeur des fermes jouait entre 200 000 \$, 300 000 \$, 400 000 \$ ou 500 000 \$. Mais un jeune qui s'établit dans un commerce, une entreprise, une industrie quelconque - surtout une industrie aussi importante que l'agriculture - et qui a la chance de partir avec 51% d'endettement, cela veut dire qu'il a une valeur nette de 49%. Cela veut dire, si on veut être logique, si on veut arrêter de décourager les gens - je prends les chiffres du député de Maskinongé - que nos jeunes qui relèvent le défi extrêmement emballant de prendre la relève agricole, ont une valeur nette de 49% et une valeur que le député de Maskinongé a évaluée à 200 000 \$, 300 000 \$, 400 000 \$ ou 500 000 \$. C'est peut-être décourager un jeune de lui dire: Tu es endetté de 150 000 \$, mais c'est l'encourager de lui dire: Tu as une valeur nette de 150 000 \$ et tu as la jeunesse comme actif et tout l'avenir de l'agriculture et l'ensemble de nos programmes pour t'aider.

C'est un peu difficile de relever tous

les points négatifs de l'Opposition, mais j'aimerais aussi vous parler un peu de l'environnement. Les critiques de l'Opposition dans le domaine environnemental blâment constamment le gouvernement pour ce qu'il fait dans ce domaine. Encore là, c'est bon de comparer. Qu'est-ce qui s'est fait dans le domaine de l'environnement du temps de l'équipe Bourassa? Rien. On se servait - vous le savez probablement - du futur ministère de l'Environnement ou de la loi-cadre sur l'environnement votée en 1972 pour donner des ordonnances, pour essayer de faire des réseaux d'aqueduc chromés dans des municipalités. On s'en servait de cette façon. Rien n'a été fait dans le domaine de l'environnement. Le Québec était en retard dans le domaine de l'assainissement des eaux comme ce n'est pas possible.

J'ai vécu une expérience dans mon comté: vous vous souviendrez de la fermeture de la Wayagamack au Cap-de-la-Madeleine où cette industrie, dans le domaine des pâtes et papiers, comme l'ensemble des industries des pâtes et papiers, n'avait jamais eu l'occasion de penser à protéger l'environnement. L'une des difficultés, c'est qu'on devait lui demander de protéger l'environnement et que cela demandait une modernisation de l'ensemble de l'industrie des pâtes et papiers; ce qu'elle a fait, d'ailleurs. Elle a investi quelque 2 500 000 000 \$ depuis ce temps. Quel programme du gouvernement libéral avait été mis de l'avant pour cela? Aucun, absolument aucun.

Toujours dans le domaine de l'environnement, quelles municipalités avaient dépollué les eaux usées, par exemple? Mon collègue, le député de Groulx, a parlé des dépotoirs à ciel ouvert. Qu'est-ce que le gouvernement libéral avait fait pour les fermer? Est-ce qu'il en existe encore au Québec? C'est fini. Ce sont des sites d'enfouissement sanitaire partout. On est sûrement à la veille de voir s'installer des usines de recyclage. D'ailleurs, c'est déjà commencé. Qu'est-ce que le gouvernement a fait dans le temps? C'est un héritage qu'on a eu: des dépotoirs à ciel ouvert et mal entretenus. Il n'a même pas vu à cela.

Aujourd'hui, mon collègue, le ministre de l'Environnement, a mentionné que M. Léger, lorsqu'il était ministre de l'Environnement, disait qu'on investirait 4 000 000 000 \$ dans une période d'une dizaine d'années pour assainir les eaux du Québec. Il a dit qu'actuellement, après six ans, ces 4 000 000 000 \$ sont déjà dépensés, parce qu'il y a eu 1 700 000 000 \$ dépensés et 3 700 000 000 \$ sont engagés. Même si l'inflation a fait monter un peu les prix, on peut dire qu'après six ans seulement, le programme a réussi. Mais, ce qu'il est important de savoir c'est que, partant de

zéro, on peut dire qu'à la fin de l'année 1985 75% des municipalités du Québec qui ont un réseau d'aqueduc auront réalisé l'assainissement des eaux. Partant de rien en 1976, ils ne nous ont rien laissé. Rien n'était fait dans ce domaine-là. Cela va toucher 79% de la population du Québec. On pourra dire que 79% de la population du Québec auront la fierté de dire maintenant que les eaux usées sont assainies et sont retournées aux cours d'eau, aux lacs, aux rivières et au fleuve complètement pures.

Dans mon comté, deux municipalités ont été probablement les premières de la région. Par la suite d'autres municipalités se sont jointes au groupe et on peut dire que même chez nous au coeur du Québec, Trois-Rivières et toute la région, d'ici à la fin de l'année en cours, probablement que les plus grosses municipalités auront signé leur protocole d'entente, ce qui veut dire que ce sera parti.

J'en profite pour demander aux municipalités de ma région d'embarquer le plus rapidement possible dans le programme d'assainissement des eaux. Premièrement, pour cette fierté qui est bien légitime de dire que le Québec est propre, on retrouve nos cours. Deuxièmement, aussi parce que c'est un programme qui crée énormément d'emplois. On parle d'emplois de l'autre côté et on critique les programmes qu'on met en marche pour créer de l'emploi. C'est un programme qui crée énormément d'emplois et qui a un avenir fantastique.

Beaucoup de jeunes et l'ensemble de la population parlent de l'agrément de vie, de l'entourage, de l'environnement en général. On est rendu à l'étape où, en plus d'avoir donné des espaces verts, on va parler d'espaces bleus, c'est-à-dire que dans le discours inaugural on parle de toute l'accessibilité qu'on va donner, les sommes qu'on va mettre dans différents programmes auxquels les municipalités devront se greffer pour redonner l'accessibilité aux cours d'eau à l'ensemble de la population.

Pour moi c'est une fierté de voir que je fais partie depuis huit ans d'une équipe ministérielle qui dans tous ces domaines-là a fait tant de travail. Je ne vous dis pas que le travail est fini. Au contraire, je pense que le discours inaugural a montré qu'il restait encore beaucoup à faire mais qu'on est capable de le faire, qu'on ne marche pas uniquement avec des promesses et que jusqu'à maintenant on a réalisé ce qu'on a promis et qu'on va continuer de le réaliser. Entre autres dans le domaine agricole, M. le député de Maskinongé, je ne craindrais pas de vous rencontrer n'importe où, n'importe quand, chez nous, devant n'importe quel auditoire pour faire un débat sur le domaine agricole. On comparera avec le temps où vous étiez au pouvoir de 1970 à 1976, l'inaction de votre groupe avec notre action

de 1976 à 1984. Je suis prêt à relever le défi n'importe quand.

Vous me faites signe que mon temps est presque terminé, M. le Président. Je dois vous dire que pour ma part je trouve le discours inaugural emballant, intéressant. C'est un discours qui nous met devant un grand défi à relever et personnellement, comme député du comté de Champlain, comme adjoint au ministre de l'Environnement, je suis heureux d'y contribuer et, dans toute la mesure du possible, de faire en sorte que tout ce que contient ce discours inaugural on puisse le mettre au service de la population. Merci.

Le Vice-Président (M. Jolivet): Mme la députée de Jonquière.

Mme Aline Saint-Amand

Mme Saint-Amand: Merci, M. le Président. Mes collègues libéraux qui m'ont précédée à cette tribune ont bien su démontrer jusqu'à quel point la situation économique et sociale des jeunes du Québec est dramatique. Ils vivent dans l'insécurité économique la plus totale et on a l'impression que le gouvernement actuel trouve cela tout simplement fatal.
(12 h 20)

Permettez-moi au début de mon intervention de brosser un tableau de l'état de l'économie actuelle des jeunes dans notre province et d'établir mon propre diagnostic. Selon le dernier recensement canadien, celui de 1981, on dénombre au Québec 1 263 000 jeunes âgés entre 15 et 24 ans et ces jeunes représentent environ 23% de la population active totale du Québec. En 1983, la part moyenne annuelle de l'emploi chez les jeunes, par rapport à l'emploi total de la province, était de 21%. À titre comparatif, disons que le taux de chômage chez ce groupe d'âge était de 12,3% en 1974, qu'il oscillait aux environs de 21% en avril dernier et on l'établissait, en septembre, à 19%.

Durant la récession économique, le Québec a perdu près de 145 000 emplois dont 60% l'ont été chez les jeunes, ce qui signifie qu'ils ont été doublement affectés par la crise par rapport à leurs aînés. Par ailleurs, le nombre de ménages vivant de prestations d'aide sociale ayant entre 20 et 29 ans est actuellement de 120 700. Ceci représente 30% du total des ménages bénéficiaires de l'aide sociale au Québec. En 1977, on comptait environ 52 000 ménages de jeunes bénéficiaires de l'aide sociale. En d'autres termes, ceci veut démontrer que, depuis que nous sommes gouvernés par l'actuel gouvernement québécois, le nombre de jeunes ménages bénéficiaires de l'aide sociale a tout simplement plus que doublé.

De plus, en 1981, le revenu annuel moyen des jeunes Québécois de 20 à 24 ans

se situait à 8277 \$, alors que celui des autres jeunes Canadiens était de 8832 \$. Une différence de 555 \$ séparait les jeunes Québécois de leurs confrères du reste du Canada. C'est un manque à gagner bien net de 555 \$ qui leur est essentiel. Ces quelques chiffres nous révèlent donc clairement la situation économique critique des jeunes du Québec.

Pourquoi, M. le Président, nos jeunes se retrouvent-ils dans une telle situation aujourd'hui? Sans aucun doute une des premières raisons se trouve dans l'incohérence des politiques et des programmes mis de l'avant par le gouvernement du Québec pour remédier au problème du sous-emploi chez la jeunesse. Il existe, bien sûr, une multitude de programmes à court terme pour créer des emplois aux jeunes, mais il n'existe aucune politique cohérente d'emploi pour eux. Jusqu'à maintenant, le gouvernement a agi tout simplement en pompier pour trouver des solutions au chômage des jeunes. Ce n'est d'ailleurs que tout récemment que la ministre de la Main-d'Oeuvre et de la Sécurité du revenu disait qu'il faut, à court terme, arrêter de fabriquer des programmes d'emplois pour les jeunes et que, dorénavant, la solution se trouvait dans des emplois permanents.

Par ailleurs, dans le plan de relance de 1983, le premier ministre déclarait que l'une de ses priorités était les jeunes. À cet effet, il est évident que plusieurs programmes furent mis de l'avant, notamment celui du maintien ou du retour aux études, les stages en milieu de travail et les travaux communautaires. Un peu plus tôt cet automne, mon collègue, le député de Laurier, a tenté, avec la meilleure volonté du monde, de prouver qu'il était impossible d'être positif face à l'échec de ces programmes. Aucun de ces programmes n'a su, à ce jour, répondre aux attentes des jeunes et leur apporter les résultats escomptés. Il ne fait aucun doute que les programmes d'emplois pour les jeunes ont échoué parce qu'ils ne correspondaient pas à leurs aspirations. On peut même parler de l'échec de certains d'entre eux, mais le gouvernement actuel refuse de voir la vérité en face puisque, même dimanche dernier, le ministre Clair, à la télévision, déclarait que, pour lui, ces programmes sont toute une réussite.

Certes, nous devons non seulement offrir des emplois aux jeunes, mais de bons emplois, des emplois durables, qui sauront utiliser leurs capacités et qui répondront à la fois à leurs besoins et aux besoins de la société. Nous n'avons pas le droit de laisser sacrifier ainsi toute une génération qui est victime de l'incohérence de politiques économiques mal adaptées à ses aspirations. Il est urgent que le gouvernement du Québec se dote d'une politique d'ensemble pour

solutionner le problème de l'emploi chez nos jeunes. En outre, il faudrait repenser notre système d'éducation et remédier à son incapacité d'établir le rapport avec les besoins en ressources humaines sur le marché du travail.

Les jeunes d'aujourd'hui ont une excellente idée de ce dont ils auraient besoin au sein de la société. Voilà pourquoi ils réclament des cours appropriés et une formation qui les prépare vraiment à affronter le marché du travail. Nous devons les écouter et surtout les aider afin de faire en sorte qu'on leur propose des programmes vraiment bien adaptés. On a l'impression, partout au Québec et peut-être encore davantage en région, que les jeunes sont en mal de leur jeunesse. On n'a pas le droit de les délaisser ainsi. Ce sont eux qui poursuivront le développement de nos régions. Ils sont un apport fondamental à leur croissance économique.

À ce stade de mon intervention, je ne peux passer sous silence la situation économique critique dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean où le taux de chômage a atteint un record de 21,9% en février dernier et où 50% des bénéficiaires de l'aide sociale sont des jeunes de moins de 30 ans.

Le Saguenay-Lac-Saint-Jean a été l'une des régions du Québec les plus durement touchées par la récession. On estime à 23 000 le nombre d'emplois perdus entre janvier 1981 et avril 1983. Sur le plan des pertes d'emplois, la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean s'est classée troisième, imaginez, derrière Montréal et Québec. Parmi ces emplois perdus, un grand nombre le furent chez les jeunes et c'est bien évident puisque, au Saguenay-Lac-Saint-Jean, les jeunes regroupent 56,4% des chômeurs de la région.

En ce qui concerne les moins de 30 ans bénéficiaires de l'aide sociale dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, on dénombre près de 10 000 ménages sur un total de 21 000 bénéficiaires dans l'ensemble de la région. Les requérants de l'aide sociale dans cette région sont majoritairement des personnes seules, soit dans une proportion de 64,1%. Il y a également les familles monoparentales qui représentent pour leur part 16% des bénéficiaires d'aide sociale, les couples sans enfant, 6%, et les familles biparentales, 44%. Malheureusement, les gens qui requièrent de l'aide sociale au Saguenay-Lac-Saint-Jean le font sur une longue période puisque près de 63% d'entre eux bénéficient de ces prestations depuis plus d'un an.

Cette clientèle est particulièrement touchée par l'incohérence des politiques économiques du gouvernement du Québec puisque 74% de ces requérants de l'aide sociale forment une main-d'oeuvre potentiellement prête à réintégrer le marché du travail si seulement des opportunités

d'emplois leur étaient offertes. Mais où sont-elles, ces opportunités d'emplois? C'est la question que je me pose et que je pose également à l'actuel gouvernement.

En définitive, je ne peux que m'associer à la motion de blâme déposée contre le gouvernement péquiste. Il a fait preuve d'ignorance totale de la situation des jeunes depuis les dernières années et, par un soubresaut électoraliste, il tente maintenant de récupérer leur confiance en vue des prochaines élections. Combien d'emplois et combien de projets économiques viables auraient pu être soutenus par les fonds énormes qui ont été engloutis dans d'inutiles campagnes de publicité partisane depuis huit ans? Combien de millions engloutis dans des programmes qui ne tenaient même pas compte des défis des années quatre-vingt? Le gouvernement a oublié une chose qui était essentielle. C'était de consulter les jeunes et de se préoccuper de leurs aspirations.

L'ère n'est plus aux grands discours, mais au pragmatisme. Le Parti libéral du Québec, par son réalisme et son pragmatisme économique, est le plus susceptible de trouver les opportunités et les solutions au marasme économique que vivent nos régions et nos jeunes. La stratégie gouvernementale vis-à-vis des régions et des jeunes ne doit surtout pas se limiter à des solutions étroites visant essentiellement à résoudre des problèmes immédiats, mais s'attacher notamment à identifier, à consolider et à mener à bien, dans un cadre souple et cohérent, les nombreuses possibilités et avenues de développement de nos régions, régions dans lesquelles les jeunes devront jouer un rôle primordial.
(12 h 30)

Certes, les régions ont également leur mot à dire, M. le Président, dans l'apprentissage des jeunes. Ne représentent-ils pas, pour ces régions, la vigueur économique de l'avenir? Ils sont l'essence même du devenir des régions. On doit permettre à notre système d'éducation de donner à notre jeunesse une formation dans des techniques particulières répondant au développement de l'industrie propre à chacune des régions. Ainsi les jeunes pourront espérer trouver dans leur propre milieu un emploi correspondant à leur formation, mais également à leurs aspirations.

Permettez-moi aussi, M. le Président, en tant que députée membre du groupe de travail de la jeunesse, comité implanté par le Parti libéral du Québec, de proposer à cette Chambre la création d'une banque d'initiatives régionales dont la mise en place permettrait aux jeunes de participer d'une manière dynamique et constructive au développement de leur région.

Il faut impliquer les intervenants régionaux, les forces vives du milieu. Il faut permettre aux régions de participer

activement à la préparation de programmes de création d'emplois permanents dans des secteurs qui favoriseront le développement de ces régions. De par leur situation géographique, les régions périphériques ont développé des habitudes que je qualifie d'auto-organisation. Elles se sont donné des structures de développement original, et les gens d'affaires de ces régions ont innové dans bien des domaines. Ils ont développé une expertise très particulière qui correspond à nos attentes lorsqu'on parle d'entrepreneurship régional. Il faut donc favoriser ces initiatives afin qu'elles servent à préparer ceux qui, demain, prendront la relève. Il faut intégrer nos jeunes à l'intérieur même des politiques de développement régional. On n'achète pas une jeunesse à coups de faux engagements, à coups de faux espoirs. On lui donne la vie; on la guide dans son cheminement, en faisant la lumière sur les obstacles qu'elle pourrait rencontrer. Finalement, on lui fournit les outils qui lui permettront tout simplement et tout naturellement de prendre sa place à nos côtés.

La société québécoise a besoin de la vigueur, du dynamisme et de la force de sa jeunesse. S'il nous faut songer à son avenir, c'est qu'en même temps il nous est impossible d'oublier le nôtre. Il faut à tout prix trouver les solutions adéquates au problème du chômage partout au Québec, dans toutes les régions car, comme le disait d'ailleurs, en 1978, l'ancien secrétaire général de l'OCDE, M. Émile Van Lennep: "Le chômage des jeunes est un problème humain, social et économique auquel il faut trouver non seulement des solutions à court terme, mais aussi des remèdes durables. Il met à l'épreuve non seulement nos valeurs sociales et nos institutions économiques, mais également notre volonté et notre clairvoyance politiques." Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Jolivet): M. le député d'Abitibi-Est et adjoint parlementaire au ministre de l'Énergie et des Ressources.

M. Jean-Paul Bordeleau

M. Bordeleau: Merci, M. le Président. Je dois vous dire en commençant que je suis particulièrement heureux de prendre la parole immédiatement après une députée de l'Opposition qui vient de parler du développement des régions. Sans être d'accord avec tout ce qu'elle vient de dire, en parlant de développement régional, on peut facilement être d'accord. Elle parlait également des jeunes. Je pense que, lorsqu'on parle du développement des régions, de la création d'emplois pour les jeunes gens, il faut, et il le faudra de plus en plus, intégrer cela aux offres d'emplois du reste du marché. Je

voudrais justement dans les quelques minutes qui vont suivre, M. le Président, vous entretenir de ce qui fonctionne, de ce qui s'est fait et de ce qui continue de se faire dans une région comme la mienne et sûrement dans d'autres aussi dans le secteur des ressources naturelles. Dans ce sens, lorsqu'on ouvre des mines, lorsqu'on crée des emplois réguliers pour l'ensemble des gens, c'est là finalement qu'on peut trouver aussi une place pour les jeunes. Il ne s'agit pas de parler des jeunes de façon abstraite en voulant les cloisonner ou les isoler, mais plutôt travailler sur le développement général de nos ressources, travailler au développement de nouveaux emplois. C'est ainsi que les jeunes pourront s'en trouver un. L'exemple de la région de l'Abitibi-Témiscamingue que j'ai l'avantage de représenter ici, en cette Chambre, en est un bon exemple. Depuis quelques années, par exemple, au niveau collégial, on dispense précisément le cours de techniques minérales qui permet aux jeunes, encore là comme le disait Mme la députée de Jonquière tantôt, au sortir de l'école de pouvoir se donner les meilleures chances possible d'accéder à un emploi dans le domaine dans lequel il vient de se spécialiser.

M. le Président, également comme adjoint parlementaire du ministre de l'Énergie et des Ressources, un secteur particulier m'intéresse soit celui des mines. Depuis quelques jours que j'écoute attentivement les différents discours de mes collègues des deux côtés de la Chambre, on parle bien sûr beaucoup du contexte social, des jeunes - on vient d'en entendre parler - d'agriculture. Malheureusement, je n'ai pas beaucoup entendu encore de discours portant sur les mines. Pourtant s'il y a un domaine dans lequel le gouvernement du Québec a fait beaucoup de choses depuis quelques années c'est dans ce domaine; et c'est un domaine qui marche. Je peux vous dire que c'est ce qui maintient chez nous un taux d'emploi moyen. Si les mines n'existaient pas, je vous assure que ce serait beaucoup plus difficile. Les mines constituent pour un certain nombre de régions du Québec une activité très importante. Si on fait le point à partir de 1980, à l'aube de la crise économique qui nous a frappés, le chiffre d'affaires était de 2 500 000 000 \$ c'est-à-dire en emplois directs 30 000 travailleurs, une masse salariale de 750 000 000 \$, pour situer l'ampleur de l'industrie minière dans une région ou dans l'ensemble du Québec.

Les ressources minérales du Québec jouent également un rôle déterminant dans la balance commerciale de nos échanges internationaux, puisqu'elles arrivent au premier rang des exportations en tête de liste avec l'industrie des pâtes et papiers.

Face à une telle importance du secteur minier, il n'était pas étonnant qu'un nouveau

gouvernement du Parti québécois, en 1976, se soucie de l'évolution de l'industrie minière et mette les efforts et les sommes nécessaires pour la développer.

C'est ainsi qu'une politique globale minière a été mise en place à partir de 1976. Jusqu'à maintenant, elle a touché à toutes les phases du développement minier. Bien sûr, la première phase, quand on parle de mines, c'est l'exploration minière. C'est vraiment l'élément essentiel pour pouvoir penser mettre une mine en valeur, la développer et l'exploiter. Il faut d'abord commencer par connaître très bien le sous-sol et vérifier l'ampleur, la qualité et la richesse du gisement pour vraiment pouvoir penser la développer et avoir les capitaux nécessaires pour le faire.

C'est ainsi que les investissements de cette nature étant extrêmement volatiles et spéculatifs, chaque investisseur tente de minimiser ses risques et de maximiser ses gains, c'est bien normal. C'est là qu'il faut une connaissance géologique très importante du sous-sol avant de pouvoir procéder à d'autres étapes.

En parlant d'exploration, il faut également, bien sûr, des prospecteurs. Il existe chez moi une association très active qui s'appelle l'Association des prospecteurs du Québec. Je me souviens très bien qu'en 1976 - cela m'avait beaucoup impressionné alors - la première occupation de mon bureau de comté a été faite par l'Association des prospecteurs du Québec, avec tous leurs outils. Je vous assure que c'était passablement impressionnant. Le gouvernement antérieur du Québec ne les reconnaissait pas comme association. On n'avait aucun incitatif pour aider les prospecteurs miniers à développer leur entreprise, à exploiter leurs terrains. Il y avait également un gros problème au niveau du financement. C'était donc ma première expérience en termes d'occupation et mon premier dossier dans le domaine minier. (12 h 40)

Heureusement, depuis ce temps, le gouvernement du Québec a lancé comme première mesure un plan quinquennal d'exploration minière qui a justement permis de faire le bilan, d'aider aux recherches géologiques par l'élaboration de cartes. C'est ainsi, par exemple, que 25 000 000 \$ ont été affectés à l'acquisition de connaissances géoscientifiques pour supporter financièrement les travaux d'exploration minière déjà commencés par le secteur privé. Le secteur privé lui-même a injecté 50 000 000 \$. On peut maintenant dire que du côté de l'exploration minière, la région de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-Ouest québécois est aujourd'hui une des mieux documentées de toute l'Amérique du Nord sur le plan de la connaissance géologique. C'est pour cette raison que l'on peut

maintenant penser à développer de nouvelles mines.

Ainsi, l'action la plus significative du gouvernement pour stimuler l'exploration a été l'adoption d'un ensemble de mesures favorisant la canalisation des capitaux de risque vers cette activité d'exploration. Il y avait, bien sûr, un incitatif dans l'allocation pour investissement de dépenses d'exploration de 33,1/3% qui existait depuis 1975, mais c'est le 21 décembre 1979, avec le projet de loi 60, que cette allocation pour investissement est étendue aux frais d'exploitation sur le site de la mine. Finalement, en avril 1983, une nouvelle disposition introduite lors du discours sur le budget a permis d'appliquer l'allocation pour investissement sous forme de dépenses d'exploration hors chantier contre les revenus de toutes sortes d'un contribuable.

En vue de susciter à nouveau l'intérêt des investisseurs privés québécois, le gouvernement amendait également le Code civil afin de simplifier l'utilisation des sociétés en commandite. C'était effectivement une des revendications de l'Association des prospecteurs dont je parlais, il y a quelques minutes. La Commission des valeurs mobilières du Québec a donc édicté un nouveau cadre normatif plus souple et plus conforme à la réalité de l'entreprise minière oeuvrant dans le domaine de l'exploration.

Enfin, la clé du grand succès du financement de l'exploration minière a été dans l'attrait fiscal introduit par le gouvernement, en 1980. Depuis cette date, l'accès au financement public est, en effet, grandement facilité par une allocation additionnelle de 66,2/3% qui est consentie par le gouvernement sur des dépenses d'exploration engagées par des individus au Québec sur des sites qui sont hors d'une mine en production. Dans tous les milieux, ce nouveau système est reconnu comme le plus généreux au Canada. J'avais l'occasion récemment de discuter d'ailleurs avec mes collègues, même des députés de l'Opposition, qui s'informaient de la façon de faire des investissements dans le domaine minier et je vous assure, quand on regarde les chiffres exacts - ce que cela peut apporter, une telle déduction de 66,2/3% de plus que les 100%, donc, une déduction de 166,2/3% du revenu - que cela amène vraiment une déduction importante qui permet de canaliser et qui a permis effectivement, durant les dernières années, de prélever auprès des contribuables québécois quelque 175 000 000 \$ en quatre ans environ. C'est ce qui a permis à beaucoup de petites entreprises minières de ma région et d'autres régions du Québec aussi d'investir davantage dans l'exploration minière pour définir l'ampleur des gisements et penser à les exploiter.

Il importe aussi de souligner au passage que le gouvernement a continué de favoriser

l'accessibilité à de nouveaux territoires en assurant en totalité ou en partie, selon les différentes ententes, le coût des infrastructures requises pour accéder justement à de nouveaux sites potentiellement forts et de qualité pour exploiter éventuellement une mine. Entre 1977 et 1984, une somme de 14 000 000 \$ y a été attribuée.

Donc, pour résumer en quelques mots, quant à l'exploration minière, c'est d'un montant de 34 000 000 \$ qu'elle était en 1976 à 100 000 000 \$ en 1981. C'est donc un acquis important. On voit que les chiffres parlent par eux-mêmes. Même pendant le choc de la récession, le montant est resté à 80 000 000 \$ ou 85 000 000 \$. Je pense que c'est le gage du dynamisme de l'industrie minière pour son avenir à moyen et à long terme.

La deuxième étape dans le domaine minéral ou minier, c'est, bien sûr, après avoir défini un gisement, de passer au développement et à l'exploitation. Tout aussi important que le premier, il vient en deuxième lieu. Le gouvernement du Québec s'en est aussi soucié depuis quelques années. Je peux vous dire, pour ceux qui lisent régulièrement les journaux, qui sont à la fine pointe de l'actualité, que c'est très révélateur. Je vous dirai que, depuis deux mois, on a ouvert dans ma région pas moins de cinq ou six nouvelles entreprises minières, de nouvelles mines, en collaboration avec l'entreprise privée. Le programme qui a le plus aidé de ce côté est le programme d'accélération des investissements privés. Je vous assure que cela marche.

D'ailleurs, pour confirmer ces faits, on a, le mardi 30 octobre prochain, l'ouverture d'une nouvelle mine près de Val-d'Or. C'est la mine Kiena?. D'ailleurs, c'est un site extraordinaire. C'est une mine construite sur une île. C'est une des plus grosses mines d'or du Québec, sinon la plus grosse, qui extrait environ 2500 tonnes de minerai par jour de son sous-sol. C'est donc une mesure qui a fait ses preuves et qui continue de les faire. On étudie actuellement au ministère de l'Énergie et des Ressources des projets pour 1 000 000 000 \$. Ils sont encore sur la table, mais on s'apprête actuellement à conclure des ententes avec les compagnies privées.

En matière de fiscalité, quelques mesures ont également permis de consentir certains avantages additionnels. Par exemple, la hausse de l'exemption de base de 150 000 \$ à 250 000 \$ en ce qui a trait à la détermination des droits à payer sur les mines, l'exemption du matériel roulant qui sert à la production, la taxe de vente au détail et le moratoire pour une période indéfinie de l'imposition des allocations nordiques. Il y a également le régime d'épargne-actions qui fait ses preuves de plus

en plus. Il s'applique également à l'entreprise minière. Je peux vous dire que, dans la région chez nous... Je vois un député de l'Opposition qui fait oui de la tête. J'espère qu'il a déjà acheté ses actions. Le régime d'épargne-actions est de plus en plus populaire dans le domaine minier parce qu'il comporte de grands avantages et, encore là, parce qu'il draine des sommes importantes vers l'exploitation minière.

Il y a un troisième domaine où le développement des mines est important pour assurer précisément la stabilité dans le développement minier et une continuité pour les générations à venir. Il s'agit de la recherche minérale. L'industrie minérale ne peut demeurer concurrentielle sur les marchés internationaux sans un apport scientifique continu et sans innovation technologique. La recherche est nécessaire à toute les étapes du cycle de production des substances minérales. C'est l'effort de recherche et développement qui génère la technologie et qui contribue probablement le plus à la productivité.

Je voudrais faire une parenthèse pour indiquer, précisément, qu'avec les efforts qu'ont faits le ministère de l'Énergie et des Ressources, le Centre de recherche industrielle du Québec ainsi que le Centre de recherche minérale, on est en train de développer chez nous des innovations très importantes, dont l'une que j'avais l'occasion d'annoncer officiellement il y a quelques semaines avec le ministre de la Science et de la Technologie. Il s'agit de la foreuse Roger, baptisée du nom de son inventeur, un citoyen valdorien, Roger Massé, qui a mis au point et qui est en train de perfectionner une foreuse qui révolutionnerait complètement le domaine de l'exploitation minière dans le sens qu'on n'aurait plus besoin de dynamite ni de foreuse régulière. C'est une grande foreuse qui gruge le sol littéralement à une vitesse assez phénoménale par rapport aux procédés actuels. Dans le cadre de cette invention, l'AQVIR, un nouvel organisme de recherche et développement appliqués vient d'accorder une subvention de tout près de 1 000 000 \$ pour perfectionner cette machine qui permettrait éventuellement aux gens de Montréal et d'autres grands centres de creuser des tunnels pour les métros. C'est une invention d'envergure internationale. C'est un peu grâce à toute la confiance des capitaux dans le domaine de l'industrie minière que ces découvertes sont possibles.

Il y a également une autre expérience assez fantastique chez nous. On est en train de développer - encore là, grâce au Centre de recherche minérale du Québec - une nouvelle technique de "lixiviation en tas" de métaux comme l'or, par exemple. Elle s'applique particulièrement à l'or parce que celui-ci a une plus grande valeur. Au lieu de

procéder dans des moulins à façon, comme on le fait actuellement, il s'agirait de procéder simplement en mettant un tas de minerai et en y laissant tomber certains acides de façon à sortir l'or du minerai, ce qui pourrait apporter le développement de certains gisements à faible teneur qui ne sont pas exploitables actuellement mais qui pourraient le devenir de cette façon.

Je pourrais, bien sûr, parler longuement de l'ensemble du domaine minier mais, comme vous me faites signe, je veux simplement indiquer que, par rapport au discours inaugural que faisait le premier ministre il y a quelques jours et dans lequel il indiquait très clairement que le gouvernement du Québec s'apprête à faire d'autres efforts pour simplifier à l'occasion certaines formules pour venir appuyer de meilleure façon l'industrie minière au Québec, étant moi-même représentant d'une région minière, je vois là l'assurance que l'Abitibi-Témiscamingue pourra continuer de se développer en comptant sur les efforts du gouvernement du Québec, de l'entreprise minière ainsi que sur les efforts de l'ensemble des citoyens de notre région et de ceux du Québec.

Bien sûr, une région jeune comme la mienne demande encore beaucoup d'efforts. J'aurais pu parler de d'autres domaines, de d'autres ressources, mais je pense qu'actuellement ce qui va bien chez nous - et le nom de la capitale du comté d'Abitibi-Est le dit bien, Val-d'Or - ce sont les mines. Je pense que le gouvernement a bien misé en développant ce domaine et en venant appuyer l'entreprise privée qui ne demande pas mieux que d'injecter les capitaux nécessaires.

Je pense donc que c'est de bon augure pour les prochains mois. À cet effet, le discours inaugural était encourageant pour une région comme la mienne pour qu'on continue à développer nos ressources avec, bien sûr, l'appui de tout le monde concerné. Je vous remercie, M. le Président.

Une voix: Très bien!

Le Vice-Président (M. Jolivet): Mme la députée de Chomedey.

Mme Bacon: Compte tenu de l'heure, M. le Président, vous me permettez de proposer la suspension de ce débat jusqu'après la période des questions cet après-midi.

Le Vice-Président (M. Jolivet): M. le leader adjoint, acceptez-vous la suspension du débat?

M. Blouin: Évidemment, M. le Président. Nous poursuivrons donc après la période des affaires courantes.

Le Vice-Président (M. Jolivet): Nos travaux sont suspendus jusqu'à 15 heures.

(Suspension de la séance à 12 h 53)

(Reprise de la séance à 15 h 2)

Le Président: À l'ordre, s'il vous plaît! Veuillez vous asseoir.

Aux affaires courantes, il n'y a pas de déclaration ministérielle ni de présentation de projet de loi.

Au dépôt de documents. M. le leader parlementaire du gouvernement, au nom du premier ministre.

Ah, M. le premier ministre.

Rapport annuel du ministère du Conseil exécutif

M. Lévesque (Taillon): J'ai l'honneur de déposer le rapport annuel 1983-1984 du ministère du Conseil exécutif.

Le Président: Rapport déposé. M. le ministre des Affaires sociales.

Rapports annuels d'organismes du réseau des affaires sociales

M. Laurin: J'ai l'honneur de déposer les rapports annuels de plusieurs organismes pour l'année 1983-1984: le CSS de la région du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, le CSS de la région de Québec, le CSS de la région de Montréal métropolitain, le CRSSS de l'Outaouais, le CRSSS de la Côte-Nord, le CRSSS de l'Abitibi-Témiscamingue, le CRSSS de la Montérégie, le CRSSS de Laurentides-Lanaudière, le CRSSS de l'Estrie. Le CRSSS de la région de Trois-Rivières. Le CRSSS de la région Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Le Président: Et, si je me fie à ma propre liste, le CSS de la région de l'Outaouais. Enfin, documents déposés. M. le ministre des Affaires municipales.

Rapport annuel de la Commission nationale de l'aménagement

M. Marcoux: Je voudrais déposer le rapport annuel de la Commission nationale de l'aménagement pour l'année 1983-1984.

Le Président: Rapport déposé. M. le ministre de l'Environnement.

Rapports annuels de la SQAÉ et du CCRE

M. Ouellette: J'ai l'honneur de déposer le rapport annuel 1984 de la Société québécoise d'assainissement des eaux de

même que le rapport annuel 1983-1984 du Conseil consultatif des réserves écologiques.

Le Président: Rapports déposés. M. le ministre de l'Énergie et des Ressources.

Rapport de la SEBJ à la suite de la mort de caribous

M. Duhaime: Je voudrais déposer un rapport de la Société d'énergie de la Baie James portant la date du 30 septembre 1984 et qui s'intitule: Considérations relatives à l'hydrologie et l'hydraulique de la rivière Caniapiscou en rapport avec l'accident survenu le ou vers le 30 septembre 1984.

Le Président: Document déposé.

Il n'y a pas de rapport de commission ni de pétition. Ce qui nous mène à la période de questions des députés. M. le député de Jean-Talon.

QUESTIONS ORALES DES DÉPUTÉS

La création d'emplois pour les jeunes

M. Rivest: Ma question s'adresse au premier ministre. Cela va ce matin, oui? On peut vous parler, oui? M. le premier ministre, la semaine dernière je vous ai demandé si le gouvernement avait obtenu des accords fermes des associations patronales et syndicales en ce qui concerne les programmes que le gouvernement dit avoir sur la création d'emplois pour les jeunes. Vous m'aviez répondu que sous peu ou prochainement, je ne me rappelle pas exactement la formulation, Mme la ministre de la Main-d'Oeuvre et de la Sécurité du revenu annoncerait les intentions du gouvernement ou les gestes qu'il veut poser. Je pose ma question au premier ministre. Le premier ministre a-t-il participé à des rencontres qui ont pu avoir lieu au cours des derniers jours avec les représentants des associations patronales et syndicales? Si oui, quand? Y a-t-il eu de telles rencontres? Quand? Le premier ministre serait-il en mesure d'annoncer des résultats?

Le Président: M. le premier ministre.

M. Lévesque (Taillon): L'essentiel de ma réponse, M. le Président, serait que je n'ai pas participé, jusqu'à présent, à de telles rencontres. Il y a eu des rencontres préliminaires; d'autres sont prévues. Celle de mes collègues qui est le plus au courant, qui pourrait donner plus de détails au député de Jean-Talon, c'est la ministre de la Main-d'Oeuvre et de la Sécurité du revenu.

Le Président: Mme la ministre de la Main-d'Oeuvre et de la Sécurité du revenu.

Mme Marois: Merci, M. le Président. Ce que je peux faire à ce moment-ci, c'est de réitérer ce que j'ai déjà dit en cette Assemblée, à savoir qu'il y a eu des contacts avec les principaux partenaires, qu'il y a un accord de principe quant à la volonté de participer, de collaborer et de regarder des projets concrets pour l'aide à l'emploi des jeunes. Je peux vous dire qu'actuellement, nous sommes à vérifier la possibilité d'une rencontre qui devrait avoir lieu d'ici à quelques semaines à peine. Il s'agit d'une question d'agenda, à savoir que tous les partenaires peuvent être réunis au même moment pour discuter de ces questions.

Le Président: M. le député de Jean-Talon.

M. Rivest: Mme la ministre, avez-vous soumis, lors de ces rencontres que vous dites avoir eues, des propositions concrètes sur ce que j'avais évoqué en Chambre la semaine dernière, à savoir des banques d'initiatives régionales, la question du travail à temps partagé, les contrats de solidarité, les formules de préretraite? Avez-vous fait des propositions fermes?

Le Président: Mme la ministre de la Main-d'Oeuvre et de la Sécurité du revenu.

Mme Marois: J'ai l'impression de me répéter un peu, M. le Président, mais enfin! Non, je n'ai pas déposé quelque document que ce soit. Nous avons eu une discussion quant au principe et à la volonté que chacun avait de se mobiliser autour du problème du chômage des jeunes, mais il n'y a pas eu de dépôt d'aucune proposition concrète.

Cependant, les thèmes que le député aborde à ce moment-ci sont évidemment des thèmes qui seront discutés à un moment ou à un autre.

Le Président: M. le député de Jean-Talon.

M. Rivest: Sur ces questions, le gouvernement a-t-il des propositions concrètes, par exemple sur le travail à temps partagé, sur les banques? Savez-vous exactement au moment où on se parle où le gouvernement veut aller?

Le Président: Mme la ministre de la Main-d'Oeuvre et de la Sécurité du revenu.

Mme Marois: Nous avons effectivement fait de nombreuses analyses. Nous avons actuellement des documents d'information, enfin des documents de travail qui seront terminés sous peu qui présentent différentes avenues. Il n'y a pas d'avenue unique. Nous nous proposons de les terminer pour éventuel dépôt.

M. Rivest: Mme la ministre, j'ai ici un document que vous connaissez peut-être - parce que ma préoccupation, c'est celle des jeunes et également celle d'avoir des documents très concrets - qui indique que le gouvernement, au lieu de proposer des programmes fermes, a l'intention de proposer aux jeunes une série de symposiums régionaux qui vont s'échelonner du mois de novembre jusqu'au mois de mai. Ma question est justement celle-ci. Les jeunes attendaient du message du premier ministre des engagements concrets, mais on lit dans ce document: Les symposiums auront pour but ultime de permettre aux participants d'arriver à des ententes sur des propositions et d'en réaliser l'application à court terme. La question que je pose: cela fait huit ans que vous êtes au gouvernement, que les taux de chômage des jeunes sont à 15%, 16% et 17%, là ce que vous allez faire c'est de demander aux jeunes ...

Le Président: Nous sommes en complémentaire, j'ai été très large à l'endroit du préambule que vous n'avez pas le droit de faire, mais, je vous en prie, la question.

M. Rivest: La question: Concrètement pour les jeunes qui attendent, est-ce qu'ils vont devoir attendre encore quatre, cinq, six ou dix mois et que vous n'avez aucune espèce d'entente avec les partenaires sur des programmes précis, alors que vous savez que c'est cela la mesure de l'efficacité de ces programmes d'emploi? C'est de l'irresponsabilité, Mme la ministre.

Le Président: Mme la ministre de la Main-d'Oeuvre et de la Sécurité du revenu.

Mme Marois: Je pense qu'au contraire nous avons été jusqu'à ce moment et de façon continue et avec persistance très responsables en permettant justement à des jeunes de participer un peu mieux à leur société. L'effet sur le taux de chômage quant aux jeunes s'est fait sentir, le premier ministre l'a mentionné lui-même dans le discours d'ouverture. Si vous voulez que je vous le rappelle, que je vous montre les courbes, je pense qu'elles sont à leur face même assez évidentes.

Ceci étant dit, si le premier ministre me le permet, je peux effectivement mentionner aux membres de cette Assemblée que les documents auxquels fait référence le député de Jean-Talon sont des documents de travail permettant à des jeunes qui veulent eux-mêmes - vous les avez à cet égard appuyés dans ces démarches - prendre part au débat, le susciter, sur une base régionale ou sur une base sectorielle, de pouvoir le faire; c'est ce dont ces instruments font état.

Le Président: M. le député de Jean-

Talon.
(15 h 10)

M. Rivest: Je veux bien que Mme la ministre m'évoque ces deux documents mais vos documents de travail sont en couleur, vous travaillez en couleur!

Mme la ministre, notre préoccupation... Vous allez faire des symposiums, vous allez inviter les partenaires, etc., n'est-ce pas que les jeunes s'attendaient du message d'ouverture...

Le Président: Si vous avez une question complémentaire, je suis prêt à l'autoriser, sinon, je vais passer à quelqu'un d'autre.

M. Rivest: Mme la ministre ne croit-elle pas que ce que les jeunes attendaient de la part du gouvernement... Les jeunes ne croyaient-ils pas que cette concertation avec les partenaires était déjà faite, que le temps était à l'action et qu'après huit ans de "changeons le mode d'emploi pour les jeunes" il était temps que ce soit fait? N'y a-t-il pas irresponsabilité de la part du gouvernement?

Le Président: Mme la ministre de la Main-d'Oeuvre et de la Sécurité du revenu.

Mme Marois: M. le Président, vous me permettez de faire une petite remarque. Comme on semble voir de l'autre côté de cette Chambre la vie en noir et blanc, peut-on se permettre de la voir un peu en couleur?

Une voix: En rose.

Mme Marois: Ceci dit, je crois et j'imagine que le député est très conscient que toute démarche visant la concertation et le fait que chacun, selon les sujets pour lesquels il est concerné, s'implique et fasse une démarche avec ses membres peut exiger un certain temps. Nous avons prévu, dans le plan d'action global en ce qui a trait aux jeunes, des programmes très précis qui, je le répète, lorsque nous les annoncerons, seront opérationnels. C'est ce à quoi nous travaillons avec acharnement et ce sera pour très bientôt. D'autre part, on s'engage effectivement dans une démarche avec les partenaires. Le député de Jean-Talon fait allusion à un autre type de démarche auquel les jeunes souhaitent être associés et souhaitent participer et qui sera d'ailleurs entre leurs mains.

M. Rivest: M. le Président.

Le Président: M. le député de Jean-Talon.

M. Rivest: Si on me le permet, je voudrais déposer les documents devant l'As-

semblée.

Le Président: Y a-t-il consentement au dépôt de ces documents?

M. Rivest: Consentement.

Le Président: Documents déposés.

M. Rivest: Merci. Ma dernière question à Mme la ministre est: Pourquoi avoir attendu cinq, six ou sept ans avant de commencer à répondre aux problèmes des jeunes? Vous n'avez pas répondu à ma question: N'y a-t-il pas là, de la part du gouvernement, de l'irresponsabilité?

Le Président: Mme la ministre de la Main-d'Oeuvre et de la Sécurité du revenu.

Mme Marois: M. le Président, si nous avons attendu, nous n'en serions pas là où nous en sommes avec le taux de chômage des jeunes. Si nous avons attendu, nous n'aurions pas mis en place une série de programmes, de mesures, de projets concernant l'ensemble de la collectivité des jeunes pour répondre à leurs besoins spécifiques dans certains cas, qu'il s'agisse des maisons de jeunes, qu'il s'agisse des programmes comme "Jeunes volontaires", qu'il s'agisse des programmes de réinsertion sociale pour les jeunes, qu'il s'agisse du programme visant les jeunes universitaires ou collégiens par l'intermédiaire des bourses d'affaires pour faire démarrer de nouvelles entreprises. Je ne pense pas que ce soit là de l'irresponsabilité. Merci.

Le Président: Question principale, Mme la députée de Jonquière.

La recherche de solutions au chômage chez les jeunes

Mme Saint-Armand: Merci, M. le Président. La principale difficulté de mise en application des programmes de création d'emplois pour régler le problème du chômage chez les jeunes nous paraît être la faible marge de manoeuvre au niveau des régions. D'ailleurs, lors d'une conférence de presse qui suivait le caucus de notre formation politique les 27 et 28 septembre dernier, de même que le 11 octobre dernier lors d'une conférence de presse donnée par mes collègues de Laurier et de Jean-Talon, nous mettions en relief l'importance de l'implication des régions dans la création de programmes d'emplois pour les jeunes. Ce matin même, je proposais à cette Chambre la création d'une banque d'initiatives régionales afin d'apporter une contribution positive aux solutions envisagées pour régler le problème du chômage chronique de la jeunesse. Dans ma naïveté, je croyais que

nous étions rendus à l'étape des solutions, mais je m'aperçois qu'avec un symposium en blanc, rose et vert on est encore à l'étape des consultations.

Ma question s'adresse, bien sûr, à la ministre de la Main-d'Oeuvre et de la Sécurité du revenu. Est-ce que vous croyez raisonnable qu'on ait attendu si longtemps avant de chercher les véritables solutions? Est-ce que vous avez véritablement consulté les régions et avez-vous l'intention de faire participer les régions à la solution du chômage chez les jeunes?

Le Président: Mme la ministre de la Main-d'Oeuvre et de la Sécurité du revenu.

Mme Marois: M. le Président, il y a des choses qui m'étonnent un peu. Il faudrait peut-être que la députée parle à son collègue de Jean-Talon. Ce dont il a fait état tout à l'heure, ce sont des projets sur la base de régions où les jeunes, les partenaires, les institutions politiques et économiques vont être associés. C'est cela, entre autres, le projet auquel fait référence le député de Jean-Talon.

D'autre part, en termes d'approche régionale - des collègues à côté de moi pourraient sûrement en témoigner beaucoup mieux que je ne pourrais le faire à ce moment-ci - nous avons tenu, de façon systématique dans certains cas - votre région, entre autres, en a profité, Mme la députée - des sommets régionaux où nous avons abordé les problèmes d'emploi surtout chez les jeunes, puisque ça reste le problème de la société dans laquelle on vit. Dans ces cas-là, nous avons proposé des mesures très concrètes en associant cependant les dynamismes régionaux. Ce sont des démarches qui sont longues, exigeantes, c'est un apprentissage qu'on a à faire ensemble et je pense qu'il faut prendre le temps nécessaire pour le faire si on veut que ce soit durable.

Le Président: Mme la députée de Jonquière.

Mme Saint-Amand: Question complémentaire, M. le Président. Mme la ministre acceptera-t-elle de dire d'une façon très claire, nette, précise, si le symposium est un exercice de consultation ou si vous allez donner des solutions aux jeunes?

Une voix: ...concertation.

Le Président: Mme la ministre de la Main-d'Oeuvre et de la Sécurité du revenu.

Mme Marois: Nous ne prétendons pas avoir la réponse à toutes les questions. Ce sera un exercice de concertation mené avec les jeunes et avec les partenaires. Merci, M. le Président.

Le Président: Question principale, M. le député de Laurier.

Le nombre de jeunes bénéficiaires des mesures appliquées pour combattre le chômage

M. Sirros: Merci, M. le Président. En parlant de précision et d'exactitude, la ministre de la Main-d'Oeuvre et de la Sécurité du revenu peut-elle informer cette Chambre à savoir si au moment où l'on se parle son ministère peut, par le biais de son système informatique, nous dire précisément le nombre de jeunes touchés par les trois mesures mises de l'avant il y a quelques mois?

Le Président: Mme la ministre de la Main-d'Oeuvre et de la Sécurité du revenu.

Mme Marois: Je peux même, M. le Président, déposer le bilan. Ce sont les résultats jusqu'à vendredi dernier, puisque nous le faisons à chaque semaine. C'est un bilan des chèques versés. Effectivement, notre système informatique permet de le faire pour les trois mesures. Cependant, nous savons, pour avoir l'information directement des commissions de formation professionnelle ou de nos centres Travail-Québec, que dans certains cas des projets sont déjà signés, mais que les personnes ne sont pas encore inscrites au fichier. Nous avons des gens qui reçoivent des chèques actuellement pour une amélioration de la prestation; 10 041 personnes ont été rejointes. Dans les faits, nous croyons avoir autour de 13 500 à 14 000 jeunes participant aux mesures, M. le Président.

Le Président: M. le député de Laurier.

M. Sirros: Question complémentaire, M. le Président.

Une voix: Applaudissement moral!

M. Sirros: Question complémentaire, M. le Président. J'ai ici copie d'un communiqué de presse que la ministre a émis le 10 octobre. J'aimerais simplement la citer: "De même pour la mesure de rattrapage scolaire, les informations recueillies auprès des commissions scolaires indiquent que les inscriptions seraient actuellement de l'ordre de 8000 jeunes." Maintenez-vous toujours cette affirmation?

Le Président: Mme la ministre de la Main-d'Oeuvre et de la Sécurité du revenu.

M. Rivest: Attention! Attention!

(15 h 20)

Mme Marois: C'est l'une des mesures, celle du rattrapage scolaire, et on sait qu'il

y en a trois. Cette information - je l'ai dit lorsque j'ai eu une rencontre avec les gens de la presse - nous est venue de chacune des commissions scolaires interrogées nous disant le nombre de jeunes ayant fait une demande d'inscription. J'ai donné un chiffre conservateur puisque dans les faits, c'est 8500 jeunes qu'on nous avait dit être inscrits. Actuellement, de chèques versés en ce qui a trait à la mesure "Rattrapage scolaire", il y a - et vous avez le document, enfin les membres de cette Chambre auront ce document puisqu'il a été déposé - exactement 5690 jeunes d'inscrits qui reçoivent des chèques, c'est-à-dire qu'à ce moment il y a des jeunes, entre autres, qui suivent des cours de rattrapage au niveau de l'éducation des adultes ou qui suivent des cours du soir étalés sur une période différente. Le nombre d'inscriptions peut être de 8500. Le jeune participant peut commencer aujourd'hui, peut commencer dans une semaine parce que nous avions dit, d'ailleurs, que nous voulions en faire un programme souple permettant aux jeunes de s'inscrire à tout moment de l'année scolaire.

Le Président: M. le député de Laurier.

M. Sirros: J'aurais aimé que le ministre des Finances soit présent pour qui je puisse lui demander...

Des voix: Il s'en vient, il est là.

M. Sirros: ...s'il n'est pas exact que le lendemain de la conférence de presse de Mme la ministre, il l'aurait contactée pour lui dire que, effectivement, il n'y avait pas eu 8000 personnes inscrites dans la mesure "Rattrapage scolaire" selon les chiffres qu'il détenait après le 30 septembre pour les effectifs scolaires et qu'il faudrait faire attention avec les chiffres lancés comme cela et être bien plus précis et ramener cela autour d'environ 3000 qui représentent celle du rattrapage scolaire. Est-il exact que vous avez communiqué votre crainte à votre collègue à la suite de sa déclaration de 8000 participants à la mesure rattrapage scolaire, le lendemain de sa conférence de presse?

Le Président: M. le ministre des Finances.

M. Parizeau: M. le Président, si je comprends bien, un député en cette Chambre me demande de confirmer si j'ai téléphoné à une de mes collègues pour soulever que, peut-être, les chiffres qu'elle aurait utilisés n'étaient pas corrects et qu'elle devrait faire attention? La réponse - ah! tout en exprimant mon étonnement qu'on puisse soulever une question quant à une conversation téléphonique - elle est très claire: Non!

Le Président: Question principale, M. le député de Portneuf.

L'accès des jeunes à l'industrie de la construction

M. Pagé: Merci, M. le Président. Comme plusieurs de mes collègues députés, j'ai souvent devant moi des jeunes prêts à travailler avec une offre d'emploi en poche, particulièrement dans le monde de la construction, mais les différents règlements les forcent à demeurer des assistés sociaux. Les jeunes se révoltent lorsqu'ils vivent ces situations et je les comprends.

M. le Président, j'aimerais demander, et ces propos ne sont pas de moi, nous les reprenons, nous les vivons, mais ils sont aussi du ministre du Travail, M. le député de Sherbrooke, rapportés dans la Presse du mardi 9 octobre dernier. Comme le ministre le sait et comme les collègues le savent, ce sont 7000 jeunes finissants d'un secondaire long ou court du secteur professionnel qui sont sortis de nos polyvalentes avec un métier de la construction en poche qui, dans plusieurs de ces cas, auraient du travail de disponible et qui ne peuvent travailler. Le ministre évoquait dans cette entrevue que tant que les règlements d'embauche ne seront pas adoucis, que la semaine de travail ne sera pas réduite et que la préretraite ne sera pas plus alléchante, les métiers de la construction demeureront inaccessibles aux jeunes Québécois.

M. le Président, le ministre du Travail, dans un premier temps, peut-il nous confirmer que des analyses sont faites ou ont été faites au ministère du Travail dans la perspective de changements à apporter aux règles de placement dans le monde de la construction de façon à permettre à des centaines et des milliers de jeunes d'aller se chercher un carnet d'apprentissage et de pouvoir travailler? Deuxièmement, le ministre peut-il nous décrire le degré d'avancement de ces études et de ces analyses? Troisièmement, comment le ministre du Travail peut-il concilier, d'une part, qu'il déplore une situation de fait combien regrettable pour des milliers de jeunes, avec la volonté gouvernementale exprimée généralement par le premier ministre dans le discours inaugural et ce qui sera annoncé éventuellement par Mme la ministre de la Main-d'Oeuvre: Changeons le mode d'emploi au Québec avec un cahier thématique qui portera sur l'aménagement du temps du travail où malheureusement, ces jeunes qui attendent depuis plusieurs années - parce qu'on sait que cela fait huit ans que le PQ est là - devront attendre peut-être jusqu'à la fin du mois de mai pour que votre série de symposiums régionaux soit terminée. Qu'allez-vous faire, M. le ministre du Travail?

Le Président: M. le ministre du Travail.

M. Fréchette: M. le Président, permettez que je signale au député de Portneuf que la préoccupation dont il vient de faire état n'est pas sa propriété exclusive. Il n'est pas le seul à se préoccuper de ce genre de situation. Je vous signalerai que très précisément à cause des préoccupations d'à peu près tous ceux qui sont intéressés à ce phénomène, il y a eu depuis le début du mois d'août dernier un processus qui a été mis en branle et qui débouchera très bientôt sur des décisions. Nous avons tenu au début du mois d'août dernier une commission parlementaire pendant trois jours et au cours de laquelle ce phénomène ou ce problème auquel fait allusion le député de Portneuf a été longuement discuté, autant par les parties qui étaient présentes que par les députés qui sont membres de la commission de l'économie et du travail.

Le député de Portneuf, si je me souviens bien de sa deuxième question, me demande quel est le degré d'avancement du dossier. Nous sommes le 24 octobre. Le 26 octobre, donc, vendredi, l'Office de la construction du Québec sera saisi d'un projet qu'il faudra analyser et pour lequel des avis seront donnés au ministre responsable de l'application de la loi. Je signale cependant au député de Portneuf que dans l'état actuel des choses, le gouvernement, en vertu des dispositions de la loi, n'a pas d'autorité ou de juridiction pour procéder à des modifications au règlement de placement. Si l'avis de l'office - et je le dis très clairement - est dans le sens qu'il ne faille pas procéder à des modifications au règlement de placement, le gouvernement prendra ses responsabilités en cette matière. C'est donc le 26 octobre que l'office doit analyser la situation et, dès lors que l'avis de l'office m'aura été transmis, nous prendrons les décisions qui s'imposeront.

Des voix: Très bien.

Le Président: M. le député de Portneuf.

M. Pagé: M. le Président, beaucoup de mots pour bien peu de résultats. Concrètement, on vous a demandé il y a quelques semaines un aspect bien particulier et bien concret de la problématique, soit d'augmenter le ratio du nombre d'apprentis par compagnon qualifié. C'est une mesure concrète, bien spécifique...

Le Président: M. le député!...

M. Pagé: ...qui permettrait de débloquer des milliers de postes...

Le Président: M. le député...

M. Pagé: Il suffirait de présenter une modification dans ce sens-là et on serait d'accord...

Des voix: À l'ordre! À l'ordre!

M. Pagé: ...un, deux, trois... Ma question est la suivante. Elle l'était avant que vous vous leviez, M. le Président...

Le Président: Nous sommes tout ouïe.

M. Pagé: J'aimerais demander, alors que le ministre nous parle du 26 octobre, de l'incapacité pour lui de légiférer...

Des voix: Question!

M. Pagé: La question est la suivante...

Des voix: Ah, enfin!

M. Pagé: M. le Président, voulez-vous demander aux députés "back-benchers", qui n'interviennent pas souvent, de se taire, d'être tranquilles et d'écouter parce que cela vous concerne vous autres aussi.

Le Président: M. le député!...

M. Pagé: Tout ce que vous avez à faire, c'est d'applaudir votre ministre.

Le Président: Le sens général des remarques qui viennent du fond de la salle indique qu'il est temps de poser la question.

M. Pagé: Elles se sont rendues jusqu'à vous, M. le Président. Comment concilier ce que le ministre vient de nous indiquer en rapport avec des modifications éventuelles, si elles sont acceptées après le processus de consultation interne, aux lois sur la construction, avec ce qui nous sera annoncé, ce qui a été évoqué et déposé par le député de Jean-Talon aujourd'hui? Changeons le mode d'emploi avec une série de symposiums commençant à Drummondville et se terminant à Montréal.

Est-ce que les jeunes du Québec, qui sont privés de travailler dans le monde de la construction, qui attendent après le PQ depuis quelques années, surtout depuis que le député d'Anjou a adopté le règlement de placement...

Le Président: À l'ordre!

M. Pagé: ...devront attendre la fin des symposiums? À quand l'action, M. le ministre du Travail?

Le Président: M. le ministre du Travail.

M. Fréchette: M. le Président, le député de Portneuf a utilisé un exemple qui

ferait que, s'il y avait des changements qui intervenaient, il pourrait y avoir plus d'ouvertures. C'est l'exemple du ratio compagnon-apprentis. Est-ce que je peux simplement rappeler au député de Portneuf qu'il a été fait état également de cette situation au moment de la tenue de la commission parlementaire dont je viens de parler? Est-ce que je peux également renseigner le député de Portneuf, pour le cas où il aurait échappé quelques bribes de la négociation dans le dossier de la construction, que les parties elles-mêmes ont analysé et évalué la situation et ont convenu qu'effectivement, à cet égard-là, il y avait lieu de revoir cette espèce d'échelle ou de ratio compagnon-apprentis? Troisièmement, je sais pertinemment aussi que la ministre de la Main-d'Oeuvre et de la Sécurité du revenu, qui est responsable de l'application de cette réglementation, a déjà, au moment où on se parle, des propositions très spécifiques à faire à cet égard.

(15 h 30)

Maintenant, je suis en mesure d'indiquer au député de Portneuf qu'il n'y a aucune espèce de contradiction entre le contenu du document dont on parle et les mesures dont on est en train de parler présentement. Bien au contraire, elles se complètent l'une et l'autre et elles visent très précisément les mêmes objectifs.

Une voix: Donc il n'y aura pas de mesure concrète avant les symposiums...

Le Président: M. le député de Portneuf.

M. Pagé: Une dernière question additionnelle au ministre du Travail. Comment, dans l'entrevue que vous avez accordée à la Presse, pouvez-vous être aussi sensible aux problèmes éprouvés par des milliers de jeunes qui ont étudié, qui sont qualifiés, qui sont prêts et qui, dans plusieurs cas, auraient des jobs dans la construction et, ici, être aussi impuissant?

Une voix: Sans coeur!

Le Président: M. le ministre du Travail.

M. Fréchette: M. le Président, il est vrai que je suis sensible à la situation que décrit le député de Portneuf, mais je suis également sensible à la situation des 50 000 travailleurs de la construction qui, actuellement, ne peuvent pas travailler pour les motifs que vous savez. Or, je vais demander simplement au député de Portneuf de laisser le processus dont je viens de parler jouer jusqu'à la limite et je vous signale qu'avant que nous nous quittions, en décembre, il y aura des changements substantiels aux dispositions réglementaires dont on vient de parler.

Une voix: Bravo!

M. Levesque (Bonaventure): M. le Président.

Le Président: En complémentaire?

M. Levesque (Bonaventure): En question additionnelle.

Le Président: M. le chef de l'Opposition.

M. Levesque (Bonaventure): M. le Président, comment se fait-il que depuis 1978 l'Opposition souligne précisément les effets néfastes, particulièrement pour les jeunes, de ce fameux règlement? N'avez-vous pas commencé le processus avant aujourd'hui?

M. Fréchette: M. le Président, permettez que je marque mon étonnement à la question du chef de l'Opposition. Il voudrait qu'on revienne sur un processus que son propre parti a engagé, autant au niveau de la Loi sur les relations du travail dans l'industrie de la construction qu'au niveau du règlement de placement.

Le Président: À l'ordre, s'il vous plaît! M. le député de Charlevoix. À l'ordre!

M. Fréchette: Deuxièmement...

Le Président: M. le député de Charlevoix, s'il vous plaît!

M. Fréchette: ...l'état de la situation dont parle le chef de l'Opposition...

Le Président: M. le ministre du Travail.

M. Fréchette: Il est vrai que la situation à laquelle se réfère le chef de l'Opposition a toujours été discutée, a toujours fait l'objet de considérations par ceux qui s'intéressent spécifiquement à ce domaine, mais on va convenir quand même tous les deux qu'entre 1976 et 1982, par exemple, la situation n'était pas très précisément celle qui se vit depuis deux ans. Pendant cette période, il y avait, bon an mal an, suffisamment d'ouvertures sur le marché de la construction pour accueillir la grande majorité de ceux qui se qualifiaient ou se classaient, ce qui n'est pas la situation qui existe depuis une couple d'années.

Compte tenu de ce qu'on retrouve autant dans les lois que dans la réglementation, compte tenu du phénomène dont j'ai parlé tout à l'heure - ne nous faisons pas d'illusion, ce n'est pas le changement d'un règlement qui va procéder à la création d'emplois; ce n'est pas parce qu'il y aura plus d'ouvertures qu'il va

nécessairement y avoir plus d'emplois - cette situation s'est effectivement amplifiée au cours des deux dernières années. Nous avons tenté de trouver des solutions qui pourraient convenir à tous ceux qui s'intéressent particulièrement au phénomène, sans enlever des droits qui sont acquis à des gens qui ont respecté des conditions dans ces lois. C'est cette espèce d'agencement de conciliation qu'on est en train de compléter.

M. Levesque (Bonaventure): M. le Président.

Le Président: M. le chef de l'Opposition.

M. Levesque (Bonaventure): Le ministre fait-il du bureau de comté? Les députés ministériels font-ils du bureau de comté? N'est-il pas vrai, s'ils font du bureau de comté, que régulièrement les gens en chômage, et particulièrement les jeunes, se plaignent directement du règlement imposé par le gouvernement actuel en 1978?

Le Président: M. le ministre du Travail.

M. Fréchette: Je pense faire ma part en ce qui concerne le bureau de comté chaque semaine. Je ne sais pas si le député de Bonaventure est à tous les lundis dans le comté de Bonaventure pour en faire aussi?

Des voix: Non, non, non.

M. Levesque (Bonaventure): On me pose une question et je veux y répondre, M. le Président. Je vais lui dire le nombre d'années, le nombre de mois, le nombre de semaines et le nombre de jours que j'ai passés à mon bureau de comté.

Le Président: M. le ministre du Travail.

M. Levesque (Bonaventure): Répondez donc à la question!

M. Fréchette: Je serais bien disposé à convenir que de ce temps-ci, le député de Bonaventure fait sans doute du bureau plus souvent que son chef.

Des voix: Bravo! Bravo! Bravo!

M. Fréchette: C'est également vrai, pour ceux qui font du bureau de comté, qu'il arrive que des jeunes diplômés se présentent dans les bureaux de chacun pour dire que de l'emploi leur serait disponible, qu'ils ont la qualification mais que, dans l'état actuel des choses, cela ne leur est pas possible. C'est également vrai qu'il vous arrive souvent un salarié de 45 ou de 50 ans de la construction, qui a la qualification et la classification qui vient vous demander: Est-ce

qu'il n'y a pas moyen d'arriver à me trouver un emploi moi aussi?

Ce qu'il faut faire dans les circonstances, c'est de concilier ces deux situations et essayer de faire en sorte que les uns et les autres y trouvent leur compte.

Une voix: C'est ça!

M. Paradis: Ils applaudissent le règlement de placement qui empêche les jeunes de travailler.

Le Président: Dernière question complémentaire, M. le député de Portneuf.

M. Pagé: Le ministre est vague, le ministre est général, le ministre nous répond...

Des voix: Question. Question. Question.

Le Président: M. le député! M. le député!

M. Paradis: Ils divaguent.

M. Pagé: ...qu'il doit laisser jouer les processus. Vous allez jouer avec vos processus pendant combien de temps?

Le Président: Non, non, non.

Une voix: Enlevez vos mains de vos poches, là!

Le Président: Pour que tout le monde comprenne la question, en espérant qu'il s'agit bien d'une question, on va attendre que le silence se rétablisse.

M. le député de Portneuf, la question s'il vous plaît!

M. Pagé: Pendant combien de temps le ministre du Travail jouera-t-il avec ses processus avant que les jeunes aient accès au marché du travail? Dans combien de temps les modifications?

Le Président: M. le ministre du Travail.

M. Fréchette: Je comprends qu'on échange depuis un bon moment. Je pensais avoir déjà dit dans cet échange qu'avant que nous ne nous quittions en décembre les changements dont on parle seront effectués.

Le Président: Question principale, M. le député de Duplessis.

Les permis des bateaux de pêche Kristina Logos et Lumaq et l'entente de 1922

M. Perron: Merci, M. le Président. Ma question s'adresse au ministre de

l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et se rapporte au domaine des pêcheries et en particulier à ceci: On sait que lors de la présence de l'ancien gouvernement libéral et surtout avec la présence de M. De Bané qui était ministre responsable des pêcheries...

Une voix: Le sénateur.

M. Perron: ...le gouvernement du Québec avait énormément de difficultés à en venir à des ententes avec le gouvernement fédéral dans certains domaines des pêcheries. Que ce soit dans le domaine des ententes, que ce soit dans le domaine de l'émission des permis ou encore que ce soit dans le domaine de la délivrance des permis spécifiques du Kristina Logos ainsi que du Lumaq. Ma question est la suivante: Puisque le ministre, le 9 octobre dernier, a rencontré son homologue fédéral, M. John Fraser, est-ce qu'à la suite de cette rencontre le ministre est en mesure de nous informer de l'état des discussions se rapportant à différents domaines et, en particulier, en rapport avec l'émission des permis du Kristina Logos et du Lumaq puisque ces deux bateaux incluait au total environ 30 emplois qui ont été en suspens à cause du fait que le gouvernement du Québec ne pouvait pas obtenir la délivrance des permis de la part du gouvernement fédéral? (15 h 40)

Le Président: M. le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

M. Garon: Quand j'ai rencontré le nouveau ministre des Pêches à Ottawa, nous avons fait ensemble, au cours d'une discussion qui a duré deux heures, le tour de l'ensemble de la question des pêches. J'avais d'abord demandé s'il pouvait régler, en premier lieu, la question du Kristina Logos et du Lumaq, parce que les bateaux pouvaient partir immédiatement pour la pêche. Je ne m'attendais pas à un règlement immédiat de toutes les questions, mais, en commençant, cela devrait être le premier dossier réglé.

Nous avons reçu un télégramme hier dans lequel le ministre des Pêches nous dit qu'il a donné instruction à ses fonctionnaires, de la Direction générale des pêches et océans à Québec, de délivrer deux permis temporaires pour jusqu'à la fin de la saison, au 31 décembre 1984, avec 456 tonnes de poisson par bateau pour la fin de la saison. J'avais également demandé de délivrer ces permis au nom des véritables propriétaires des bateaux puisque M. De Bané avait eu la malencontreuse idée d'émettre les permis au nom d'une entreprise, dans un cas, qui n'avait même pas d'actions dans la compagnie qui possédait le bateau. On allait

à la pêche avec le permis d'un autre, soi-disant. C'est un genre de blague dont il avait l'habitude. Je dois dire aussi que je suis très satisfait de voir que les deux permis ont été émis au nom des véritables compagnies qui possèdent les bateaux. Dans un cas, le Kristina Logos, au nom de la compagnie Kosmos et, pour le Lumaq, au nom du propriétaire qui est la Société québécoise des pêches nordiques.

Le Président: M. le député de Duplessis, question complémentaire.

M. Perron: Toujours au ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation. Lors de cette rencontre du 9 octobre dernier, est-ce qu'il a été question de l'entente de 1922 et, s'il n'a pas été question de cette entente, est-ce que le ministre va intervenir éventuellement auprès de son homologue fédéral pour regarder le rapatriement de cette entente de 1922, en particulier, dans le cadre de la délivrance des permis à des Québécois qui font la pêche actuellement?

Le Président: M. le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

M. Garon: Cela a été un point important de nos discussions que l'entente de 1922. M. Fraser m'a demandé quel motif avait invoqué le gouvernement fédéral pour nous enlever l'entente de 1922, la casser unilatéralement. Je lui ai dit: Je ne connais pas les motifs. L'entente a été cassée. Je l'ai appris alors que j'étais allé à une conférence fédérale-provinciale à l'Île-du-Prince-Édouard, au début de juillet alors que, habituellement, les gens sont tous en vacances comme en avait aussi l'habitude M. De Bané. Lui non plus n'avait pas de raison. J'ai parlé avec le ministre fédéral de la possibilité du rétablissement de l'entente de 1922 puisqu'on me dit que plusieurs députés conservateurs du territoire maritime, dans leur campagne électorale, ont promis de réaménager l'entente de 1922, de reprendre les discussions sur l'entente de 1922, et possiblement de conclure une nouvelle entente qui pourrait s'appeler l'entente de 1984-1985. Le ministre n'a dit ni oui ni non, mais il a trouvé curieux que l'entente ait été cassée sans motif.

M. de Bellefeuille: Question complémentaire.

Le Président: Question complémentaire, M. le député de Deux-Montagnes.

M. de Bellefeuille: Est-ce que M. le ministre pourrait nous dire s'il ne préférerait pas que le Québec ait la juridiction exclusive

sur les pêches?

Le Président: M. le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

M. Garon: Je vais vous dire que j'ai également abordé ce sujet avec M. Fraser. Je lui ai dit que, dans une perspective fédérale...

Une voix: Association.

M. Garon: ...ou dans une perspective d'un Québec souverain, dans un genre de communauté économique canadienne, il pourrait y avoir, d'une façon ou d'une autre, un conseil de pêches de l'Est du Canada où seraient représentés le gouvernement fédéral, Terre-Neuve, l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick et le Québec. Quel que soit le statut politique à venir du Québec par rapport à Ottawa, je pense qu'il serait nécessaire qu'il y ait un conseil des pêches de l'Est du Canada.

Dans la constitution actuelle, il est prévu que la gestion de la ressource soit faite par le gouvernement fédéral. J'ai dit: Je n'ai aucune objection à ce que le gouvernement fédéral assume ses responsabilités constitutionnelles dans l'état actuel des choses, mais il est impossible d'administrer les pêches, comme elles le sont actuellement, d'une façon rationnelle, sans qu'il y ait de véritable conseil des pêches de l'Est du Canada, avec tout le monde à la même table, pour discuter des besoins, des prises en général et de la répartition des quotas entre chacune des provinces. Cela serait un concept nouveau. Dans cette perspective, je pense que le ministre fédéral des Pêches et Océans serait beaucoup mieux placé s'il travaillait surtout à la gestion de la ressource globale et si les provinces pouvaient aménager le développement des pêches tant au point de vue des prises de poisson en fonction des types de bateaux qu'elles préfèrent et des types d'usines qu'elles préfèrent sans que le gouvernement fédéral et les provinces aient tous les deux une certaine forme de juridiction où chacun tire de son côté. Ce n'est pas administrable de cette façon.

Il n'a pas dit oui; il n'a pas dit, non, mais il a dit: Je remarque que, de cette façon-là, ma tâche serait beaucoup plus facile. J'ai remarqué qu'il n'était pas négatif au départ. Je pense que, dans la recherche d'une solution, tant dans un régime fédéral que dans un régime de souveraineté-association ou d'un Québec souverain dans la communauté économique canadienne, cette formule est une voie d'avenir qui doit être recherchée. C'est pourquoi je lui en ai parlé ouvertement sans attendre une réponse le lendemain matin.

Des voix: Bravo!

Le Président: Dernière complémentaire, M. le député de Duplessis.

M. Perron: Merci, M. le Président. Le dossier se rapporte toujours à cette rencontre avec M. John Fraser. Je voudrais savoir de la part du ministre si, lors de cette rencontre, il a été question des implantations qui avaient été prévues sur la Basse-Côte-Nord du golfe Saint-Laurent, par exemple, dans le domaine des salines, dans le domaine de la construction d'usines de transformation et si ce ministre a l'intention d'aller de l'avant de la même façon que son ancien homologue fédéral en rapport avec la Basse-Côte-Nord.

Le Président: M. le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

M. Garon: J'ai longuement parlé de cette question avec le ministre Fraser également. On dirait que le député de Duplessis a assisté à cette rencontre. Je peux vous assurer, M. le Président, de mon siège, que ce n'est pas moi qui l'ai renseigné. C'est évident que c'étaient les questions normales qu'il fallait discuter. Nous avons parlé de ces questions. Il m'a demandé pourquoi il y avait eu un grand différend entre le Québec et le fédéral au point de vue de la Basse-Côte-Nord. J'ai dit: Les deux politiques étaient différentes. Le gouvernement fédéral, avec M. De Bané, voulait cantonner la Basse-Côte-Nord dans le poisson salé sans diversification des pêches sur la Basse-Côte-Nord. Je lui ai dit: Notre plan est différent dans le sens qu'on voit des pôles polyvalents, non pas partout, mais à Blanc-Sablon, en particulier, il devrait y avoir une usine de pêche polyvalente, à Natashquan et aussi dans la zone de Sept-Îles. Il y en a déjà une à Rivière-au-Tonnerre. Pourquoi? Parce que, comme ressources, il y avait uniquement de la morue il y a quelques années. On a maintenant découvert de la crevette, du crabe, différentes espèces.

Une voix: Vous n'avez pas découvert de poisson bleu?

M. Garon: On n'a pas découvert de poisson bleu, mais je vous ferai remarquer que le homard devient rouge en mourant...

Des voix: Bravo!

M. Garon: ...et qu'il tire un peu sur le bleu quand il est vivant. Je lui ai dit que, si on veut faire véritablement une allocation non pas politique, mais économique de la ressource, un développement important sur la

Basse-Côte-Nord peut être envisagé, mais, pour cela, il y a certaines décisions qui doivent être prises, par exemple, des allocations de permis pour la pêche à la crevette; elles ont été annulées par M. Breau au cours de la campagne électorale. Différents permis doivent être accordés. Il

faut savoir combien de permis seront accordés pour la pêche sur la Basse-Côte-Nord dans les ressources collées sur la Basse-Côte-Nord. Je lui ai dit que, dans notre perspective, c'est une question qui doit être réglée rapidement, parce qu'on ne pourra pas établir les volumes des usines, la polyvalence des usines sans connaître l'approvisionnement qui sera disponible. (15 h 50)

Je lui dit - je suis d'accord sur cela avec le député de Duplessis - qu'il est impossible d'imaginer de maintenir la Basse-Côte-Nord, dans une ressource traditionnelle seulement mais sans empêcher que dans les petites communautés il y ait d'autres ressources parce qu'il ne pourra pas y avoir des plans de polyvalentes dans chaque village - qui demeuraient des plans de solage - avec une transformation sur la Basse-Côte-Nord, possiblement à Blanc-Sablon, avec un fumoir qui permettrait de fumer la morue de la place. Il faut dire que les prises étaient très faibles il y a quelques années, en 1976, et qu'aujourd'hui elles dépassent les 20 000 000 de livres. Maintenant, il y a du crabe, il y a de la crevette alors que ces ressources n'étaient pas connues il y a quelques années.

Des voix: Bravo!

Le Président: La période des questions est terminée. Aux motions sans préavis, M. le ministre des Affaires culturelles.

Félicitations aux lauréats des prix du Québec 1984

M. Clément Richard

M. Richard: M. le Président, je solliciterais le consentement de l'Assemblée pour que nous puissions offrir nos félicitations aux lauréats des prix du Québec pour 1984.

Le Président: Y a-t-il consentement à la discussion d'une tel motion? Il y a consentement.

M. Richard: M. le Président, en mon nom personnel, au nom des mes collègues du gouvernement et de l'Assemblée nationale, au nom des Québécois et des Québécoises, je tiens à offrir mes plus sincères félicitations aux lauréats des prix du Québec 1984.

Félicitations au cinéaste et réalisateur, Claude Jutra pour le Prix Albert-Tessier. En lui attribuant ce prix, le gouvernement du

Québec honore un pionnier du cinéma québécois. Cinéaste prolifique, Claude Jutra a fait preuve tout au long de sa prestigieuse carrière d'une sensibilité inquiète, inspirée directement de la réalité québécoise.

Félicitations aussi à M. Alfred Pellán, pour le Prix Paul-Émile Borduas dans le domaine des arts visuels. Par ce geste, le gouvernement du Québec rend hommage à l'un des peintres les plus importants du Québec par son apport dynamique à l'enseignement des arts, sa lutte en faveur des libertés indispensables à l'expression artistique et ses oeuvres connues et reconnues au Québec comme à l'étranger.

Félicitations à M. Fernand Nault pour le Prix Denise-Pelletier, prix d'interprétation. Cette haute distinction souligne la carrière exceptionnelle d'un artiste québécois qui s'est illustré dans le domaine des arts de la scène. Il rend hommage à ses qualités de chorégraphe, de maître de ballet et de professeur ayant contribué à l'essor de la danse au Québec.

Félicitations à M. Jean-Guy Pilon, pour le Prix Athanase-David, distinction décernée dans le domaine littéraire. En attribuant ce prix, à Jean-Guy Pilon, le gouvernement du Québec rend hommage non seulement au poète mais aussi à l'homme qui depuis plus de 30 ans sait promouvoir avec ferveur la vie littéraire au Québec.

Chaque lauréat que je viens de mentionner représente un grand nom dans l'histoire de la culture québécoise. Ce sont des ambassadeurs de la société québécoise dans des domaines d'excellence et des artisans irremplaçables de notre ouverture au monde. Encore une fois, M. le Président, je veux réitérer toutes nos félicitations et tous nos remerciements aux lauréats des prix du Québec 1984 en demandant à mon collègue, le ministre de la Science et de la Technologie de signaler la contribution dans les domaines scientifiques de M. Jean-Charles Falardeau et de M. William Henry Gauvin.

Le Président: Je veux bien si l'Assemblée y consent, mais normalement il y a l'alternance. Y a-t-il consentement à ce que nous procédions ainsi?

M. le ministre de la Science et de la Technologie.

M. Gilbert Paquette

M. Paquette: M. le Président, j'aimerais également féliciter les deux lauréats des prix scientifiques du Québec 1984. D'abord, félicitations à M. William Henry Gauvin, professeur, chercheur, chimiste et homme d'affaires qui a su associer, bien avant qu'on en parle dans les documents gouvernementaux, une fructueuse carrière, à la fois, dans le domaine de la recherche et dans le domaine du développement industriel, qui l'a

mené d'un poste de chercheur dans l'industrie pharmaceutique à l'Université McGill à l'Institut des pâtes et papiers au Centre de recherche Noranda qu'il a fondé et maintenant à l'Institut de recherche en électricité du Québec où il poursuit des recherches dans le domaine de la tourbe, des huiles lourdes et des plasmas.

Ce précurseur est un exemple pour la jeunesse du Québec de ces ressources humaines dont nous avons besoin pour prendre le virage technologique.

J'aimerais également offrir les félicitations du gouvernement du Québec et de la population au nouveau titulaire du Prix Léon-Gérin dans le domaine des sciences humaines et sociales. Le titulaire de cette année, M. Jean-Charles Falardeau, est responsable de la formation de toute une génération de sociologues québécois à l'Université Laval.

En 1943, lorsqu'il revient de ses études aux États-Unis, il a un énorme défi à relever. Il faut se rappeler que c'est l'époque de la naissance des sciences sociales. Au Québec, c'est l'époque où l'on traitait bien volontiers les intellectuels de communistes; c'est aussi le moment où l'école, autour du père Georges-Henri Lévesque prend forme, se développe à Québec. Jean-Charles Falardeau est reconnu pour ses études empiriques des transferts sociaux au Québec, analyses qu'il développe au cours de cette période. Plus tard, il est directeur du Centre de recherche sociographique, directeur du Département de sociologie à l'Université Laval; il est reconnu pour sa participation aux essais sur le Québec contemporain et pour sa participation à la création de la revue Recherches sociographiques. Il est l'auteur d'au-delà de 300 ouvrages, articles de revues et contributions scientifiques. M. Jean-Charles Falardeau, dans son domaine, est également un précurseur et un exemple pour la jeune génération; cette fois, cette jeune génération de chercheurs en sciences humaines, qui doit nous permettre de faire en sorte que le virage technologique s'accompagne d'un virage social qui nous permettra de mieux adapter les transformations, les défis que le Québec doit relever à l'aube de l'an 2000. Merci.

Des voix: Bravo!

Le Président: M. le député de Saint-Henri.

M. Roma Hains

M. Hains: La soirée de la remise des prix du Québec 1984 fut pour tous et pour nous de l'Opposition une fête magnifique à laquelle nous avons assisté jusqu'au bout avec joie et fierté. Joie et fierté de voir nos hautes personnalités du monde artistique et

scientifique recevoir une reconnaissance officielle pour leur grand talent et pour leur apport précieux au Québec chacun dans son domaine respectif.

Je ne reviendrai pas, M. le Président, sur tous les noms des heureux gagnants vu que les ministres impliqués viennent de les nommer individuellement. Chacun de ces lauréats a d'ailleurs reçu une précieuse médaille ciselée par nos meilleurs artistes ainsi qu'une bourse offerte par le ministère des Affaires culturelles et celui de la Science et de la Technologie.

Ce fut, M. la Président, une soirée d'un faste remarquable, marquée au coin d'un protocole parfait. Au nom de l'Opposition et plus spécialement de ma collègue de Jacques-Cartier, il me fait donc grand plaisir d'offrir nos plus sincères et cordiales félicitations à ces artisans de beauté et de chefs-d'oeuvre en souhaitant que leurs élèves et que nos jeunes suivent les traces de ces maîtres prestigieux.

Le Président: La motion du ministre des Affaires culturelles et du ministre de la Science et de la Technologie est-elle adoptée?

Des voix: Adopté.

Le Président: Adopté. M. le ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche.

Félicitations à trois participants aux championnats mondiaux de racquetball

M. Guy Chevrette

M. Chevrette: Je solliciterais le consentement de la Chambre pour présenter la motion suivante: "Que cette Assemblée félicite chaleureusement les performances de M. Ross Harvey, de Mmes Monique Parent et Suzanne Robert pour leurs succès remportés lors des championnats mondiaux de racquetball de Sacramento." Ces trois personnes sont ici présentes, M. le Président.

Le Président: Y a-t-il consentement?

M. Chevrette: M. le Président, c'est en juillet...

Le Président: Un instant:

Des voix: Consentement.

Le Président: Consentement. M. le ministre.

Une voix: On avait compris.

M. Chevrette: Je peux y aller, M. le Président?

M. le Président, c'est en juillet dernier

que se déroulaient à Sacramento les championnats du monde de racquetball. À l'instar de plusieurs autres disciplines depuis quelque temps, nos représentants québécois ont fait plus que bonne figure. En effet, M. Ross Harvey ici présent dans les galeries, comme je le disais tantôt, remportait le championnat du monde de racquetball alors que tous les autres représentants du Québec obtenaient également des classements très enviables, notamment le duo de Mmes Monique Parent et Suzanne Robert qui, elles, remportaient la médaille d'argent en double. (16 heures)

Les succès des athlètes québécois au racquetball ne sont pas étrangers à la vogue de ce sport. En effet, nous pouvons dénombrer jusqu'à maintenant 33 000 membres. Je voudrais donc en profiter pour féliciter la commission sectorielle qui appartient à la Fédération des sports à quatre murs et je voudrais leur dire que je suis heureux de voir l'intérêt sans cesse grandissant pour ce sport au Québec. J'invite la population, cette semaine, à profiter de la semaine du racquetball qui a lieu du 22 au 28 octobre pour aller s'initier à ce sport dans plusieurs régions du Québec. On sait très bien que cela se pratique. Je suis personnellement président d'honneur dans mon coin. Donc, j'invite tous les gens, y compris les députés, à s'adonner à la pratique de ce sport. J'en profite pour féliciter l'entreprise privée qui n'a pas attendu le gouvernement pour foncer dans ce secteur du sport. Je vous remercie.

Des voix: Bravo!

Le **Président:** M. le député de Charlesbourg.

M. Marc-Yvan Côté

M. Côté: M. le Président, je remercie...

Une voix: Mon oncle.

M. Côté: ...mon oncle, l'ex-ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche. Nous nous joignons à la motion qu'a déposée devant cette Chambre le député de Joliette et ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche pour souligner les résultats tout à fait exceptionnels qu'ont obtenus ces gens qui pratiquent le racquetball.

Je ne veux pas ajouter aux propos du ministre, mais je désire tout simplement souligner que ces athlètes, comme d'autres qui ont atteint les sommets qu'on connaît, ont dû franchir des étapes extrêmement difficiles. Je pense que c'est surtout cela qu'il faut reconnaître aujourd'hui, à savoir le travail inlassable que ces gens-là ont dû accomplir, par le temps consacré à la pratique du sport et à l'entraînement. Il faut

bien dire aussi que tous ces athlètes, en règle générale, travaillent presque dans la solitude. Ils ne sont connus du monde que lorsqu'ils obtiennent des succès. Aujourd'hui, ce qu'on fait, c'est leur rendre hommage après le fait.

Je pense que ce sont des leçons qu'on doit tirer aujourd'hui d'une motion comme celle-là, comme on l'a fait préalablement dans d'autres cas, et aussi se rappeler qu'il faudra, un de ces jours, que la politique de soutien à l'athlète ou à l'élite porte ses fruits. Aujourd'hui, nous soulignons le travail d'individus qui ont eu à assumer la totalité des frais pour parvenir à leurs fins.

M. le Président, je pense que ces quelques remarques mettent l'accent sur le travail caché que ces athlètes doivent accomplir pour en arriver là. L'Opposition se joint à la motion du ministre pour les féliciter.

Le Président: La motion du ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche est-elle adoptée?

Des voix: Adopté.

Le Président: Adopté.
Aux avis touchant les...

M. Gratton: M. le Président.

Le **Président:** M. le leader de l'Opposition.

M. Gratton: Toujours aux motions sans préavis...

Le **Président:** Je m'excuse.

M. Gratton: ...hier, en vertu de l'article 126, j'ai fait une motion pour remplacer M. Champagne ou substituer le nom de M. Pratt, le député de Marie-Victorin, à celui de M. Champagne à la commission des affaires sociales. Or, j'ai commis une erreur puisque le nom de M. Champagne avait déjà été remplacé par celui de M. Scowen du comté de Notre-Dame-de-Grâce. J'aimerais donc faire une nouvelle motion ou demander qu'on corrige celle d'hier de façon que M. Pratt continue d'être membre de la commission des affaires sociales, mais en remplacement de M. Scowen plutôt qu'en remplacement de M. Champagne.

Le Président: Adopté.

M. Bertrand: Adopté.

Le Président: M. Scowen est donc déchargé de la commission des affaires sociales.

**Avis touchant les
travaux des commissions**

Aux avis touchant les travaux des commissions. Je voulais donner avis que, demain matin, à 9 heures, à la salle 101 de l'édifice Pamphile-LeMay la sous-commission permanente de la réforme parlementaire se réunira pour se pencher sur le dossier de la protection des témoins en commission parlementaire.

Une voix: À quelle heure?

Le Président: 9 heures.

**Reprise du débat
sur le discours d'ouverture
et sur les motions de censure**

Aux renseignements sur les travaux de l'Assemblée. Il n'y en a pas. Ce qui nous mène aux affaires du jour, à la reprise du débat sur le discours d'ouverture ajourné le 23 octobre 1984 et sur les trois motions de censure qui ont été inscrites à ce jour et dont on me permettra peut-être de ne pas faire lecture, puisque cela commence à être une longue lecture. On les trouve de toute façon dans le feuilleton. La parole est au député de Rousseau-

Une voix: Non, à la députée de Chomedey.

Le Président: Je m'excuse. À Mme la députée de Chomedey.

Mme Lise Bacon

Mme Bacon: Il ne faut pas confondre.

Je ne répondrai pas à certains éléments du discours que le ministre de l'Environnement nous a livré ce matin. C'était un discours marqué au coin d'une nette émotivité, car j'ai bien compris l'intention du ministre de personnaliser le débat et je ne désire aucunement le suivre dans cette voie.

Vous ne serez pas surpris si je vous dis que l'essentiel de mon approche sur le discours d'ouverture consiste à analyser les projets recoupant la dimension environnementale, dimension qui préoccupe les jeunes Québécois et Québécoises. Des projets annoncés par le gouvernement pour les prochains mois, je dresserai un portrait de l'état de la situation en faisant ressortir le dilemme du gouvernement actuel et plus précisément une volonté et une nécessité de concilier le présent et l'avenir.

Au niveau de ce que j'appellerais les mégaprojets, trois dossiers retiendront mon attention. Il s'agit, bien entendu, du projet Archipel, à partir duquel j'ai décelé nombre de carences et un manque de vision total en

ce qui a trait aux effets directs ou indirects des intentions gouvernementales.

Pour ce qui est du dossier sur l'assainissement des eaux, certains éléments supplémentaires me portent à croire que ce dossier souffre encore de nombreuses carences. Plus exactement, il s'agit pour moi de faire ressortir les écarts qui vont s'agrandissant entre les objectifs fixés par le gouvernement et les travaux de réalisation en ce domaine et ce, depuis les deux dernières années financières.

Enfin, un projet, paraissant à première vue bien attrayant, risque de mener tout droit à un cul-de-sac. L'aménagement des rives du fleuve Saint-Laurent mobilisera plusieurs centaines de jeunes pour un temps limité seulement. Mais l'essentiel du projet laisse de côté un problème de fond en ce qui a trait à la dépollution. Au cours des prochaines minutes, j'expliquerai brièvement les tenants et aboutissants d'un tel projet qui nous est soumis par le premier ministre du Québec.

Au cours de mon intervention, j'analyserai également les dossiers plus sectoriels reliés de près ou de loin au monde de l'environnement. Je fais ici référence aux programmes réguliers du ministère de l'Environnement pour les inclure ensuite dans une analyse plus détaillée de la structure administrative, laquelle a subi ou subira des transformations majeures au cours des prochains mois. Dans cette partie d'analyse, je note nécessairement le manque de perception quant à la hiérarchie des besoins régionaux et locaux.

Par la même occasion, j'enchaînerai la démonstration sur la façon dont le Parti libéral entend relever le défi en matière de qualité de vie des citoyens du Québec. J'entends par là proposer, à l'instar des documents que j'ai déjà rendus publics, des mesures cohérentes aussi bien que globales de manière à s'assurer d'une action intersectorielle entre les différents ministères et intrasectorielle de haut en bas de la structure administrative du ministère de l'Environnement.

Donc, je reviens à mon point de départ pour vous parler du projet Archipel. Du point de vue historique, ce projet se divise en trois phases bien distinctes. En premier lieu, il faut se rappeler que ce projet, lancé en 1979 par le gouvernement du Québec, avait été confié au ministère d'État à l'Aménagement. À l'origine, ce projet avait pour but d'exploiter le potentiel hydraulique de la région montréalaise, potentiel qui pourrait se traduire par une exportation hydroélectrique. On sait également que ce projet avait fait l'objet de vives protestations du milieu, d'où l'idée de greffer un volet environnemental à ce dernier, d'abord hydroélectrique.

La seconde phase de ce projet

consistait à greffer le volet environnemental, lequel viserait à régulariser les eaux. Mais, encore là, on avait peine à trouver une façon de développer le potentiel des rapides de Lachine sans nuire à l'environnement. À cette deuxième proposition, laquelle avait fait l'objet de maintes récriminations du milieu, on opte maintenant pour une troisième voie discutée en juin 1982, où les principaux intervenants du dossier demandaient qu'on accorde plus d'importance à l'aspect aménagement des plans d'eau et des rives et qu'ainsi on envisage de gérer l'ensemble des eaux de l'archipel sans intervention hydroélectrique dans les rapides de Lachine. C'est dans ce cadre de travail que le gouvernement confiait aux spécialistes le mandat de poursuivre leurs études en envisageant l'hypothèse de l'élimination complète des volets hydroélectriques et de la régularisation des eaux du projet pour ne retenir que le volet récréatif de ce mégaprojet.

(16 h 10)

Les principales critiques à l'endroit du gouvernement consistent à dénoncer la démarche entreprise qui s'inscrit exactement à l'envers des cadres prévus initialement. Il m'apparaît que le gouvernement ne veut pas procéder à l'aménagement des berges de ce plan d'eau à des fins récréatives avant même de contrôler la montée des eaux. Voilà le style de travail accompli par le gouvernement du Québec qui confirme une volonté de récupérer, sur le strict plan politique, un projet dont les effets auraient pu être bénéfiques pour toute la collectivité.

En somme, M. le Président, telle qu'avancée et projetée, la démarche gouvernementale du projet Archipel m'apparaît déficiente dans la mesure où on a inversé le bien-fondé et l'application de tout ce programme qui, avant tout, revêtait une dimension hydroélectrique essentielle à la vie économique de la région montréalaise. Cette démarche est déficiente dans la mesure où un gouvernement décide de passer à l'action, comme il le dit si bien dans sa publicité, en voulant faire croire aux Québécois qu'il désire instaurer une sorte de vision globale reliée à l'environnement. De plus, le gouvernement investit plus de 44 000 000 \$ en études qui convergent ou divergent, nul ne le sait. Le volet récréatif du projet Archipel n'a rien d'environnemental, si ce n'est le côté attrayant, aspect qui ne règle en rien le problème environnemental pour les années à venir.

À propos du programme d'assainissement des eaux, beaucoup de choses ont été dites et, une fois de plus, je me dois de souligner l'incohérence totale de l'action gouvernementale en ce domaine. D'abord, il faut dire que l'objectif d'assainir les eaux québécoises est parfaitement légitime et s'impose pour la présente

génération de même que pour celle à venir. Mais la façon dont le gouvernement s'y est pris pour parvenir à des objectifs fixés avec le seul souci de respecter un échéancier électoral, dénote une attitude qui relève d'une pure improvisation en matière d'assainissement des eaux.

Dans son discours d'ouverture, le premier ministre parle d'un rythme de mise en oeuvre du programme d'assainissement des eaux qui s'est dramatiquement accéléré. Les conventions signées, selon le premier ministre, sont de l'ordre de 3 500 000 000 \$. On me permettra de rappeler ici les chiffres cités l'an dernier par le ministre de l'Environnement, lors d'une conférence de presse tenue en 1983, alors qu'il parlait d'un montant équivalant à 2 100 000 000 \$ en protocoles signés. Le montant des signatures de protocoles d'entente serait donc passé de 2 100 000 000 \$ à 3 500 000 000 \$ au cours de ces deux années financières.

Par ailleurs, au chapitre des réalisations, le ministre de l'Environnement me précisait en novembre 1983 que des travaux avaient été réalisés pour un montant de 100 000 000 \$. Or, douze mois plus tard, environ 1 100 000 000 \$ de travaux sont maintenant réalisés. Si vous avez bien suivi ma démonstration, vous en arriverez à un écart entre les réalisations et la signature de protocoles d'entente d'un montant totalisant 1 100 000 000 \$ en 1983 et cet écart est maintenant de l'ordre de 2 400 000 000 \$.

À la lumière de ces informations, je demande maintenant au premier ministre de nous dire où est l'accélération dramatique à laquelle il faisait référence dans son discours d'ouverture, si ce n'est l'accélération dramatique du retard des réalisations et de la mise en oeuvre, qui a doublé depuis un an.

D'autre part, le ministre de l'Environnement pourrait peut-être, à son tour, confirmer ou infirmer la rumeur voulant que le montant des travaux réalisés pour les cinq premiers mois de l'année financière en cours n'atteint; même pas 90 000 000 \$ sur les 422 000 000 \$ promis pour l'année. Je lui rappelle que l'hiver est maintenant à nos portes, période durant laquelle les travaux ralentiront.

Quand on y regarde de près, tout laisse croire que le rythme de réalisation des travaux pour l'année financière en cours ressemble bien étrangement à celui enregistré l'an dernier, soit moins de 50% de l'objectif fixé au départ. Dans un tel contexte, ne serait-il pas plus juste de conclure que la machine a atteint sa pleine capacité et que le rythme ne peut augmenter, quel que soit le nombre de signatures de protocoles d'entente? La logique semble éclater au grand jour. Ou

bien les signatures vont trop vite ou bien les réalisations sont trop lentes, mais il demeure que l'écart entre cesdits protocoles et les réalisations a plus que doublé depuis un an. Voilà un bel exemple d'un programme gouvernemental dont le seul but consiste à faire de la récupération politique. On signe le protocole d'entente sans se soucier des réalisations.

Si vous doutez du scepticisme à l'égard du programme d'assainissement des eaux, vous n'aurez qu'à vous référer aux propos tenus par les édiles municipaux lors de leur dernier colloque alors que l'on a pu voir se profiler l'appréhension à l'égard d'un tel programme. A cette occasion, le ministre de l'Environnement s'était contenté de venir répéter le nombre de protocoles d'entente signés, comme il le fait d'ailleurs depuis qu'il occupe le poste de ministre de l'Environnement, à l'instar de son prédécesseur.

Il est évident que les édiles municipaux ont clairement manifesté leur désir de redoubler de prudence vis-à-vis du gouvernement du Québec, en plus de lui demander d'être partie prenante du processus décisionnel, et ce, de la conception même du projet jusqu'à sa réalisation. En d'autres termes, ils ont réclamé le droit légitime de participer au cadre de gestion qui régit le programme et qu'on cesse de les reléguer au rôle de maître d'oeuvre pour enfin faire pleine confiance en leur jugement lorsque vient le temps d'élaborer des solutions. Selon eux il en allait des efforts fournis par le ministère, la municipalité et les firmes impliquées dans le projet.

En somme, on a simplement émis l'opinion que les municipalités puissent décider de la technique du traitement de leurs eaux et, par conséquent, qu'elles sachent à quoi s'en tenir au niveau du coût d'exploitation.

Relativement à la concertation entre le gouvernement et les municipalités, je vous soulignerai, comme preuve de la mauvaise foi du gouvernement, le simple fait qu'à la suite de la création d'un comité conjoint formé par le ministère de l'Environnement, la Société québécoise d'assainissement des eaux et l'Union des municipalités du Québec - recommandation qui avait été soumise en novembre 1982 - ce comité ne s'est jamais réuni depuis sa création. On se souviendra que ce dernier avait comme mandat de réexaminer globalement le problème d'assainissement à la lumière de l'expérience acquise. On désirait entre autres choses que soient examinés de près le partage des responsabilités, la structure de mise en oeuvre et le mode de financement.

Dans son discours d'ouverture, le premier ministre du Québec aborde aussi un vaste projet en vue de l'aménagement des rives. Le premier ministre nous dit "qu'il est

grand temps de passer à la mise en valeur de toutes ces eaux qui sont déjà ou seront très bientôt dépolluées."

Nous aimerions savoir quelles sont ces eaux dépolluées, M. le Président. Est-ce la rivière l'Assomption, la rivière Chaudière, la rivière Yamaska, le bassin de Laprairie, le fleuve Saint-Laurent? Mais si les rives ont besoin de nettoyage, il faut donc en conclure que la pollution des eaux les ont contaminées. En toute logique il faut d'abord dépolluer les cours d'eau avant de nettoyer les rives. Or, de Valleyfield à Rimouski il n'y a pas un tronçon du fleuve qui ait été épuré. Aucune usine d'épuration municipale n'est en marche sur ce tronçon du fleuve. Quelle raison peut inciter le gouvernement à vouloir inverser un projet de cette ampleur si ce n'est la volonté d'exprimer une récupération politique à la veille des élections générales au Québec?

Parlant des jeunes et de leur souci d'améliorer l'environnement, j'aimerais également inclure un volet de l'objectif gouvernemental consistant dans le nettoyage du fleuve Saint-Laurent. En fait, j'estime qu'un objectif aussi global que la qualité de la vie ne peut se satisfaire d'un programme aussi temporaire que le nettoyage du fleuve Saint-Laurent. Sachant que le problème est beaucoup plus complexe, les travaux qui consistent à rendre plus attrayantes ses rives ne contribueront à améliorer qu'en partie cette qualité de vie alors que le gouvernement transforme ce projet en une fin plutôt qu'un moyen de parvenir à régler le véritable problème.
(16 h 20)

De plus, je ne voudrais pas que le gouvernement se serve d'un tel projet emballant pour notre jeunesse, et j'en suis, pour en faire une récupération politique. Par conséquent, il convient de mettre en garde les jeunes qui s'impliqueront dans l'un ou l'autre de ces projets de maintenir une préoccupation environnementale au-dessus d'une préoccupation strictement politique. En dépit de l'engouement que les jeunes pourront éprouver à l'égard de ces projets de nettoyage ou d'amélioration des rives, peut-on croire que leurs espoirs seront ainsi totalement comblés? Accéderont-ils à cette valorisation tant recherchée? En somme, devront-ils se contenter encore longtemps du temporaire en lieu et place de la stabilité?

En définitive, M. le Président, l'Opposition surveillera de près la mise en application des intentions émises par le premier ministre du Québec lorsque, dans son discours d'ouverture, il mentionnait: Au sujet de l'accès au milieu aquatique et à nos espaces bleus, la maîtrise d'oeuvre de ce programme sera confiée principalement aux municipalités et aux communautés urbaines. La plus grande part du financement - je cite toujours le premier ministre - sera assumée

par le gouvernement. La dépense d'ordre immobilier sera incluse dans le coût des projets d'assainissement des eaux là où ces projets existent.

Donc, nous surveillerons de près les modalités d'application du programme annoncé par le premier ministre. Tel qu'annoncé, nous sommes enclins à croire que les ententes qui seront ainsi incluses dans les projets d'assainissement déjà en cours accuseront le même retard que ceux démontrés précédemment, à partir desquels on a noté un écart considérable entre les objectifs de départ et la réalisation des travaux d'assainissement. Cette même politique devrait s'appliquer en ce qui a trait au nettoyage des rives et à l'aménagement des berges. C'est là une question que l'Opposition surveillera de près au cours des prochains mois.

En terminant, je tiens à souligner aussi qu'au cours des prochains mois l'Opposition s'attardera, bien entendu, sur ce qu'il est convenu d'appeler les mégaprojets. On peut en conclure que le gouvernement du Parti québécois semble avoir choisi la voie de la récupération politique. Nous mettrons en garde la population québécoise et, au premier geste, les jeunes et les édiles municipaux pour qu'ils maintiennent cette préoccupation globale d'améliorer la qualité de vie des citoyens avant d'améliorer la cote de popularité du Parti québécois.

En deuxième lieu, d'autres occasions nous seront fournies pour exprimer nos vues sur les différents programmes du ministère de l'Environnement. À cet égard, on se rappellera que le ministre de l'Environnement a dû procéder à une analyse complète de la structure de son ministère en vue d'en modifier le processus décisionnel pour la rendre plus souple et plus accessible aux différentes régions du Québec. Des propos tenus par le sous-ministre de l'Environnement, voire même par le ministre de l'Environnement, on aura retenu des intentions de maximiser les effets des programmes en cours.

Nous souhaitons qu'une rationalisation des programmes ne vienne pas entacher l'efficacité de ces derniers quant aux services offerts à la population du Québec. Dernièrement, on apprenait que le Conseil du trésor avait demandé à l'ensemble des ministères, dont celui de l'Environnement, de réaménager leurs priorités respectives et d'en dégager les priorités pour la prochaine année financière. De la liste présentée par le ministre de l'Environnement, nous souhaitons que des services aussi essentiels que le contrôle de la qualité de l'eau soient maintenus. Au même moment où le ministre de l'Environnement parle de récupérer les usages, il décide d'abandonner unilatéralement l'un des contrôles de ces usages, soit celui de l'eau potable. Pour ce

qui est des autres dossiers qui font partie de l'actualité courante, nous surveillerons également de près les intentions du ministère de l'Environnement.

Dans le cas de la mine Noranda, je tiens à répéter que le Parti libéral a toujours favorisé l'objectif de réduire les émanations d'anhydride sulfureux. Bien avant la proposition du gouvernement péquiste, je préconisais personnellement la concertation qui aurait fait en sorte de pouvoir réunir autour d'une même table tous les agents impliqués dans ce dossier et ce, aux niveaux fédéral, provincial et industriel.

Une voix: C'est cela.

Mme Bacon: Dans ce débat, je vois mal comment on peut faire confiance au ministre de l'Environnement dans sa définition de leadership nord-américain à laquelle il prétend pouvoir accéder, et ce après avoir pris huit ans pour entrevoir une solution satisfaisante. Après autant d'années, j'aurais espéré que le ministre fasse preuve de plus d'humilité au lieu de vouloir se transformer subitement en une sorte de héros national sans que le résultat ne soit garanti. Cette humilité s'imposerait du fait que certains résultats obtenus par le ministre nous laissent perplexes au sujet de son leadership au Conseil des ministres.

Une voix: Ah!

Mme Bacon: Parmi ces dossiers, je ne citerai que ceux du lac Saint-Pierre, des marais de Kamouraska, de la tentative de retenir des crédits totalisant 10 000 000 \$, mais refusés par le Conseil du trésor; et tous ces dossiers - j'achève, M. le Président - ont fait en sorte que le ministre de l'Environnement n'a pas eu souvent gain de cause avec ses collègues.

J'ose espérer que le ministre fasse preuve d'un peu plus d'humilité au cours des mois à venir et qu'il se contente de mettre à jour ses objectifs et réalisations de travaux d'assainissement des eaux, par exemple, ou qu'il nous donne un peu plus d'information sur les modalités entourant les autres mégaprojets en plus de pouvoir trouver la formule qui lui permettrait de se transformer en un véritable leader sur les questions relatives à l'environnement.

Le Vice-Président (M. Rancourt): M. le ministre de l'Énergie et des Ressources.

M. Yves Duhaime

M. Duhaime: M. le Président, je voudrais intervenir, ne serait-ce que pendant ces quelques minutes, sur le débat du discours inaugural qui a été prononcé, la semaine dernière, par le premier ministre et

dire d'abord que, dans le discours inaugural, le premier ministre indiquait que la session qui s'ouvrirait de cette 53e Législature aurait une durée normale de 12 à 18 mois. Je pense, M. le Président, que ces mois qui sont devant nous vont nous permettre de vérifier si les différents programmes que nous avons mis de l'avant, il y a quelques mois, voire environ une année et demie dans le cas du programme de relance, sauront résister à l'épreuve du temps.

Je dois souligner au départ que mon intervention va se limiter à trois secteurs. Je parlerai d'abord d'énergie. Je veux vous dire un mot du secteur des mines et vous parler des forêts.

Dans le domaine de l'énergie, après six ans d'application d'une politique énergétique, nous sommes en train, en 1984 et en 1985, d'en vérifier les fruits. Il faut dire que nous avons pris un certain nombre d'orientations. Nous avons pris également des positions très fermes. Entre autres choses, nous voulions diminuer la consommation globale d'énergie par Québécois, en faisant des économies, bien sûr, en ayant une meilleure utilisation de nos ressources énergétiques, mais il y a également un autre volet très important: nous voulions que les prix des énergies au Québec soient à la baisse, et nous avons pris la décision de favoriser la pénétration du marché énergétique du Québec par le gaz naturel.

Lorsqu'on parle d'énergie, au Québec, il faut nécessairement d'abord et avant tout parler d'Hydro-Québec. Je ne vois pas comment on pourrait s'en sortir. J'ai eu l'occasion, il y a quelques semaines, à l'Assemblée nationale, à l'occasion de ce 40e anniversaire d'Hydro-Québec que nous fêtons en 1984, d'évaluer le chemin parcouru par cette société d'État qui nous appartient et qui, en 1944, avait des actifs de 212 000 000 \$ ou de 213 000 000 \$ et qui, aujourd'hui, a des actifs globaux de 25 000 000 000 \$.

Depuis que nous sommes au gouvernement, M. le Président, et dans la foulée de cette politique énergétique, nous avons augmenté, de façon très substantielle, la capacité de production d'Hydro-Québec avec les chantiers de la rivière La Grande que nous avons poursuivis. Je peux dire que, d'ici à juin 1985, Hydro-Québec aura une capacité installée de quelque 28 000 mégawatts. Cette énergie qui est produite par une société d'État produit son énergie électrique à un coût parmi les plus bas du monde. Que l'on parle du tarif domestique, c'est-à-dire pour chauffer nos résidences, du secteur commercial ou encore du secteur industriel, Hydro-Québec est très certainement meilleur marché sur ce continent et, à l'échelle du monde entier, très certainement dans le peloton de tête.
(16 h 30)

Je voudrais dire que nous avons dû, bien sûr, ajuster les programmes d'équipement d'Hydro-Québec en fonction de la conjoncture. Vous vous souviendrez qu'en 1977, les plans d'équipement d'Hydro-Québec, lorsque nous sommes arrivés au gouvernement, étaient qu'Hydro devrait investir 55 000 000 000 \$ sur une période de dix ans. Tout le monde convient aujourd'hui que si nous avons poursuivi dans cette voie, peut-être qu'Hydro-Québec se retrouverait aujourd'hui ou bien chez un syndic de faillite ou encore que les tarifs d'Hydro-Québec auraient augmenté de 25%, 30%, 40% par année. Nous avons dû donc ajuster la programmation d'équipement en fonction des besoins de notre propre marché et en fonction des prévisions d'investissements dans l'avenir. De sorte qu'aujourd'hui, après quelques années d'effort, il faut bien reconnaître aussi, après des changements significatifs à l'intérieur de l'entreprise et à sa direction, qu'Hydro-Québec pouvait permettre l'année dernière aux consommateurs québécois de profiter pour la première fois de retombées concrètes et tangibles de l'excellente gestion de cette entreprise. Après avoir connu des hausses très élevées pour nous permettre de faire face à la problématique des investissements de 1977 à 1981, déjà, en 1983, les tarifs rejoignaient à peine l'inflation à 7%, 7,3% pour être précis. L'année dernière, c'est-à-dire à partir de février 1984, la hausse tarifaire était de 3,4%, c'est-à-dire quelques points en dessous de l'inflation.

M. le Président, hier, à l'occasion d'une conférence de presse où nous annonçons un nouveau programme de stabilisation tarifaire pour la grande industrie, j'avais l'occasion d'indiquer que le gouvernement était à étudier une proposition d'Hydro-Québec pour la prochaine tarification. Une chose est déjà acquise: pour l'hiver qui vient il n'y aura pas d'augmentation du prix du chauffage à l'électricité au Québec. Ce sera le deuxième hiver de suite.

Si on en est venu à pouvoir faire bénéficier les consommateurs du Québec de ces deux années consécutives sans hausse, c'est dû essentiellement au fait qu'à Hydro-Québec nous avons mis de l'avant, de concert bien sûr avec le ministère de l'Énergie et des Ressources et le gouvernement, une série de programmes pour faire en sorte que le rythme de pénétration de l'électricité sur nos marchés se fasse beaucoup plus rapidement. Je vais vous donner quelques exemples: le programme Biénergie qui s'applique au secteur commercial, résidentiel ou institutionnel a créé quelque 400 000 000 \$ d'investissements et a permis en particulier à 82 000 Québécois de profiter de ce programme au cours des deux dernières années.

Depuis deux ans, nous avons un programme d'écoulement des surplus. Quand on parle des surplus, M. le Président, et que j'entends M. Robert Bourassa dire: Voyez comme j'ai été clairvoyant de faire la Baie James, nous avons maintenant des surplus, il faut faire attention, il faut distinguer le genre de surplus. Je suis bien prêt à vous dire que M. Robert Bourassa est un grand génie, mais pas à un point tel de vous dire que s'il fait beau pendant le mois de juin c'est grâce à lui. Il faut bien comprendre qu'au Québec, durant les mois d'été, par exemple, à partir de juin, juillet, août, septembre, la température étant beaucoup plus clémente, il se dégage des surplus. Si les libéraux prétendent que cela dépend de M. Robert Bourassa, je veux bien, mais il y a quand même certaines limites. Ce sont ces surplus que nous vendons et dont nous disposons. D'ailleurs, il faut bien dire qu'il y en a toujours eu puisqu'on a toujours connu des hauts et des bas sous notre climat, donc des heures de haute pointe et de basse pointe. Nous avons réussi quelque chose qu'Hydro-Québec n'avait jamais tenté dans le passé puisque nous sommes maintenant à l'intérieur d'un marché où la concurrence est la règle.

Ce programme d'écoulement des surplus s'applique, par exemple, à la grande industrie. Nous avons mis sur pied un programme qui permet aux industries d'abandonner progressivement les chaudières au mazout pour les remplacer par des chaudières électriques à un coût qui est de 10% plus économique que le bunker. C'est donc dire que nos industries en ont profité. Je puis dire que ce seul programme des chaudières industrielles a produit tout près de 1 200 000 000 \$ d'investissements par les grandes entreprises pour remplacer les équipements. J'ajoute qu'en 1983 nous avons également lancé un programme de rabais tarifaire de sorte qu'un industriel qui fait un investissement au Québec aujourd'hui peut bénéficier d'un rabais sur sa facture d'énergie qui atteint jusqu'à 40% jusqu'au 31 décembre 1990.

Il n'y a aucun coin du monde où des programmes semblables existent: biénergie, un programme excédentaire, un programme de rabais tarifaires et - je le disais tantôt - hier, nous avons ajouté un nouveau programme à cet arsenal d'Hydro-Québec. Nous offrons maintenant à la grande industrie, celle qui consomme plus de cinq mégawatts, un programme de stabilisation tarifaire en ce sens que les entreprises pourront faire un choix sur des formules variables de 6,2 et 3,5, etc., leur permettant de comptabiliser sur une base de dix années, c'est-à-dire jusqu'en 1994, le coût exact de leur énergie électrique. C'est donc dire que nous sommes en train, à l'intérieur de cette politique énergétique mise de l'avant, de

nous servir de l'énergie électrique comme d'un levier de notre développement économique. C'est dans ce sens que nous allons continuer.

Quand je fais un retour en arrière et que je fais un examen de ce qui se passait sur les programmes d'incitation à l'investissement, ma question est la suivante: combien de ces programmes existaient avant 1976? La réponse: aucun, zéro. Et aujourd'hui, M. Robert Bourassa vient nous faire de grandes leçons de mise en marché, d'utilisation d'Hydro-Québec à des fins d'investissement industriel et bla-bla-bla, mais pendant les sept années où Robert Bourassa a été ici en face à l'Assemblée nationale, jamais, jamais il n'a demandé à Hydro-Québec de faire le début du commencement d'une politique de développement industriel. La seule fois que je connaisse où Robert Bourassa est intervenu dans les affaires d'Hydro-Québec, c'est le 15 novembre 1976 lorsqu'il a passé par dessus le conseil d'administration d'Hydro-Québec pour imposer la grève qui existait à Hydro-Québec. Je pense que c'est la seule fois.

Ceci dit, Hydro-Québec est devenue une grande entreprise, énorme, la plus grande de tout le Canada et ce que nous avons fait durant les dernières années, c'est de dire: L'énergie électrique, c'est très bien, mais nous aurions besoin d'une autre forme d'énergie en plus du pétrole, du mazout, de l'essence et de ses dérivés. Nous aurions besoin de gaz naturel parce qu'il y a tout un secteur industriel qui est relié à son utilisation. Nos amis d'en face ont commencé par dire: Tiens, tiens, tiens, le Parti québécois va se mettre à acheter du gaz naturel de l'Ouest du Canada. Donc, ce sont des fédéralistes. D'abord, il y a une chose qu'il faut dire: Du gaz naturel canadien, cela n'existe pas. Il y a du gaz naturel albertain. Cela existe. Le gaz naturel est une richesse naturelle qui appartient aux Albertains de la même manière que l'électricité et les ressources hydrauliques appartiennent aux Québécois. Nous avons donc décidé d'ouvrir le marché. C'est fait maintenant. Mes collègues de la Mauricie ont pu voir les rues de différentes villes se faire éventrer au cours de l'été pour passer le gazoduc vers La Tuque, vers le Saguenay-Lac-Saint-Jean. Il est rendu à La Tuque. Il sera au Saguenay-Lac-Saint-Jean d'ici à peu près un mois et nous aurons de cette manière fait investir au Québec tout près de 350 000 000 \$ pour la pénétration du gaz naturel.

(16 h 40)

Qu'entends-je? Le Canada? Bien sûr, je vais vous en parler. La question, c'est: Qui a payé pour cela? C'est une bonne question. Il faut bien comprendre une chose. Partir de la région de Montréal et prolonger le gazoduc jusqu'à Québec, puis vers la Mauricie

jusqu'au Saguenay-Lac-Saint-Jean et tantôt, on l'espère, vers Lévis-Lauzon, en dessous du fleuve Saint-Laurent, relier Bécancour et Trois-Rivières sous le fleuve Saint-Laurent, cela a coûté de l'argent. La question, c'est: Qui a payé pour cela? C'est notre argent à nous qui a servi à payer pour cela. C'est le gouvernement fédéral qui a fait un programme et c'est Gaz Inter-Cité qui a signé cette entente qui fait que 100% de ces travaux sont payés par le gouvernement fédéral.

Jusque là, cela va assez bien. Mais ce qu'il faut ajouter aussi, c'est qu'un mètre cube de gaz à l'entrée de la franchise coûte 4,41 \$. Il y a aussi une taxe fédérale de 0,71 \$ le mètre cube. Autrement dit, chaque fois que Gaz Inter-Cité ou Gaz Métropolitain vend un mètre cube, le ministère fédéral de l'Énergie encaisse 0,71 \$. Pour ceux qui pensent que le gazoduc est subventionné, ce n'est pas une subvention, c'est un investissement fiscal dans le sens suivant. Si le gouvernement fédéral nous disait: Vous, les Québécois, êtes-vous capables de gérer cela? On dirait: Certainement. On va prendre les 0,71 \$ le mètre cube et on va tout payer. On est prêt à faire cela tout de suite parce qu'il va nous rester de l'argent à la fin de l'opération.

Or, une fois le gaz naturel rendu au Québec, qu'est-ce qui se produit sur les marchés de l'énergie? Il se produit une concurrence très vive. Je viens d'énumérer une série de programmes pour favoriser la pénétration de l'électricité. Pourquoi Hydro-Québec a-t-elle été obligée de faire ces programmes? C'est parce qu'il y avait des surplus, bien sûr, mais il y avait aussi la concurrence. Gaz Métropolitain vient d'annoncer que, pour l'année 1985, il n'y aurait pas de hausse tarifaire. Il y a gros à parier que Gaz Inter-Cité va être plus ou moins dans la même voie. Si tout le monde écoute les mêmes nouvelles, on se rend compte que le prix international du pétrole est en train de se stabiliser, sinon de baisser, ce qui veut dire que le marché de l'énergie au Québec étant dans une très vive concurrence, nous pouvons gager maintenant qu'en 1985 les prix du gaz naturel, du mazout et de l'huile à chauffage de même que le prix de l'électricité seront au beau fixe pour une fois depuis très longtemps. Ce sont les résultats très clairs et très concrets de ce que nous avons mené comme politique énergétique au Québec depuis les dernières années.

Tout en permettant aux Québécois de profiter de bas taux d'électricité, Hydro-Québec a continué de très lourds programmes d'investissements durant les dernières années. Elle continuera également de le faire au cours des trois années qui viennent. Par exemple, sur les trois prochaines années, 1984, 1985, 1986, un total de

5 800 000 000 \$ sera investi directement dans l'économie du Québec par Hydro-Québec. Les compagnies gazières vont continuer leurs investissements aussi. Les compagnies pétrolières vont continuer leur effort de modernisation. Au total, selon les chiffres que l'on a, les trois secteurs ensemble, soit l'hydroélectricité, le gaz naturel et le secteur pétrolier, sur les trois prochaines années, un montant de 8 700 000 000 \$ sera investi dans l'économie du Québec. Le résultat, c'est que nous pourrons enfin, parce que nous vivrons dans un marché de concurrence entre ces diverses formes d'énergie, permettre des bas prix aux consommateurs du Québec.

En parlant d'investissements, je ne peux m'empêcher de vous parler un peu de Robert Bourassa. Avez-vous remarqué comment son discours a changé depuis le congrès libéral? M. Bourassa s'est présenté devant le congrès libéral... D'abord, il faut rappeler une chose. Il a écrit un livre. Le titre est "Une deuxième baie James". Quand Robert Bourassa a parlé d'une deuxième baie James au congrès libéral, tout le monde l'a cru. Tout le monde a applaudi. On a dit: Ça y est! Robert s'en vient. Les investissements vont arriver par milliards de dollars...

Une voix: Le monde est sauvé...

M. Duhaime: Franchement, vous vous en êtes fait passer une vite durant cette veillée, ce n'est pas possible. Chaque fois que Bourassa touche à Hydro-Québec ou qu'il en parle, il a les deux pieds dans les plats. Je regrette. Souvenez-vous de la "Saint-Robert" en 1971...

Le Vice-Président (M. Rancourt): S'il vous plaît!

M. Duhaime: ...quand Robert Bourassa a annoncé le projet de la baie James. Savez-vous ce qu'il annonçait? Nous allons investir pour développer le potentiel hydraulique de la Nottaway, de la Broadback et de la Rupert sur 400 kilomètres de la rivière La Grande, au moins. Ce n'est pas grave, il n'était pas sur les bonnes rivières. Ce n'est pas grave. Lorsque Bourassa vous a dit lors de votre convention - et vous vous êtes fait avoir un peu, vous lui avez fait confiance - qu'il fallait investir des milliards, remettre le monde à l'ouvrage, etc. Première question: À qui va-t-on vendre l'énergie qui va sortir de là? Vous n'êtes pas de bons vendeurs; nous, on va s'en occuper. Je dois féliciter Robert Bourassa parce que j'ai l'impression qu'il a changé d'idée là-dessus mais j'ai hâte qu'il le dise très clairement.

Notre position a toujours été claire et nette.

Une voix: Limpide.

M. Duhaime: Nous investirons dans une deuxième, une troisième, une quatrième ou une cinquième baie James, si vous en trouvez, n'importe quand, à une condition: quand nous aurons nos prévisions de marché solides ou encore lorsque nous aurons ce que j'appellerais des papiers signés sur les marchés d'exportation. Nous n'irons pas nous tirer en l'air et augmenter les tarifs d'Hydro-Québec, endetter les Québécois et Hydro-Québec et ensuite, prendre notre petite valise et aller nous promener à New York, aller manger une toast avec Rockefeller et dire: Est-ce cela vous tenterait d'acheter de l'énergie électrique? Ce n'est pas comme cela que cela fonctionne. On va signer des contrats et, lorsque nos contrats seront signés, nous allons faire l'investissement.

Mon grand chagrin, je le rappelle, je vais terminer là-dessus... Mon Dieu, que c'est vite passé. M. le premier ministre a annoncé que la session durerait douze ou dix-huit mois. Je regrette, mais peut-être que le député d'Outremont pourrait nous rendre un grand service. Savez-vous lequel, M. le Président? Si vous me donnez deux secondes, je vais vous le dire.

Le Vice-Président (M. Rancourt): Deux secondes.

M. Duhaime: Il faudrait que le député d'Outremont laisse sa place, qu'il nous quitte...

Des voix: Bravo!

Des voix: Oui, oui.

M. Duhaime: ...et je vous promets que nous allons insister énormément pour que le comté d'Outremont soit représenté par M. Bourassa parce qu'on aurait grandement hâte d'entreprendre avec lui à l'Assemblée nationale ce grand débat sur les questions de l'énergie. Merci, M. le Président.

Des voix: Bravo!

Le Vice-Président (M. Rancourt): M. le député de Marquette.

M. Claude Dauphin

M. Dauphin: Merci, M. le Président. Il me fait plaisir d'intervenir à ce stade-ci en réplique au discours d'ouverture du premier ministre, la semaine dernière, discours qui a été extrêmement décevant. On s'est rendu compte que la montagne avait accouché d'une souris après en avoir entendu parler pendant plusieurs semaines auparavant.

J'aimerais aborder, comme mes autres collègues, le dossier des jeunes dont le premier ministre a fait état dans son

discours d'ouverture. Il a mentionné qu'il voulait accorder la priorité aux jeunes. J'aimerais, en une ou deux minutes, faire l'historique de ce que le gouvernement du Québec fait pour les jeunes depuis quelques années. Premièrement, en 1980-1981, il a créé environ 6 à 7 programmes d'emplois temporaires qui consistaient à donner de l'emploi aux jeunes - on a touché environ 20 000 jeunes à ce moment-là - pour une période de 20 semaines afin de les refiler à l'assurance-chômage, ce qui, vous le savez comme moi, ne valorisait aucunement nos jeunes du Québec.

J'entendais la semaine dernière mon collègue de Rouyn-Noranda blâmer l'Opposition de ne pas avoir posé plus de sept à huit questions à la dernière session sur le dossier des jeunes. Ces grands défenseurs des jeunes - je fais référence, entre autres, au député de Rouyn-Noranda et au député de Verchères qui prétendent défendre les intérêts des jeunes... Je suis ici depuis trois ans et demi et je n'ai jamais entendu une question des députés ministériels-

(16 h 50)

Une voix: C'est épouvantable!

M. Dauphin: ...se rapportant aux jeunes. Il faut croire qu'ils sont d'accord avec leur gouvernement, qu'ils sont satisfaits d'un taux de chômage de 20% à 27%, qu'ils sont entièrement satisfaits d'avoir 170 000 bénéficiaires de l'aide sociale en bas de 30 ans et aptes au travail. Aucune question depuis que j'ai été élu le 13 avril 1981. Pourtant ils ont le droit de poser des questions. On en a eu la preuve aujourd'hui, ils en ont posé une ainsi que la semaine dernière. Chaque jour ils posent des questions. Jamais de questions sur les jeunes.

Après que l'Opposition eut dit à maintes reprises aux différents ministres de la Main-d'Oeuvre et de la Sécurité du Revenu et au premier ministre que leur programme de création d'emplois temporaires ne fonctionnait pas, que les jeunes étaient tannés d'avoir des programmes à la pièce comme ça, le premier ministre a dit, après trois ans, que la farce était terminée, que les "jobines" étaient finies et qu'il fallait penser à autre chose parce que cela n'avait rien donné. On a alors inventé le programme de réinsertion sociale à trois volets avec des travaux communautaires, des stages en entreprise et le retour aux études.

Le chef de l'Opposition ainsi que notre collègue, le député de Laurier, critique en matière de main-d'oeuvre et de sécurité du revenu, ont fait état que depuis un an on a touché environ 7500 jeunes alors qu'il y a environ 450 000 jeunes au Québec, soit en chômage ou bénéficiant de l'aide sociale.

Dans le discours inaugural, comme je le mentionnais tantôt, priorité aux jeunes, sauf qu'on s'est rendu compte cet après-midi que

rien de concret, rien de palpable ne verrait le jour avant la fin de l'année 1985. La situation est alarmante, la situation demande des gestes concrets immédiatement et on apprend que ce ne sera pas avant la fin de l'année 1985.

J'aimerais, pour quelques instants, aborder le sujet bien précis de l'aide financière aux étudiants. J'ai ici devant moi un rapport de 1981 sur une étude qui a été faite sur le mode de vie des étudiants du post-secondaire et faisant des recommandations bien précises au ministre de l'Éducation. Les associations étudiantes du Québec réclament et revendiquent depuis déjà plusieurs années des modifications à la Loi sur les prêts et bourses aux étudiants. Un aspect concerne le critère de dépendance ou d'indépendance des étudiants face à leurs parents. Cette étude nous démontre que 60% des étudiants du post-secondaire dépendant de leurs parents n'ont pas de contribution pour leurs études de la part de ces parents. Je m'explique, M. le Président. Ces étudiants, qui sont en très grand nombre, qui sont dépendants de parents qui n'ont pas les revenus nécessaires pour les aider dans leurs études, ne se trouvant pas d'emploi d'été, doivent cesser leurs études à cause de la désétude de la loi sur les prêts et bourses.

Un autre aspect concerne la Loi sur l'aide sociale par rapport à la loi sur les prêts et bourses. On a assez souvent l'occasion, dans nos bureaux de comté - je parle des députés de l'Opposition - de voir des gens, entre autres des filles mères, venir à nos bureaux. Je prends un exemple bien concret que j'ai vécu il y a trois mois: la fille mère avait 7500 \$ pour passer l'année avec son enfant comme étudiante régulière dans un cégep. Au mois d'avril, les 7500 \$ étant épuisés, elle se rend à un bureau d'aide sociale pour avoir un dépannage de quelques mois lui permettant de se rendre jusqu'au mois de septembre suivant alors qu'elle aurait obtenu une autre bourse. La Loi sur l'aide sociale prévoit qu'un étudiant régulier ne peut bénéficier de dépannage ou d'aide dans un bureau d'aide sociale. La jeune fille mère n'avait d'autre choix que de laisser les études après avoir fait presque un an d'études dans un cégep. Alors qu'il restait deux mois à la session, elle se voit dans l'obligation de cesser les études, de laisser à cause d'un manque d'argent de quelques mois. Tout cela pour vous dire que la Loi sur l'aide sociale doit être modifiée afin de permettre que ces personnes, en particulier, puissent du moins bénéficier d'un dépannage pour se rendre jusqu'au mois où l'on décerne la bourse ou le prêt.

Un autre aspect dont je veux vous entretenir pour vous démontrer également la situation dramatique chez les chômeurs diplômés. J'ai ici une étude - malheureusement la dernière qui date de 1982 - où

l'on indique la situation des diplômés au moment de l'enquête soit environ deux ans après la fin des études. Cette étude indique que deux ans après la fin des études, après un bac au premier cycle, 70% travaillent à temps plein et 30% sont chômeurs diplômés après un premier cycle de bac au niveau universitaire. Évidemment, la situation est dramatique chez les jeunes en général. On pourrait parler des chômeurs diplômés. On pourrait parler des chômeurs déguisés. On pourrait parler des découragés même pas enregistrés à l'assurance-chômage.

On est rendu dans une situation où près de douze à treize comtés... C'est comme si nous ici, députés, nous serions treize à ne représenter que des jeunes soit bénéficiaires de l'aide sociale ou vivant de l'assurance-chômage. Treize députés. Une moyenne de 30 000 électeurs par comté qui ne représenteraient que des jeunes sur le BS ou l'assurance-chômage. En un mot, également, avant de terminer mon intervention, parce que je sais que d'autres collègues de ma formation sont très bien préparés pour leur discours, dont le député de Berthier qui est à côté de moi, j'aimerais vous entretenir quelques secondes sur le fameux virage fédéraliste.

On se souvient, l'année dernière, lors du sommet québécois de la jeunesse, les jeunes aux deux tiers s'étaient prononcés contre l'indépendance du Québec. Les sondages indiquent que pas plus de 18% à 19% ne veulent l'indépendance du Québec et le premier ministre, caméléon comme toujours, décide maintenant que, comme en 1976, comme en 1981, l'enjeu sera l'administration d'un bon gouvernement et la négociation avec un gouvernement conservateur. Le problème c'est que même en mettant en veilleuse leur option constitutionnelle, ils ne peuvent plus jouer la carte de la bonne administration et du bon gouvernement puisque les années ont prouvé qu'effectivement ils étaient nuls au niveau de l'administration et du gouvernement.

En terminant, les jeunes du Québec veulent travailler. Les jeunes du Québec veulent s'instruire et ils veulent bâtir le Québec et pour ce faire cela prend un nouveau climat, un nouveau gouvernement. Je vous salue, M. le Président, et je vous remercie.

Le Vice-Président (M. Rancourt): M. le ministre délégué à l'Aménagement et au Développement régional.

M. François Gendron

M. Gendron: Merci. Je voudrais simplement indiquer à la Chambre que c'est avec un vif plaisir que je participe au débat sur le discours inaugural parce que tout le monde le sait il s'agit d'une occasion

privilegiée pour essayer de dégager les grandes orientations pour l'année qui s'en vient et également, peut-être, tirer certaines conclusions du travail qui a été fait par le présent gouvernement.

Très rapidement, contrairement à ce qui vient d'être évoqué par le député de Marquette dans son préambule, soit qu'il n'avait pas réussi à trouver grand-chose dans le discours inaugural du premier ministre, sans faire une analyse exhaustive de l'ensemble des avis de la presse et d'autres porte-parole, je voudrais juste vous indiquer que M. Marcel Adam avait l'honnêteté de souligner qu'il était difficile de retrouver à redire dans le programme d'action que se fixe le gouvernement Lévesque pour la durée de la session qui commence, étant donné la conjoncture économique, d'une part. Il

ajoutait: "Il s'agit d'une approche pragmatique découlant d'une analyse réaliste de la situation."
(17 heures)

Je veux seulement rappeler qu'en ce qui me concerne, effectivement, le discours inaugural 1984 tient compte de la réalité socio-économique du Québec et tient compte, bien sûr, du fait que le Québec sort à peine d'une crise qui a été extrêmement difficile. Mais, au moins, il a, je pense, l'honnêteté de rappeler les mesures importantes qui ont été prises et, à ce titre, je veux faire le tour de certains sujets sur lesquels il y a lieu de corriger les aberrations qui ont été mentionnées par nos amis d'en face, afin de permettre à la population de savoir un peu plus la vérité.

Si je prends, entre autres, ce qui vient d'être évoqué par le député de Marquette, je pense qu'il faut être foncièrement malhonnête pour oser affirmer que, depuis qu'il est ici, il n'a pas vu nos collègues, les députés ministériels, se lever en Chambre et poser des questions concernant les jeunes, concernant le problème de l'emploi chez les jeunes, parce qu'il y a effectivement un problème d'emploi chez les jeunes. Je fais référence à mon collègue de Rouyn-Noranda-Témiscamingue, M. Gilles Baril, qui a posé des questions là-dessus, à mon collègue de Verchères, qui a posé plusieurs questions là-dessus et sur d'autres dossiers dans mes propres budgets sur le fonds de développement régional, alors que des collègues sont intervenus pour essayer de voir un volet du fonds de développement régional qui soutiendrait des projets jeunesse. Il me semble que c'est de manquer carrément d'honnêteté, M. le Président, et il faut l'indiquer à cette Chambre.

La frustration, parfois, permet de poser n'importe quel geste et de dire n'importe quoi. Il est peut-être bon de rappeler à cette Chambre et à ceux qui nous regardent que ce n'est pas ma faute et que ce n'est pas moi qui ai retiré le dossier jeunesse des

maines du député de Marquette pour le confier au député de Jean-Talon. La frustration lui a peut-être fait dire des choses tout à fait erronées. C'est son problème. Je tiens à rappeler que ce qui a été affirmé pour les jeunes est totalement faux.

Je veux prendre quelques secondes également pour parler de son "déblatérage" - parce qu'il n'y a pas d'autre mot - en ce concerne le système de prêts aux étudiants. Il faut vraiment être un peu démagogique, comme ces gens ont le tour de l'être, pour parler comme il l'a fait. Le système des prêts et bourses a été amélioré à peu près de 75% à 80%. Actuellement, à peu près 50% des étudiants du Québec bénéficient du système de prêts et bourses. C'est le gouvernement actuel qui l'a bonifié et non le Parti libéral. Depuis que nous sommes au pouvoir, le système des prêts et bourses a augmenté d'à peu près 400%, sans compter qu'actuellement, au Québec, nous sommes peut-être l'endroit dans le monde, en tout cas en Amérique du Nord, où les frais de scolarité sont les plus bas en comparaison avec ceux d'autres pays. Dans ce sens, je pense que c'est encore mentir effrontément à cette Assemblée et également à l'ensemble du Québec que de parler comme il l'a fait.

Je veux également revenir sur une question importante, M. le Président, ces fameux programmes d'emplois pour les jeunes. C'était drôle d'entendre le député de Marquette et d'autres perroquets de l'Opposition dire...

Une voix: Des perroquets?

M. Gendron: Oui, des perroquets, parce qu'ils l'ont repris à la période des questions et ils l'ont repris dans leur réponse au discours inaugural: Cela n'a pas de bon sens; ce gouvernement n'a rien à offrir aux jeunes; il n'a aucun programme. Le député de Marquette n'avait pas encore dit deux phrases qu'il était rendu à dire...

Une voix: Le choix des régions.

M. Gendron: Il y a sept programmes - on va revenir au choix des régions - spécifiques pour les jeunes. Il disait qu'on n'en avait pas du tout et, à un moment donné, après deux phrases, il disait qu'il y avait au moins sept programmes. On peut les regarder un peu, M. le Président, parce que je pense que c'est important de revenir également sur ce qui a été évoqué par le chef parlementaire de l'Opposition, car on ne peut pas voir l'autre qui est absent, l'ancien nouveau chef. Il n'y a pas moyen de le rencontrer.

Un de ces jours, oui, j'en parlerai quelques minutes. Sa visite dans notre région n'a pas donné grand-chose. Mais je vais citer

ce que M. le chef de l'Opposition évoquait, parce que je pense que c'est important et très sérieux. Je vais citer au texte le député de Bonaventure, M. Gérard D. Levesque, qu'on aime bien par ailleurs. Il disait: "En matière de main-d'oeuvre, les 116 000 000 \$ - ce sont les trois trouvailles pour ce qui est des programmes jeunesse - ce sont les stages en milieu de travail, les services communautaires et le retour à l'école." M. Levesque continuait: "Ce sont ces trois programmes qui devaient permettre la réinsertion de 49 000 assistés sociaux au marché du travail dont nous apprenions, il y a quelques jours, de la bouche du gouvernement, la faillite monumentale, à peine 15% de l'objectif."

Je tiens à rappeler, M. le Président, qu'encore là c'est de donner une dimension complètement erronée à la réalité des faits. Les trois programmes que le chef de l'Opposition évoquait, c'est d'abord 10 000 jeunes, 10 000 personnes à ce jour, depuis le 1er septembre, qui sont inscrites dans ces trois programmes, soit le rattrapage scolaire, les stages en milieu de travail ou les travaux communautaires.

Je ne vais plus à l'école depuis un bout de temps, mais il y avait une certaine règle de trois qui disait: Si, du 1er septembre jusqu'au 20 novembre - on va s'arranger cela fait deux mois - si deux mois égalent 8000 jeunes, 12 mois égalent X. On multiplie par six, cela fait exactement 48 000 sur une base annuelle. On avait indiqué partout que notre objectif était effectivement de permettre à environ 50 000 assistés sociaux... On a été le premier gouvernement qui a décidé de briser ce rythme infernal qui n'a pas de sens, de laisser un paquet de jeunes bénéficiaires de l'aide sociale sans leur donner une possibilité de se sortir de là. Les programmes qui ont été évoqués... Je n'essaie pas de dire qu'il n'y a pas eu de récrimination de la part de mes collègues, de la part des députés, pour les améliorer, pour faire plus vite; pas un seul de nos collègues ne nous a pas accrochés, la ministre de la Main-d'Oeuvre et de la Sécurité du revenu, moi-même et tous les membres du Conseil des ministres pour essayer de maximiser tout ce qu'il est possible de faire que cela aille mieux, plus vite, que ce soit plus performant. De réaliser 8000 postes en deux mois pour nos jeunes alors qu'on avait un objectif sur une base annuelle de 50 000, je viens de vous l'indiquer, on atteint parfaitement notre objectif, on le dépasse même. Je ne peux pas me moquer de cela, je ne peux pas caricaturer cela comme ils l'ont fait de l'autre côté au nom des jeunes; je ne peux pas rire de cette situation justement parce qu'elle est difficile et problématique pour les jeunes. On n'a pas le droit, M. le Président, de dire qu'il n'est pas important que sur deux mois, 10 000 jeunes

ne soient plus bénéficiaires de l'aide sociale qu'ils fassent quelque chose d'utile et de revalorisant. On n'a pas le droit de se moquer de cela et on n'a pas le droit de parler de faillite monumentale. On a le droit de faire cela quand on a un discours comme ils en ont toujours tenu ici, un discours qui écrase, qui ramollit, qui déprécie et qui détruit cette motivation qu'on doit avoir pour faire plus et mieux. C'est important de le rappeler.

Je voudrais également, M. le Président, profiter de cette occasion pour parler au-delà des mesures pour les jeunes et mentionner que dans le discours inaugural, M. Levesque a également rappelé que des efforts seront faits pour intensifier, comme il est toujours fondamental de le faire, des domaines sur lesquels on a marqué le pas. Contrairement à ce qui qu'a le député de Bonaventure lorsqu'il mentionnait, dans son allocution en réplique au discours inaugural, que notre magnifique plan de relance n'avait absolument rien donné, que c'était une balloune publicitaire, qu'on a retardé inutilement la session à l'automne dernier pour cogiter quelque chose et que tout cela n'avait fait que sortir 6 000 000 \$ à 7 000 000 \$ de publicité, je pourrais le citer au texte. Il ridiculisait carrément le concret du plan de relance qui, effectivement, a permis d'observer ce que je vais leur permettre d'observer au moins dans quelques régions du Québec.

Venir parler du plan de relance comme le chef de l'Opposition l'a fait, comme nos amis d'en face d'une façon ridicule, d'une façon, complètement... Comme si tous ces gens étaient tous des Marc Garneau qui vivaient dans un autre espace que le nôtre. Entre autres, le député de Marguerite-Bourgeoys quand il est arrivé avec son premier discours, c'était renversant de l'entendre, on dirait que ce monsieur arrivait sur la terre pour la première fois, qu'il n'avait jamais lu une coupure de journal. Cela n'a pas de bon sens, la manière dont il traitait l'ensemble de la situation du Québec! Comme si nous étions dans un climat de difficulté à tous égards, que ce soit en agriculture, forêt, mines. Tous les secteurs y passaient. On va les repasser avec un peu plus de précision, un peu plus de clarté.

Je veux revenir aux effets du programme de relance pour ce qui est du secteur minier. Venir dire en Abitibi-Témiscamingue que le programme de relance du gouvernement du Québec est un programme balloune, il faut être irresponsable. Ce n'est pas correct, c'est malhonnête et c'est tronquer la vérité et les faits. Je pourrais exhiber une multitude de coupures de journaux; je vais le faire pour quelques-unes: "Falconbridge investit 125 000 000 \$ à la mine Ansil à Rouyn-Noranda." "Le Québec voit s'inaugurer projet

minier après projet minier." Je veux dire seulement une phrase: "Grâce au programme d'accélération des investissements miniers... Pour nos amis d'en face qui n'ont pas l'air de savoir l'origine de ce programme, il a été concocté au programme de relance; quand on a lancé le programme de relance, on avait également lancé l'annonce, mais la réalisation du projet concret qui s'appellait l'avancement ou le devancement des investissements privés. Voici ce que cela disait: "Son programme d'accélération des investissements - on parle du gouvernement du Québec - a permis à date d'endosser 17 projets dont 10 reliés à l'or et le tout a généré des immobilisations de 600 000 000 \$ dont 95 000 000 \$ proviennent du Québec. Le ministre de l'Énergie et des Ressources affirme que des investissements additionnels de 150 000 000 \$ seront annoncés d'ici quelques semaines." Et je pourrais continuer. Je voulais seulement illustrer, M. le Président...

(17 h 10)

Les citoyens et les citoyennes du Québec qui ont un peu de jugement et d'honnêteté - je pense que c'est la grande majorité; c'est le problème des amis d'en face de manquer de jugement - sont capables d'apprécier qu'en Abitibi-Témiscamingue, on a fait des efforts justement parce qu'il y avait une crise, justement parce que l'économie est difficile et justement parce que le taux de chômage est très élevé. Je sais que le taux de chômage est très élevé. Je n'essaierai jamais de vous faire croire qu'actuellement les membres du Conseil des ministres sont satisfaits de taux de chômage de 16%, 17% et 20% dans certaines régions. Imaginez quels seraient les taux de chômage si on n'avait pas eu effectivement un plan de relance, si on n'avait pas posé des gestes précis qui ont permis d'apporter des correctifs importants dans des secteurs vitaux de notre économie. Chez nous, cela a été le domaine minier. Au cours des quatre derniers mois, j'ai assisté à six ouvertures de mines; pas des fermetures, six ouvertures de mines avec mes collègues et avec Yves Duhaime. C'était Lake Shore, c'était Aiguebelle, c'était Louvem. Je ne les nommerai pas toutes, mais c'étaient des ouvertures de mines.

Dans le domaine de la forêt, on a indiqué de nouveau lors du discours inaugural que notre voie était tracée. On s'en va dans ce secteur avec énormément d'accentuation des programmes existants parce que c'est important au niveau de la forêt de s'assurer que nous ayons effectivement une ressource qui soit encore là pour continuer ou, en tout cas, au moins pour faire vivre des régions qui vivent presque fondamentalement d'une ressource comme celle-là. Chez nous, la forêt, pour ceux qui ne le savent pas, représente 200 000 000 \$ et 15 000 emplois.

Donc, cela m'intéresse, un programme de reboisement, même si, pour vous, cela ne veut rien dire. Je trouve cela important, dans un plan de relance, d'avoir un programme de reboisement de 300 000 000 de plants et de 56 000 000 en Abitibi-Témiscamingue. On disait: C'est de la balloune. C'est de la publicité. On n'en voit pas les effets. Il faut être complètement malhonnête. Moi, les effets, j'en vois - je suis au Conseil du trésor - toutes les semaines quand on autorise des contrats précis comme ceux qui ont été octroyés au Lac-Saint-Jean, ceux qui ont été octroyés en Gaspésie, ceux qui ont été octroyés à Québec et ceux qui ont été octroyés en Abitibi pour réaliser ce programme. Cela veut dire la production de serres; cela veut dire des emplois; cela veut dire du ciment et cela veut dire des affaires; cela veut dire des gens qui sont au travail pour que ce programme fonctionne. Quand on a un peu d'honnêteté, on est obligé de rappeler cela.

Je pourrais dire la même chose pour un autre secteur important de l'agriculture. Ce n'est pas nous qui l'avons dit, mais l'Opposition n'a jamais d'honnêteté pour relater ces choses. L'UPA a eu le courage de dire à son congrès: "L'agriculture québécoise est dynamique, bien que confrontée à des difficultés." Encore là, jamais je n'essaierai de croire qu'on vit sur une autre planète où tout est beau et tout est parfait. Ce n'est pas vrai, parce qu'on a eu une crise économique. La reprise est encore difficile, mais bon sang! qu'on soit assez honnête pour reconnaître de temps en temps les gestes qui ont été posés pour s'en sortir et permettre la relance.

Dans l'agriculture, l'UPA disait ceci - pas le PQ, pas le gouvernement: "L'agriculture québécoise impressionne par son dynamisme et sa consolidation." C'est ce qui ressort du mémoire présenté par l'Union des producteurs agricoles la semaine dernière devant la commission parlementaire qui étudiait le cas des grévistes, et ainsi de suite. Il me semble que ce sont des données qu'il faut faire ressortir de temps en temps et qui sont importantes. Je pourrais continuer, mais c'est sûr que le temps nous limite.

Je ne peux pas comprendre que le député de Marguerite-Bourgeoys, le nouvel arrivé, ne puisse pas mettre la main de temps en temps sur des coupures de journaux qui disent: "Forte hausse des investissements au Québec, 15 100 000 000 \$." Je ne peux pas comprendre que cela ne lui soit pas accessible. Il n'a pas besoin de loi sur l'accès à l'information pour être capable de lire cela. Je ne peux pas comprendre, quand on tombe sur un article semblable: "Le Québec arrive en tête dans la lutte contre le chômage." On ne parle pas de l'Ontario. On ne parle pas du Parti libéral. On parle du

gouvernement du Québec. "Le bilan positif de la SDI reflète la performance économique du Québec." Ce n'est pas moi qui invente les titres. Ce n'est pas moi qui ai écrit cela. Ce sont des réalités dont il faudrait parler de temps à autre. "Le régime d'épargne-actions a puissamment contribué au financement des entreprises." Que dit-on - c'est cela, le pire - au bas du même article? "M. Robert Bourassa jongle avec l'idée d'abolir ce qu'il y a de meilleur au Québec actuellement pour relancer l'entreprise." "Le régime d'épargne-actions a puissamment contribué au financement des entreprises." M. Bourassa, le chef absent, l'ancien chef - je ne sais pas quand on va le voir - pense qu'il faudrait peut-être abolir cela. "Le Québec réussira la meilleure performance économique en 1984." Le Québec continuera de surprendre. "Hydro-Québec envisage de geler ses tarifs. Voici pourquoi: Cette hausse des ventes est due à la reprise de l'activité économique et aussi au succès des différents programmes commerciaux d'Hydro-Québec."

11 me semble que ces documents sont accessibles à nos amis de l'Opposition. Il me semble que ce sont des choses qu'il faut rappeler de temps en temps. En même temps, il faudrait peut-être rappeler l'ensemble de l'information. À un moment donné, on s'est fait charrier, on s'est fait "barouetter" avec toutes sortes de conneries - parce qu'il n'y a pas d'autres mots pour qualifier cela - par nos amis d'en face sur le fardeau fiscal, etc. Savez-vous quand le fardeau fiscal était inabordable? Le fardeau fiscal des Québécois a augmenté au cours de la période de 1970 à 1976. "C'est au cours de la période de 1970 à 1976 que la taxation des Québécois a pris des proportions catastrophiques."

Des voix: Ah! Ah!

M. Gendron: On sait qui dirigeait les destinées de la province à cette époque-là. Dans ce temps-là, il était visible. Dans ce temps-là, on avait l'occasion de le voir de temps en temps et de le confronter. On dit qu'à ce moment-là, le fardeau fiscal était insupportable. Il est encore élevé. Le fardeau fiscal est difficile au Québec. On n'a pas à se le cacher. Mais on a quand même réduit l'écart par rapport à l'Ontario, par exemple, de presque 14%. C'est important de le signaler, de le mentionner. Je veux bien que le discours inaugural soit une occasion pour l'Opposition de nous critiquer. Cela fait partie des règles du jeu. Mais ce qui fait partie aussi des règles du jeu, c'est de faire un peu moins de démagogie de temps en temps, d'avoir un peu plus d'objectivité et de s'en tenir aux faits.

Pendant que j'y suis, je suis obligé, dans le temps qu'il me reste, de revenir sur deux ou trois éléments. Le premier élément

concerne le fait que je viens d'entendre la députée de Chomedey qui suit le dossier du projet Archipel. Elle nous a dit tantôt qu'elle suivait ce dossier. Cela n'a pas paru dans ce que j'ai entendu parce qu'elle a tout confondu, tout mêlé.

Encore une fois, je voudrais vous citer un article sur ce sujet. Ils ont le droit de lire le Devoir. Ils ont quelqu'un qui est près d'eux et qui a déjà été aussi près du Devoir. M. Jean-Claude Marsan écrivait dans le Devoir: "Archipel: une première étape prometteuse." J'aimerais vous lire ceci: "Personnellement, il s'agit là d'une excellente décision. Si, dans l'avenir, il s'avérait que ce projet ambitieux se limitait à sa réalisation, elle constituerait néanmoins l'essentiel de ce que la population pouvait en espérer". J'aurai l'occasion de revenir sur ce projet Archipel.

Je trouve toujours curieux d'entendre ces perroquets, avant que la session commence, dire: Dès que la session va commencer, on va parler d'économie. Ce n'est pas cela. Ils déblatèrent contre l'économie. Dès que la session va commencer, mon ami, le député de Hull, l'ineffable, l'impayable député de Hull devait m'accrocher à tous les jours sur la question du projet Archipel, sur le document "Les choix et les régions." Cela fait deux semaines que la session est commencée et il n'a pas dit un maudit mot là-dessus, sur aucune de ces questions-là. Il n'a rien à dire là-dessus. Il ne sait pas de quoi il parle.

Sur le choix des régions - j'ai le temps, il me reste une minute et demie - je voudrais au moins mentionner que, contrairement à ce qui a été évoqué, encore là, par mon ineffable compagnon de Hull disant que le monde municipal avait pris ce document-là pour le jeter sur les tablettes, je tiens à mentionner que j'aurai à déposer le rapport de la consultation. Il y a eu un large consensus sur les objectifs, sur les principes, sur les outils de mise en oeuvre et sur des choses très concrètes qui se passent. C'est tellement vrai qu'ils ont dit à un certain moment: Nous souhaiterions que vous intensifiez la formule de concertation permanente entre les régions du Québec et le gouvernement du Québec, en permettant aux régions de tenir des sommets de concertation. Nos amis d'en face ne sont pas assez brillants pour voir qu'on vient d'en autoriser trois. En 1985, il y a au moins trois régions qui auront l'occasion, par les sommets de concertation...

Une voix: Quelles régions?

M. Gendron: La région de l'Outaouais, la région des Laurentides et la région de l'Estrie.

J'entends le député de Jean-Talon qui fait des gorges chaudes sur le résultat palpable des sommets de concertation.

Encore là, il ne sait pas de quoi il parle. Qu'il aille interroger les gens qui ont vécu le sommet du Saguenay-Lac-Saint-Jean, comme je l'ai fait pendant trois semaines. Qu'il aille interroger les gens qui ont vécu le sommet de Mauricie-Bois-Francs-Drummond et celui de Québec où la conclusion était unanime: c'est une excellente formule pour permettre de dégager des priorités d'action, des priorités d'orientation qui permettent précisément de progresser pour que les régions du Québec puissent se développer en tenant compte de leurs priorités.

J'aimerais bien avoir quelques secondes pour parler du chef absent. D'autres auront l'occasion de le faire. Je tiens à vous remercier. Je pense, en conclusion, qu'il nous reste énormément à faire comme gouvernement. Oui. Ce n'est pas pour rien qu'à leur grande surprise, on a dit dans le discours inaugural qu'il y avait de la matière pour un an, un an et demi. On va prendre le temps d'améliorer des choses qui nécessitent de l'amélioration. Et il y en a. Mais on va continuer à marquer le pas dans ce qui, jusqu'à présent, nous donne des preuves concrètes, observables et tangibles dans chaque région du Québec que nous avons un plan de relance qui a permis que le Québec passe mieux la période difficile qu'on a vécue. Je pense que c'est ainsi qu'on continuera. Merci, M. le Président. (17 h 20)

Le Vice-Président (M. Jolivet): M. le député de Berthier.

M. Houde: Merci, M. le Président.

Une voix: Envoie Albert. Donnes-y la claque!

M. Albert Houde

M. Houde: Merci, M. le Président. Je voudrais faire une mise au point à la suite de l'allocution que le député-ministre de Joliette a prononcée ici en cette Chambre. Je le cite: "Des postes de péage - et je vais en prendre un autre exemple... Le député de Berthier dit: Je veux être traité sur un pied d'égalité avec le député de Joliette. Le premier poste de péage qui disparaît, c'est dans son comté. Quelle incohérence!"

M. le Président, je vais vous dire ce qui s'est passé au sommet économique auquel j'étais présent, à Joliette, dans la région de Lanaudière, il y a environ trois semaines. J'ai demandé, devant toutes les personnes présentes, les personnes importantes... Dans un sommet économique, il y a beaucoup de personnes qui ne sont pas là pour rien; elles sont là pour discuter du bien de la région en question. J'ai fait une proposition pour que toutes les personnes présentes m'appuient afin que les postes de péage... Si on prend l'exemple de Saint-Jérôme... Il y a deux

postes de péage qui vont être enlevés, selon les déclarations faites dans les journaux, il y a quelques semaines, au bout de la ligne de Sherbrooke et, dans la région de Laurentides-Lanaudière, dans mon comté, le comté de Joliette, seulement un. J'ai demandé s'il y avait possibilité d'enlever deux postes, comme pour les autres, incluant la région de Joliette et celle de Berthier. Quand le député-ministre dit que c'est incohérent, je pense qu'il devrait faire attention à ce qu'il dit. Je pensais à deux postes, comme dans les autres endroits du Québec.

Redevenons sérieux. Dans le discours d'ouverture, les thèmes de la jeunesse et de l'environnement ont retenu mon attention. Ce sont des sujets primordiaux pour la génération actuelle et celles de l'avenir. Pour la bonne compréhension des choses, j'ai choisi de traiter distinctement de ces deux thèmes. C'est ainsi que le sort des jeunes laissé entre les mains du Parti québécois pose des interrogations sérieuses en ce sens que, d'un discours d'ouverture à l'autre, d'un discours sur le budget à l'autre, d'un programme destiné aux jeunes à un autre, il ressort clairement que le résultat atteint à peine 15% de l'objectif initial.

En effet, des programmes mis de l'avant par le ministère du Travail et de la Main-d'Oeuvre, on a retenu des chiffres étonnants du fait qu'à peine 10% de l'objectif avait été atteint au cours de la présente année financière. Ces programmes d'encouragement à l'emploi, aux initiatives visant à la formation de nos jeunes, ne semblent pas cadrer avec les données réelles de la conjoncture économique. Cette réalité, comme une analyse serrée des besoins de nos entreprises québécoises et ce, à travers tous les secteurs d'activité...

Dans le domaine agricole, un secteur qui me tient particulièrement à coeur, qui n'a pas entendu parler de l'endettement des jeunes agriculteurs et de leur incapacité à relever des défis, des difficultés issues des politiques gouvernementales? À cet égard, le nombre de faillites survenues dans le secteur agricole dépasse tout ce qu'on avait imaginé depuis ces dernières années.

Lorsqu'on parle d'un thème à la mode comme celui de la qualité de la vie, on doit aborder toutes ses dimensions. À ce sujet, ma collègue, la députée de Chomedey, a soumis plusieurs propositions en matière d'environnement, lesquelles ont pour but de planifier un meilleur avenir pour l'ensemble des Québécois. Plus exactement, elle a tenté et réussi à mettre sur papier plusieurs hypothèses de travail regroupant de multiples activités en cours dans notre société. C'est ainsi qu'elle a mis de l'avant une proposition visant à établir une charte de la qualité de la vie. Cette charte serait fondée sur le respect de l'environnement en matière d'éducation, de loisir et, prochainement, en

matière de tourisme et de transport. Le Parti libéral du Québec offre une solution globale en ce sens que le thème de la qualité de la vie serait abordé de façon intersectorielle.

Ma collègue, porte-parole en matière d'environnement, s'est aussi vivement préoccupée des jeunes, bien au fait de leur désir manifeste de prendre en main leur avenir dans le sens d'en arriver à un équilibre entre leurs goûts et leurs besoins, d'une part, et les possibilités techniques et technologiques, d'autre part.

Je vous avoue que j'aurais aimé retrouver une vision aussi globale dans le discours d'ouverture prononcé par le premier ministre du Québec. Au lieu de cela, nous avons eu droit, par exemple, au prolongement d'un programme déjà en marche, soit l'accélération du programme d'assainissement des eaux. Parlant de ce programme, signalons que le gouvernement a toujours mis l'accent sur le nombre de protocoles signés entre son gouvernement, d'une part, et les municipalités, d'autre part, pour vanter ses mérites. Or, après analyse, il ressort clairement que les objectifs fixés au départ et les résultats atteints à l'arrivée ne concordent pas avec l'échéancier des travaux que l'on s'était tracé.

Ainsi il serait particulièrement important de savoir du ministre de l'Environnement où en sont rendues les réalisations de ce programme d'assainissement des eaux. Le problème réside dans le fait que le ministre n'a même pas atteint 50% de ses objectifs, dont les travaux de réalisation doivent s'étaler sur un certain nombre d'années.

Quant au projet Archipel, lequel vise à régulariser les eaux de la région de Montréal, on doit s'étonner que le gouvernement ait donné son accord à une partie des travaux qui ne toucheront nullement le fond du problème pour plutôt maquiller les véritables problèmes. On se souviendra que le gouvernement a donné son accord en ce qui a trait à la partie récréative du projet Archipel. Pour notre part, nous estimons que le gouvernement aurait pu avoir le courage et les moyens d'entreprendre de véritables grands travaux de réalisation dont nous ne savons à peu près rien des études qui ont été menées sur ce projet jusqu'à maintenant.

Je reviens un instant sur le dossier de la dépollution pour vous entretenir de la dimension agricole d'un tel programme. Le ministre de l'Environnement reconnaît lui-même que la dépollution agricole prendra un certain temps du fait que ces problèmes sont complexes et nombreux dans toutes les régions du Québec. Étant originaire d'une région où l'agriculture prédomine sur les autres activités, je me soucie vis-à-vis un tel dossier. En effet j'estime que des solutions

auraient dû être trouvées bien avant le dernier discours d'ouverture.

Sachant que le gouvernement n'a pas atteint ses objectifs pour ce qui est de la dépollution en milieu rural, le ministre devra s'expliquer clairement quant au projet à venir dans les régions périphériques. Certes, nous savons qu'un certain nombre de protocoles d'entente ont été signés mais cela ne règle rien quant au respect des échéanciers de réalisation ni même des coûts qui nécessairement grimperont entre le moment de la signature des accords et celui de la fin des réalisations en cas de retard sur ces derniers.

Lors du dernier congrès de l'Union des municipalités du Québec, les édiles municipaux ont clairement démontré leur scepticisme vis-à-vis de l'attitude du gouvernement québécois. On se souviendra également que plusieurs d'entre eux, convaincus du bien-fondé des projets, ont insisté pour prendre une part active dans la conception des projets. Plus exactement, les élus municipaux ont fait savoir au gouvernement qu'ils voulaient en savoir plus long quant aux avant-projets et études déterminant une technique précise qui permette la dépollution de leurs eaux à moindre coût et ce, en conformité avec les demandes techniques et géographiques en plus, bien sûr, de leur capacité de payer.

Enfin, les élus municipaux ont également demandé au ministre qu'il apporte une solution définitive au problème du financement de ces travaux. Certes, le gouvernement s'est engagé à financer une partie importante de la construction des usines d'épuration et autres techniques mais n'a guère été loquace quant au financement à long terme pour l'entretien des équipements.

Les élus municipaux craignent en effet de devoir refiler la facture des coûts aux contribuables. Dans certains cas, il semble que ces coûts, échelonnés sur une période de dix à quinze ans, pourront équivaloir au double des coûts de construction des équipements.

Les défis futurs. Des propos que je viens de tenir, M. le Président, il ressort clairement que le gouvernement n'est plus en mesure de relever les défis qui feraient en sorte d'améliorer la qualité de vie de tous les Québécois. Les jeunes, désillusionnés par un gouvernement qu'ils croyaient capable de relever les nombreux défis qui les attendent ont plutôt été placés devant une sorte de fatalisme conduisant à des attitudes difficilement compréhensibles pour l'ensemble de la société.

Tantôt j'écoutais mon collègue, le député de Marquette, qui disait que des questions constructives touchant les jeunes n'ont jamais été posées par les députés d'en face. Les jeunes, quand c'est sérieux, les

députés d'en face passent par-dessus.
(17 h 30)

Il y a quelques années, à peu près personne ne craignait pour l'avenir des jeunes qui sortaient de nos écoles secondaires ou universitaires. Aujourd'hui, on en est rendu à plaindre un jeune qui décide d'entreprendre des études universitaires sans même savoir s'il y aura ou non des débouchés sur le marché du travail.

Dans certaines régions du Québec, particulièrement en milieu rural, on déplore que les jeunes quittent leur famille et leur foyer pour aller s'installer dans une région offrant de meilleures possibilités au niveau de l'emploi. Personnellement, j'ai dû vivre avec cette réalité où des dizaines de jeunes de mon comté et de ma région venaient me voir au bureau pour m'annoncer tout simplement qu'ils allaient quitter notre région pour tenter - j'ai bien dit "pour tenter" - de trouver un emploi dans la région de Montréal ou ailleurs en province. On plaidera alors que les jeunes doivent faire preuve aujourd'hui d'initiative et de mobilité. Je suis parfaitement d'accord avec ce principe, sauf que j'ignore au nom de quel principe ces jeunes fuiraient leur région sans savoir s'ils ont des chances de trouver un emploi dans une région plus grande.

Sans doute, les défis que doivent relever nos jeunes leur paraissent parfois inhumains, en ce sens qu'ils ont l'impression qu'on témoigne peu de compréhension vis-à-vis de leurs difficultés. Lorsqu'on est rendu à proposer des solutions en incitant d'autres travailleurs à quitter leur emploi pour faire place aux jeunes, je me dis qu'on manque d'un sens de l'équilibre. Cet équilibre ne se calcule pas en termes d'emplois disponibles ou de mesures visant à mettre de côté une partie de la population, mais il vise plutôt à ouvrir des perspectives encourageantes et stables pour les jeunes du Québec.

À leur tour, ces jeunes ne sauront se contenter d'emplois temporaires, d'emplois à temps partiel, à quelque obscur travail dont ils ne connaissent à peu près pas l'utilité ni le contenu. Il faut se souvenir que les jeunes du Québec doivent investir des sommes importantes pour leur éducation. Au cours de leurs études ou de leur apprentissage, ils doivent, par surcroît, effectuer des choix dans l'un ou l'autre des secteurs où l'on croit qu'il y aura des emplois disponibles. Imaginez alors la concertation lorsque, après 15 ou 20 ans d'études, on s'aperçoit qu'aucun débouché ne s'offre à nous. C'est à la fois une impression de culpabilité qui s'empare des jeunes et une impression de faillite de l'ensemble de notre société qui n'a su trouver les voies nécessaires pour tracer une perspective intéressante pour eux.

Si le premier ministre du Québec est sérieux dans son message d'ouverture, il

mettra l'accent sur la création d'emplois, bien sûr, mais également sur la recherche de solutions visant à offrir des perspectives intéressantes pour les jeunes du Québec, lesquels sont impatients d'apprendre de leur gouvernement quel sort on leur réserve d'ici l'an 2000. Certes, je suis d'accord avec le premier ministre parce qu'il mentionne que le rôle de l'État ne revient pas à dicter ses volontés à chacun des secteurs d'activité de la société. Mais je maintiens que l'État québécois doit s'affirmer et s'identifier comme un régulateur ou, si vous préférez, un animateur qui crée des conditions favorables et nécessaires en fonction de l'intérêt collectif et individuel des Québécois.

Ces intérêts passent obligatoirement par la solution des problèmes de notre structure économique, d'une part, et la recherche de solutions humaines sur des dossiers aussi primordiaux que la main-d'oeuvre disponible. Cette main-d'oeuvre disponible se retrouve partout dans les régions et à peu près dans toutes les activités. Par exemple, dans le domaine agricole, il faut laisser place à une relève qui aura le goût d'entreprendre des affaires, et ce même si le contexte est différent du contexte de ceux et celles qui l'a précédée. L'agriculture offre des possibilités immenses et des avantages certains à utiliser au maximum des technologies qui font en sorte d'augmenter notre productivité et la qualité que l'on retrouve sur le marché agro-alimentaire.

Dans le domaine de l'environnement, j'estime qu'il faut mettre l'accent, avec des programmes sérieux, sur la dépollution industrielle, elle-même source de problèmes vécus en milieu urbain. Nous attendons donc du gouvernement les détails de ce programme d'assainissement agricole en espérant, cette fois, qu'il prendra au sérieux les objections et les revendications des différents organismes agricoles. Les agriculteurs ont déjà fait connaître certaines de ces revendications, comme une aide financière visant à réaliser leurs travaux de dépollution. En somme, il faut faire en sorte que la dimension environnementale ne vienne pas contrecarrer la productivité de nos agriculteurs. Certains d'entre eux voient en effet comme un obstacle tout programme visant à protéger l'environnement, parce qu'il retarde d'autant les projets à saveur plus économique et plus rigoureux vis-à-vis de la protection de notre environnement. Pour notre part, nous estimons que l'un et l'autre ne sont pas nécessairement opposés et que seule une étude sérieuse menée par le gouvernement pourrait venir à bout de ces dossiers.

En conclusion, M. le Président, nous attendons du gouvernement québécois des gestes concrets visant à démontrer son sérieux vis-à-vis les dossiers jeunesse et environnement. Au cours de la présente

session, nous surveillerons de près les programmes annoncés et, plus particulièrement sur leurs effets produits. L'urgence d'agir nous apparaît présente dans la mesure où une volonté politique sera suivie d'une administration rigoureuse et efficace dans toutes les instances décisionnelles. Des ministères concernés jusqu'au sein de nos municipalités, le dialogue devra être soutenu, productif et orienté vers une application souple et efficace des programmes.

En matière d'environnement, nous partagerons les objectifs du gouvernement qui accentueraient les efforts en vue de la dépollution agricole et industrielle. J'aimerais que le gouvernement fournisse aux agriculteurs une aide substantielle pour régler les problèmes liés à la pollution de la même façon que l'État accorde son soutien aux municipalités et aux compagnies. Sur ce, je vous remercie beaucoup, M. le Président, de m'avoir entendu.

Des voix: Bravo!

Le Vice-Président (M. Jolivet): M. le ministre de la Science et de la Technologie.

M. Gilbert Paquette

M. Paquette: Merci, M. le Président. Je dois vous dire tout d'abord que je regrette l'absence du député de Hull en cette Chambre à ce moment-ci, parce qu'il a dit dans le débat sur le discours inaugural que j'allais tenir un discours dans sa région et que j'en tenais un autre ailleurs. Contrairement à mon collègue de Hull, même si cela fait huit ans que je suis en politique, je ne souffre pas encore de schizophrénie et je n'ai pas deux séries d'idées dans la tête, j'en ai une seule. Cela va me faire plaisir de tenir à peu près le même discours que celui que j'ai tenu dans sa région auprès de jeunes justement des cégeps que j'ai commencé à rencontrer, parce que je me suis dit: Je vais aller faire un tour dans les cégeps, non pas seulement pour parler aux jeunes de ce que fait le gouvernement du Québec, mais surtout pour les écouter et voir quel est le défi pour eux que le Québec a à relever, dans les années qui restent d'ici l'an 2000.

Avant de vous parler de cela, je pense qu'il serait peut-être bon qu'on parle aussi d'un certain nombre de questions qui ont été soulevées par les députés de l'Opposition. C'est une tactique bien connue, une tactique démagogique bien connue de regarder sur une étagère à dix tablettes, alors que la moitié de la tablette du haut est vide, de pointer l'attention sur la seule des dix tablettes à moitié vide. C'est un peu de cette façon que les gens d'en face font le bilan du gouvernement du Québec. Mais lorsqu'on regarde le tableau d'ensemble, les faits sont

là. C'est difficile de le nier, à moins de ne pas regarder et de vivre sur une autre planète, de ne pas regarder les chantiers en construction un peu partout au Québec, que ce soit dans les domaines des mines, de l'habitation, industriel, des centres de recherche, des équipements culturels à Montréal. Il suffit de se promener un peu et de voir tous les chantiers qui sont ouverts au Québec depuis deux ans. On aurait aimé avoir des suggestions de l'Opposition libérale quant aux projets à lancer et à créer un peu partout. Malheureusement, c'était le désert, c'était le vide; c'était le désert d'idées de projets d'initiative. On a dû prendre nos inspirations ailleurs pour tous ces projets, chez les hommes et les femmes du Québec qui nous ont présenté des suggestions, qui nous ont amené des projets et pour d'autres que nous avons conçus nous-mêmes. Le résultat, il est dans les chiffres, dans les données, dans les chantiers, dans les projets en voie de réalisation.
(17 h 40)

Le chômage chez les jeunes est encore élevé, mais en deux ans, il a baissé de 27% à 19% au Québec. Les gens d'en face nous demandent: Quand allez-vous commencer à agir? On avait commencé à agir avant même qu'ils songent qu'il y avait un problème et qu'ils songent à le mettre en évidence à l'Assemblée nationale. C'est seulement depuis un petit bout de temps qu'ils essaient de voler au secours de la victoire en disant: Écoutez, nous aussi, nous avons beaucoup d'idées sur les jeunes.

Cela fait deux ans qu'on travaille, nous, M. le Président. Les nouveaux programmes dont on parle sont les plus récents. On s'inquiète de leur réalisation, alors qu'après deux mois on a atteint près du tiers de l'objectif. L'objectif de cette année est de remettre au travail ou en situation d'"employabilité" 50 000 jeunes sur les 120 000 bénéficiaires de l'aide sociale. Comme le disait ma collègue, la ministre de la Main-d'Oeuvre et de la Sécurité du revenu, on a déjà atteint 12 000 à 13 000 jeunes en quelques mois. Autant les anciens programmes, sur lesquels on a commencé à travailler depuis deux ans et qui ont permis de baisser le taux de chômage de 27% à 19%, que les nouveaux programmes en voie de réalisation et qui donnent déjà des résultats vont nous permettre de réduire encore ce pourcentage.

Je ne sais pas si les députés de l'Opposition libérale lisent les mêmes journaux que nous, mais ils ne parlent jamais de cette performance extraordinaire du Québec en 1984, où on s'aperçoit que l'accroissement des investissements et particulièrement des investissements privés est de l'ordre de 30% au Québec, alors que dans les autres provinces l'augmentation est de 2% à 3% quand il n'y a pas diminution

des investissements. C'est drôle, mais dans le discours inaugural, il y a un an, le premier ministre a parlé de la souveraineté du Québec. C'est drôle comme cela ne fait pas peur aux investisseurs, qu'ils soient Québécois ou de l'étranger. Les résultats sont là, c'est 30% d'augmentation des investissements au Québec en 1984; dix fois plus que dans n'importe quelle autre province canadienne.

Au niveau du chômage, le taux en est encore élevé au Québec, mais on est quand même passé, au plus fort de la crise, de 15% de chômage à environ 12% actuellement. À l'autre bout du pays - on dit ici que le gouvernement crée de l'incertitude politique, que cela nuit aux investissements, cela nuit à la lutte contre le chômage - un gouvernement, comme celui de M. Bennett, a décidé de réorienter toute la politique dans le sens des nouvelles théories chères à nos amis d'en face, inspirées des politiques américaines, des politiques de M. Reagan. On va aller dans le sens de l'élimination de la fonction publique, faire place à l'entreprise privée sans qu'il n'y ait le moindre rôle nécessaire et normal d'un gouvernement. Autrement dit, là-bas, il n'y a pas de gouvernement social-démocrate et le chômage est passé de 8% à 13%. Qui aurait dit, il y a trois ou quatre ans, qu'il y aurait plus de chômage en Colombie britannique qu'au Québec? C'est peut-être qu'un dynamisme s'est développé au Québec. Peut-être que le gouvernement du Québec n'a pas été étranger à ce dynamisme, puisqu'il a été le premier à avancer des programmes.

Quand je parle d'augmentation des investissements ou de baisse du nombre de chômeurs au Québec, je parle de choses aussi concrètes que ces investissements de 3 000 000 000 \$ dans les alumineries, où on s'est servi de l'électricité non pas comme M. Bourassa le propose, pour l'exporter et créer des emplois ailleurs, mais pour attirer ici des entreprises et créer les emplois au Québec dans l'aluminium. Quand je parle d'augmentation des investissements, je parle de ces 700 000 000 \$ qui ont été accélérés dans les mines dans toutes les régions du Québec.

Quand je parle des augmentations d'investissements, je parle des investissements à Montréal dans le domaine de l'épuration des eaux, dans le domaine des équipements culturels, de ce nouveau souffle qu'on va donner à Terre des hommes avec le Centre de la nature, la Maison des sciences et des techniques, avec les divers musées qui vont être réalisés à Montréal, qui vont créer de l'emploi dans le domaine culturel et qui totalisent des millions d'investissements. Et je parle évidemment de l'accélération qui a été faite dans le domaine des investissements dans la recherche et dans la technologie.

Quand on a lancé le virage technologique en mai 1982 au plus fort de la

crise économique, il fallait, d'un côté, miser sur des programmes d'urgence pour sortir de la crise, mais on a eu l'audace de miser aussi sur l'avenir et de dire: On va se donner un programme ambitieux qui va nous permettre de faire une reprise ou une relance durable, basée sur de nouveaux produits, de nouveaux services et de nouvelles technologies.

Il n'y avait pas grand monde qui y croyait. Encore une fois, on n'a pas eu beaucoup d'aide de nos amis d'en face quant aux idées à mettre dans le document "Le virage technologique". Depuis la parution de "Le virage technologique" en mai 1982, l'automne dernier, on était déjà rendu à 290 000 000 \$ d'investissements des divers ministères du gouvernement du Québec qui sont impliqués dans le programme et cet automne, donc deux ans et demi après, on va être rendu - j'aurai le relevé dans quelques semaines - à tout près de 500 000 000 \$ investis dans divers projets dans la recherche et le développement technologique. Ce qui faisait dire au Conseil des sciences du Canada, récemment, que le Québec était la seule province à s'être donné une politique ou une stratégie industrielle basée sur les nouvelles technologies. C'est peut-être qu'à un moment donné, il y a eu au Québec des gens qui ont préparé ce virage technologique que notre société est en train de prendre. C'est peut-être parce qu'il y a eu aussi un gouvernement qui a pris ses responsabilités et qui a décidé, en même temps qu'il palliait les urgences de la crise économique, de préparer également l'avenir de façon plus solide.

M. le Président, on a l'impression que non seulement les gens du Parti libéral ne lisent pas les journaux, ne lisent pas les progrès du Québec à défaut d'y participer de quelque façon constructive que ce soit, mais on a l'impression qu'ils n'ont aucune perspective quant à l'avenir du Québec. Ils commencent à se le faire dire de plus en plus dans tous les journaux. Au lieu de vous comporter comme des gens qui ont hâte d'arriver au pouvoir et qui sont avides de pouvoir - vous en avez l'air, vous avez l'air d'une "gang" de gens avides d'arriver au pouvoir, assoiffés de pouvoir - pourriez-vous commencer, s'il vous plaît, à dire aux Québécois ce que vous voudriez faire avec le Québec et comment vous pourriez aider, mieux que le gouvernement du Québec - parce que c'est le défi que vous avez à relever - à assurer la transition extrêmement rapide qui nous fait face. Au-delà des mesures d'urgence de relance, des investissements, de la lutte au chômage que je viens de mentionner, quelle est votre vision de l'avenir du Québec? Nous, nous avons établi notre vision de l'avenir du Québec depuis un an et demi, au sein du Parti québécois, par des colloques, des

congrès régionaux, des congrès de comté, un manifeste de l'exécutif national qui ont culminé dans des décisions qui ont été prises au congrès de juin et qui sont bien identifiées dans le manifeste de l'exécutif national "Face à un monde nouveau".

Qu'est-ce qu'on dit là-dedans? La première chose qu'on dit, c'est que le développement de l'économie du Québec et la création d'emplois passent par le défi de l'excellence, par le défi de l'innovation, par le défi du développement scientifique et technologique. En termes clairs, cela nous prend plus de gens qualifiés, plus de gens qui aident nos entreprises à devenir meilleures, à devenir plus compétitives sur les marchés internationaux.

Les gens d'en face vont peut-être dire: C'est une orientation qu'on partage nous aussi. Je vous avouerai qu'on trouverait cela plus crédible s'il n'y avait pas ce triste record du gouvernement qui nous a précédés, qui était dirigé par le chef qui est actuellement absent de cette Chambre, M. Robert Bourassa. De 1970 à 1976, en pleine période de croissance économique, pendant que la croissance des investissements augmentait toute seule dans l'économie, les dépenses de recherche-développement diminuaient, on assistait au déménagement de l'industrie électronique en Ontario, on laissait s'installer la Loi sur les brevets dans les produits pharmaceutiques, on ne créait aucun nouveau centre de recherche, aucun programme d'aide à la recherche-développement. C'est ce qui s'est passé de 1970 à 1976.

Il a fallu attendre 1978 et 1979 pour qu'on fasse une consultation afin de se donner une politique scientifique, une politique technologique. Cela nous amène aujourd'hui à dire: Il y a de la réflexion derrière cela. On ne pourra pas maintenir une croissance économique au Québec, créer des emplois, si on ne développe pas la recherche-innovation des nouvelles technologies.

(17 h 50)

Dans le plan d'action du gouvernement du Québec qu'on est en train de réaliser, il y aura 220 000 000 \$ en argent nouveau, au cours des trois prochaines années, dans les clientèles additionnelles des universités, dans les secteurs du virage technologique et dans des équipes nouvelles de recherche qui vont nous fournir 800 chercheurs ou chercheurs en formation de plus, en maîtrise ou en doctorat, de façon que le Québec rejoigne le premier rang des provinces canadiennes. Ce qu'on a réussi à faire dans le secteur de l'administration, qu'on le fasse aussi dans le secteur de la science et de la technologie.

Ce plan de relance va nous amener aussi à doubler le nombre d'ingénieurs, de techniciens, de scientifiques dans les petites et moyennes entreprises du Québec. On le

fait par l'intermédiaire d'un programme de soutien à l'emploi scientifique qui donne déjà des résultats après six mois. On a commencé ce programme au mois d'avril et il y a déjà 80% de l'objectif de cette année qui est atteint. Cela veut dire qu'il y a, dans les petites et moyennes entreprises du Québec, une confiance dans l'économie d'abord. Peu importent tous les bobards qu'on peut répandre sur l'incertitude politique, il y a une confiance dans l'économie, une compréhension, une prise de conscience de la nécessité de se donner les ressources humaines, les scientifiques, les techniciens dont on a besoin pour améliorer les procédés et rendre nos entreprises plus compétitives et, en même temps, un appel à des programmes gouvernementaux qui existent et qui vont permettre de doubler le nombre d'ingénieurs et de techniciens dans nos entreprises.

L'avenir est de ce côté. Il suffit de regarder les offres d'emplois dans la société. Je parcourais un journal du travail du mois d'octobre et les emplois d'avenir - on a besoin des jeunes et si on veut construire du solide, cela commence par là - ce sont les emplois d'ingénieurs, de techniciens, de scientifiques et d'administrateurs. C'est dans ces secteurs qu'il faut créer du développement.

Ce virage technologique doit être accompagné d'un virage social en ce sens que, si les nouvelles technologies nous aident à augmenter la croissance économique, à donner des perspectives d'emplois durables, prometteurs, innovateurs aux jeunes, en même temps, ces investissements maintiennent les emplois, maintiennent la compétitivité des entreprises, mais ne créent pas énormément d'emplois. Il faut donc se donner la perspective qu'on retrouve dans le discours inaugural d'une politique de plein emploi. C'est ce que dit aussi le programme du parti que nous nous sommes donné.

Je regardais, par contraste, le document que le député de Notre-Dame-de-Grâce a déposé du côté du Parti libéral. Ce document disait qu'il faut aller dans l'économie, les nouvelles technologies, etc. Cela fait deux ans qu'on a commencé à le faire - pas qu'on en parle, qu'on a commencé à le faire de ce côté-ci. Mais, ne parlons pas de la réduction du temps de travail, ne parlons pas du partage de l'emploi. Comment le Parti libéral va-t-il relever les défis de l'an 2000 quand on sait qu'avec les nouvelles technologies on produit plus en moins de temps?

Qu'est-ce qu'il faut faire? Il faut se concerter dans la société, il faut partager le temps de travail. Si on réussit à ramener, par la réforme des régimes de retraite, l'âge de la retraite à 60 ou à 55 ans, on va libérer des dizaines de milliers d'emplois pour les jeunes. Si on réussit à réduire d'une

heure la semaine moyenne de travail - elle était de 60 heures au début du siècle; elle est de 40 heures maintenant; il faut probablement passer à 39 ou 38 heures bientôt... Une heure par semaine multipliée par 3 000 000 de travailleurs, cela fait combien de milliers d'emplois pour les jeunes, finalement? Là encore, ce qu'il faut faire, contrairement à ce qui a été fait dans d'autres sociétés, c'est se concerter pour partager le coût de la réduction du temps de travail de façon que nos entreprises ne soient pas prises avec le fardeau et qu'elles aient des difficultés à réaliser leur développement économique.

On ne réduira pas le taux de chômage de 12% à 3% comme dans d'autres sociétés si on ne se donne pas ces moyens: une politique de développement technologique; une politique de plein emploi; une nouvelle démocratie de concertation et si on ne prend pas, pour ce faire, un virage politique;

Il me reste trois minutes pour vous en parler, M. le Président. Le virage politique auquel je pense ce n'est pas le virage fédéraliste qui n'existe que dans l'esprit du député de Bonaventure et de ses collègues qui ont même le culot de nous lancer un défi: donnez-vous un vrai programme fédéraliste. M. le Président, ce n'est pas un défi, ça, c'est une démission. Tous les gouvernements, tous les partis qui nous ont précédés à la barre des affaires du Québec se sont donné des programmes fédéralistes et ils n'ont jamais rien eu. La constante de l'histoire du Québec c'est qu'on peut peut-être régler des dossiers dans le meilleur climat possible avec le gouvernement fédéral quand c'est possible; ce n'était plus possible sous l'ancien gouvernement et ce l'est maintenant sous le nouveau. Bravo! Mais ce n'est pas comme ça qu'on va vraiment se donner les outils de relever les défis de l'an 2000. Comment voulez-vous qu'on se donne une politique de plein emploi dans un régime fédéral où, essentiellement, les politiques sont, la moitié du temps, contradictoires? Comment voulez-vous qu'on réussisse à se donner une politique de développement technologique quand pour 1 \$ d'investissement au Québec, vous avez trois fois plus d'argent qui s'en va en Ontario? quand vous avez une politique où on dit: Il n'y aura qu'un seul centre d'excellence en micro-électronique et en informatique au Canada. On sait où il se trouve, il se trouve en Ontario. C'était l'optique de l'ancien gouvernement. On ne peut pas tronquer une société comme ça dans le développement de ses capacités innovatrices et dans le choix de ses secteurs technologiques.

Ce n'est pas au virage fédéraliste auquel on pense, c'est un virage qui va dans le sens de l'affirmation du Québec. Ce n'est pas non plus le virage politique auquel je pense, le virage rétro, le virage où on

reviendrait à la nostalgie d'un ancien premier ministre qui ne nous a pas fait avancer beaucoup dans tous ces dossiers et qui nous a laissés avec énormément de problèmes et sans outils additionnels avec lesquels les Québécois et les Québécoises pourraient ensemble relever les défis d'aujourd'hui et de demain.

Je pense que le virage qu'on propose et le virage politique qu'on doit réaliser est à la fois économique et social et il est au niveau des instruments fondamentaux que le Québec doit se donner, c'est-à-dire sa pleine marge de manoeuvre, sa pleine liberté. Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Jolivet): M. le leader adjoint de l'Opposition.

M. Côté: M. le Président, je propose l'ajournement.

Le Vice-Président (M. Jolivet): Cette motion d'ajournement du débat est-elle adoptée? M. le leader adjoint du gouvernement.

M. Blouin: Demain, nous allons poursuivre évidemment les discussions sur le discours d'ouverture du premier ministre.

Le Vice-Président (M. Jolivet): Il y a ajournement à demain, 14 heures.

(Fin de la séance à 17 h 59)